

P 8971B

511

21 MAI 1974

CLIO

CAHIERS - NUMERO 33



Nathan
Paris

Labor
Bruxelles

**SCIENCES DE L'HOMME
ET DE SON ENVIRONNEMENT**



CAHIERS DE CLIO

1973 — Numéro 33.

COMITE DE PATRONAGE :

John BARTIER - Marinette BRUIER - Gilbert DELANDS-
HEERE - Louis FRANÇOIS - Pierre GOUBERT - Paul HAR-
SIN - Etienne HELIN - Jean-Jacques HOEBANX - André
JORIS - Jacques LE GOFF - Claire PREAUX - Albert SO-
BOUL - Jacques STIENNON - Fernand VERCAUTEREN.

COMITE DE REDACTION :

Minna AJENBERG-KARNY - Henri BAIVERLIN - Pervenche
BRIEGLER - Alfred BRUNEEL - Josette DEBACKER -
Liliane DE KEYSER - Gérard DELCROIX - Armand DEROI-
SY - Jean DUGNOILLE - Arlette GODFROID-LAURENT -
Nicole JOZIC-HIERNAUX - Jean LECLERCQ-PAULISSEN
Philippe MOUREAUX - Michel REVELARD - René ROB-
BRECHT - Jenny VAN ROELEN - René VAN SANTBER-
GEN - Marie-Rose VILLE.

ABONNEMENT ANNUEL (4 numéros) :

300 fr. b.

PRIX DU NUMERO :

85 fr. b.

Paieement au C.C.P. 2086.80 des Editions Labor,
rue Royale, 342 — 1030 Bruxelles.

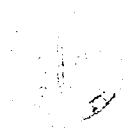
Envoyez-nous vos suggestions et vos critiques.

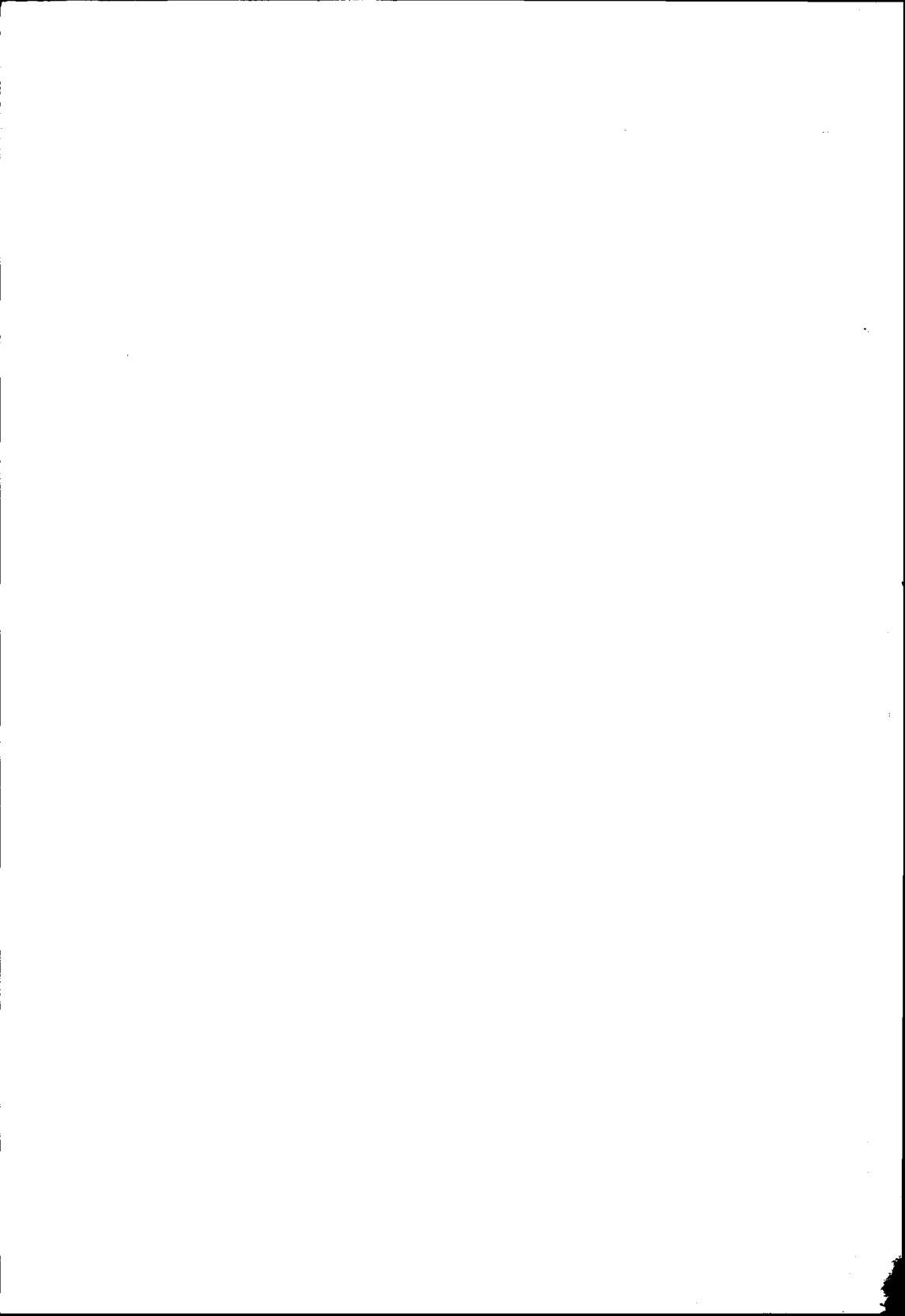
SECRETARIAT DES CAHIERS DE CLIO :

Liliane DE KEYSER
Avenue Télémaque, 51 — 1190 Bruxelles.

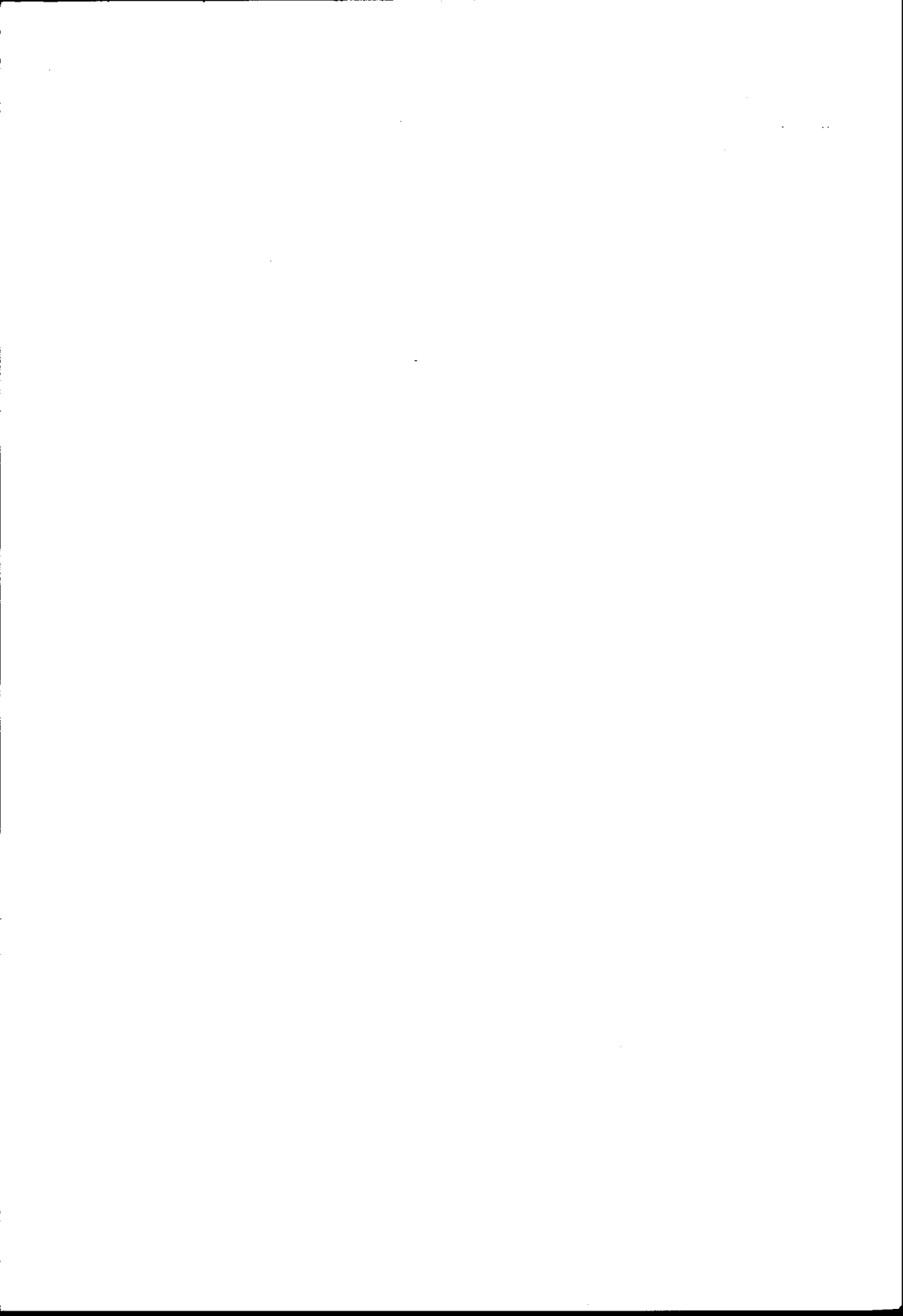
Publié avec l'aide financière du Ministère
de l'Education Nationale et de la Culture française.

CAHIERS DE CLIO





EDITORIAL



LA PLACE DE L'HISTOIRE DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE RENOVE.

L'histoire répond à un besoin profond chez l'homme d'échapper aux contraintes que lui impose un monde de plus en plus technique, de moins en moins humain : elle facilite le retour aux sources de la société contemporaine.

Loin de se borner à rapporter des successions d'événements, l'histoire est la seule science à traiter globalement d'une matière vivante, les problèmes humains.

Elle doit répondre aux buts suivants :

- a) situer l'homme dans la société et par conséquent dans le temps et dans l'espace.

L'homme s'est constitué à partir d'un système de références de valeurs qui sont propres à son milieu familial, régional, national et même universel. Qu'il les accepte ou les rejette, l'ensemble de ces points de repère à son comportement suppose une constante référence à la dimension historique. Couper l'homme de ce système de références le condamne à une sorte d'amnésie culturelle impensable, même dans une société à évolution rapide comme la nôtre. Un certain malaise culturel qui frappe les sociétés jeunes, « sans passé long » et à évolution rapide, tend à montrer combien il importe d'entretenir la conscience et de donner l'explication des valeurs auxquelles se rapportent, même lorsqu'elles sont contestées, les comportements dans les sociétés présentes.

- b) permettre à l'homme de faire des choix dans la société.

Notre société démocratique qui fonctionne sur des bases pluralistes impose plus que jamais aux hommes de faire des choix nombreux. Ceux-ci n'ont pas à se faire de manière purement arbitraire, ils doivent être critiques. Ils supposent donc un entraînement à l'analyse et à la synthèse du fonctionnement de la société, tant pour la prise en considération des éléments actuels qui la composent que par ceux qui en déterminent l'évolution. Seule l'histoire constitue la discipline de synthèse qui incorpore dans le jugement, la notion de temps long et d'évolution.

Ces choix sont actuellement d'autant plus difficiles à opérer que les esprits sont plus sollicités que jamais par une information abondante sur le présent et sur le passé. Mais cette information est, par la nature même des canaux qui la véhiculent jusqu'au « consommateur d'information », souvent partielle et superficielle.

Il convient que ceux qui ont à interpréter ces rapports de matières premières — souvent primitives dans la forme et le fond qui leur sont donnés — puissent le faire en étant armés d'un maximum d'indépendance. Seule l'habitude d'une confrontation des données, des systèmes d'explication, des modes de pensée, peut armer les jeunes dans cette voie que la société contemporaine requiert plus que toute autre. L'Histoire est la discipline qui peut pourvoir par excellence à cette nécessité.

Il serait d'ailleurs singulier autant que paradoxal de voir supprimer la matière en question — particulièrement dans son aspect contemporain — dans les années terminales de l'enseignement secondaire. C'est

alors, en effet, que l'intérêt pour les systèmes idéologiques ou moraux, pour la chose publique, pour les problèmes qui engagent l'environnement immédiat autant que le destin du monde est le plus vif.

A ce stade, c'est-à-dire au 3^e degré de l'enseignement secondaire renoué, il importe qu'un minimum absolu de 2 heures d'enseignement par semaine soit consacré en « *Formation commune* » à des PROBLÈMES D'HISTOIRE CONTEMPORAINE.

Faire disparaître de la plupart des programmes une discipline dont la fonction sociale est essentielle reviendrait à « organiser » une carence dans un domaine qui concerne nécessairement chacun en particulier et la communauté nationale dans son ensemble. Ce serait refuser de répondre à toutes les exigences que comporte la préparation à la vie civique dans la société diversifiée et responsable qui est la nôtre.

Outre cette formation destinée à tous, l'histoire devrait trouver place dans les OPTIONS dont l'objectif est de fournir aux jeunes la possibilité de répondre aux problèmes qu'ils se posent, tout particulièrement dans le domaine de leur orientation.

LA REDACTION des Cahiers de Clio s'associe énergiquement à cette définition de l'histoire que tous ses efforts ont depuis toujours tendu à préserver ; grâce soit rendue au Comité d'historiens représentant la plupart des universités francophones belge et les associations d'historiens universitaires auxquelles nous la devons.

IMPORTANCE DE L'HISTOIRE DANS LA FORMATION INTELLECTUELLE ET SOCIALE DES JEUNES.

« Ceux qui ne se souviennent pas du passé, sont condamnés à le revivre »

(SANTAYANA)

L'histoire leur apprend et leur donne :

- le sens critique et la perception de la nécessité d'analyser l'information, indispensable dans le monde actuel où les mass-media règnent en maître ;
- l'esprit de synthèse, l'art de relier entre eux les éléments d'une information disparate ;
- la notion de la durée, de l'espace et des relations sociales au sens le plus large ;
- la conscience de l'homme en son milieu qui oblige à tenir compte de ses semblables, des circonstances et apprend la responsabilité ;
- la possibilité de comprendre l'environnement social par une réflexion personnelle sur le passé, le monde actuel comme celui de demain plongeant ses racines dans le monde d'autrefois ;
- le sens de la relativité et de la tolérance, qualités essentielles du citoyen d'aujourd'hui et de demain ;
- la formation civique qui permet de faire des choix conscients et indépendants, garanties de la démocratie véritable ;

L'Histoire doit donc apparaître comme telle dans les grilles horaires de la « *Formation commune* » et jusqu'au terme de l'enseignement secondaire renoué

DIALOGUE AVEC...

... AVEC LA SUISSE ROMANDE.

Journée d'information sur l'enseignement de l'histoire (I)

UTILITE DU QUESTIONNAIRE.

- a. Il doit permettre de « canaliser » quelque peu la discussion au moment du travail par groupes, tout en évitant d'enfermer le participant dans un cadre de réflexion trop rigide.
- b. Les organisateurs de la journée (en l'occurrence, le maître de didactique de l'histoire au Séminaire pédagogique de l'enseignement secondaire vaudois et ses collaborateurs) sont très désireux de savoir ce que leurs collègues et, d'une façon plus générale, les membres du GRETI, enseignants ou non, présents à cette journée pensent de l'enseignement de l'histoire et de ses problèmes. Il leur serait donc très précieux de recevoir le plus grand nombre possible de réponses écrites. C'est à cette condition, et sur la base des suggestions faites, que cette même équipe, si possible élargie, pourrait envisager de donner une suite plus pratique à une journée qui n'avait d'autre objet que de faire le point d'une situation.

QUESTIONNAIRE.

1. Le problème des objectifs.

- 1.1 Quels sont les objectifs généraux de l'enseignement qui coïncident avec les principaux objectifs de l'enseignement de l'histoire ? (Pour les enseignants vaudois, cf. « Rapport du Conseil de la réforme et de la planification scolaire-CREPS - du 30 septembre 1970, pp. 10 et 11). Etablir si possible un ordre de priorité.
- 1.2 Y a-t-il d'autres objectifs, qui sont spécifiques de l'enseignement de l'histoire ?
- 1.3 Les objectifs de l'enseignement de l'histoire sont-ils également fonction de l'âge des enfants ?

- (1) Journée organisée le samedi 2 octobre 1971 au Collège de l'Elysée à Lausanne, par le Groupe Roman pour l'Etude des Techniques d'Instruction (GRETI).

- Quels objectifs paraissent importants au début du cycle moyen (11/12 ans) ?
- Quels objectifs paraissent importants à la fin du cycle moyen (15/16 ans) ?

2. Le problème des connaissances.

- 2.1 Peut-on définir a priori un programme de connaissances que tout élève ayant fréquenté l'Ecole moyenne devrait posséder ?
- 2.2 Etant donné que l'encyclopédisme est un écueil à éviter, en fonction de quels critères définissez-vous un programme de connaissances ?

3. Le problème des méthodes.

- 3.1 Faut-il porter l'accent sur les connaissances, sur les méthodes (= les savoir-faire qui devraient être assimilés par l'élève) ou sur les deux à la fois ?
- 3.2 Quelles sont les méthodes de la science historique utilisables dans un enseignement d'histoire au niveau moyen et assimilables par les élèves ?

4. Le problème de l'élaboration d'un programme.

L'approche des problèmes historiques se fait, traditionnellement, par tranches chronologiques (l'Antiquité chez les petits, l'Epoque moderne et contemporaine chez les grands) ; une telle approche se veut globale (en réalité, elle privilégie l'aspect événementiel constitué par les faits diplomatiques et militaires) et soucieuse d'éviter les « schématisations outrancières. »

- 4.1 Une telle approche permet-elle d'éviter facilement l'écueil de l'encyclopédisme ?
- 4.2 L'approche globale (qui procède par grands ensembles complexes : la Civilisation grecque, la Civilisation romaine) permet-elle de s'adapter facilement à l'âge de l'enfant ?
- 4.3 L'approche chronologique et globale est-elle le seul système possible d'organisation des connaissances historiques ? Un programme qui permettrait d'aller du simple au complexe peut-il être imaginé ?

5. Le problème de la coordination entre enseignements voisins.

- 5.1 Le maître d'histoire devrait-il engager le dialogue avec le géographe, le maître de français, le professeur d'instruction civique, le mathématicien, le maître de technologies et de sciences naturelles ?
- 5.2 Comment imaginez-vous les termes d'une collaboration ?

6. L'actualisation de l'enseignement de l'histoire.

- 6.1 L'histoire scolaire doit-elle rester la gardienne d'une tradition historiographique fortement teintée d'encyclopédisme et de positivisme qui portent la marque du XIX^e, ou bien doit-elle évoluer et se rapprocher de l'histoire qui se fait ? Les manuels en usage en Suisse romande vous semblent-ils tenir compte suffisamment de l'évolution de la recherche historique des vingt dernières années ? Le manuel vous paraît-il encore nécessaire ? Quelle forme devrait-il revêtir ?
- 6.2 Pensez-vous que le maître d'histoire doit se préoccuper d'initier ses élèves à une meilleure « lecture » de l'information, et en particulier de l'information diffusée par les communications de masse ? La conception traditionnelle et encore actuelle de l'enseignement de l'histoire permet-elle d'intégrer facilement l'information de presse, radiophonique et TV ?
- 6.3 L'école doit-elle éviter d'aborder certains problèmes d'actualité locale, nationale ou internationale ? Si oui, lesquels et pourquoi ? - Si non, quelles garanties peuvent être données aux autorités et aux parents qui craignent (parfois à juste titre) que les « convictions profondes » des enfants et des familles ne soient pas respectées et que la classe d'histoire devienne une officine de propagande ?

7. La place de l'histoire à l'école moyenne.

- 7.1 En règle générale, l'histoire est considérée comme un enseignement d'importance secondaire. Ce point de vue vous semble-t-il légitime ?
- 7.2 Compte tenu des rapports étroits qu'on peut établir entre « objectifs éducatifs généraux » et « objectifs de l'enseignement de l'histoire », l'enseignement de l'histoire doit-il continuer de faire partie de la formation de base de tous les enfants ou, dans la perspective des réformes en cours, être rendu « optionnel » ?
- 7.3 Pensez-vous que la création d'un bloc d'enseignement « sciences humaines » (version intégrée de l'histoire-géographie + initiation technologique, économique et sociale) permettrait de défendre plus efficacement le maintien d'un enseignement de culture générale au moment de l'élaboration des nouveaux programmes issus des réformes scolaires à l'étude ?

8. La formation des maîtres.

- 8.1 La formation des maîtres d'histoire est-elle actuellement suffisante, compte tenu de l'évolution de cet enseignement ?
- 8.2 Sinon, quelle devrait être cette formation sur le double plan scientifique et pédagogique ?

8.3 L'évolution actuelle de l'enseignement de l'histoire vous semble-t-elle compatible avec le maintien de la polyvalence des maîtres ?

8.4 Si vous estimez que le maître d'histoire doit être un spécialiste, quel correctif proposez-vous à la multiplication en classe des spécialistes qui, d'un point de vue pédagogique général, comporte des inconvénients ? (Difficulté d'adaptation des enfants aux habitudes et aux méthodes de personnalités différentes).

8.5 L'instauration d'une formation continue vous semble-t-elle souhaitable en histoire ?

9. **Divers.**

9.1 Ce questionnaire vous a-t-il paru trop « directif » ?

9.2 Quelles questions importantes vous semblent ne pas avoir été posées ?

9.3 Cette journée d'information vous a-t-elle permis de bien comprendre les intentions des organisateurs ? De votre point de vue, ont-ils atteint leur but ?

Faites librement vos commentaires.

R. CHRISTE.

INFORMATION SCIENTIFIQUE



ITINERAIRES AUSTRO-BOURGUIGNONS

DU DESASTRE DE NANCY AU TRAITE DE MADRID.

(Janvier 1477 - janvier 1526)

I. Le couple héritier : Marie - Maximilien.

La fin brutale et prématurée du duc Charles de Bourgogne sous Nancy (5 janvier 1477) n'entraîne pas celle de sa Cour. Et cela d'autant moins qu'il possédait une héritière légitime et unique, en la personne de sa fille : Marie. Cette fin ouvre seulement ce qu'on a couramment appelé *la succession de Bourgogne*. Rapidement propagée, la nouvelle produisit un effet de surprise, suivie d'un sentiment de soulagement.

Un historien, récent encore, des Valois de Bourgogne, Joseph Calmette, a eu cette formule, juste bien qu'un peu cruelle : *L'événement avait dépassé l'espérance.*

De cette surprise, s'ensuivent nécessairement, au moins pour une période de début d'adaptation au nouvel état de choses, de part et d'autre chez les intéressés directs, des hésitations, des reprises, un certain flottement.

En ce qui concerne Louis XI, dont le caractère excite leur curiosité, les historiens modernes ont dégagé que deux lignes de conduite s'offraient dès lors à lui : ou bien, ayant égard à l'hospitalité de cinq années qu'il avait trouvée (1) auprès de Philippe le Bon et qui l'avait garanti de la vindicte paternelle, agir en protecteur de la jeune Marie, dont son exil en Cour de Bourgogne lui avait, de surcroît, permis d'être le parrain, ou bien se déclarer franchement *rassembleur*, à son profit, des *états bourguignons* privés d'un hoir mâle et direct. Mais c'est là une vue historique : réaliste avant tout, l'historien doit avoir présentes à l'esprit la complexité des circonstances, la mentalité de l'époque et les réactions psychologiques des personnages en cause.

En Cour de France, c'est plus qu'un soulagement : c'est, chez le roi, une explosion de joie, dont les ondes nous parviennent à travers la prose de Commines ; joie communicative, car Louis s'entoure de com-

(1) Alors dauphin.



mensaux, auxquels il se met à distribuer ... des seigneuries bourguignonnes. C'était un peu vendre la peau de l'ours. Puis, cédant à sa manière habituelle de prudence, il effectue un pèlerinage (évidemment d'action de grâce et appel de conciliation à *monseigneur saint Claude* et donc, non seulement dans les terres de sa dite filleule, mais encore en mouvance impériale ! D'autre part, n'ayant jamais cessé d'entretenir des intelligences parmi les centres urbains de son adversaire, nommément en Liège et à Gand, il écrit à cette dernière ville (2) pour l'enjoindre d'avoir à se ranger sous son autorité. Ainsi paraît-il, en cette première phase, n'être maître, ni d'ordonner, ni de limiter ses ambitions.

Décidé qu'il était à profiter de l'aubaine pour accroître son royaume, un critère bien simple s'offrait pourtant à lui et propre à guider son action : il lui eût suffi de considérer et de départir ce qui, dans le conglomerat hétéroclite des seigneuries bourguignonnes, relevait séculièrement de la mouvance royale, capétienne puis valoise, par opposition aux *terres d'Empire*, où les derniers *grands ducs*, Philippe et Charles, n'avaient cessé de progresser. Tous ces fiefs tombant en quenouille, c'était, pour le roi de France alors régnant, non seulement un droit, mais plus un devoir de veiller à ce que, du fait d'un mariage de cette héritière de vingt ans, toute la portion *française* ne glissât pas sous la main d'un prince étranger.

Bien que le château comtal de Gand soit des plus robustes (3), Marie de son côté et sa fidèle belle-mère Marguerite d'York, sont, durant les premières semaines, presque à la merci du populaire et des émeutes. La jeune princesse prend peur : dès le 18 janvier, à l'insu de ses sujets comme on l'entend sans peine, elle écrit au roi pour se mettre sous sa protection. C'était se jeter dans la gueule du loup.

Profitant de cette disposition, Louis XI envisage, sous l'angle des *tractations à l'amiable*, un parti osé, radical, mais qui va rapidement s'avérer incompatible avec la situation réelle des parties intéressées. Sa filleule est à marier : pourquoi n'en ferait-il pas une dauphine ? Et voilà qu'on parle d'unir, cette jeune fille, passant le cap de la vingtième année, à un garçonnet (le futur Charles VIII) qui, étant né le 30 juin 1470, n'entrait pas encore dans sa huitième ! Marie aurait apporté ses biens en dot. Et le premier hoir mâle (4) de cette union eût, à la génération suivante, rassemblé les *états* bourguignons sous le sceptre royal. Mais combien d'années eût-il fallu attendre et la naissance d'un tel prince et sa majorité d'âge ? Longue carence qui, précisément, eût permis à Louis XI de s'implanter d'autant mieux dans les affaires et intérêts de ce ménage mal assorti.

L'entourage de Marie de Bourgogne éventa sans peine la manœuvre. Les luttes et désastres du duc Charles ayant plus que décimé sa noblesse

(2) Alors résidentielle pour Marie, à demi captive de ladite « commune ».

(3) Pour cause (et remède) : l'irritabilité chronique des Gantois.

(4) Présupposé, hypothétique.

combative, la riche héritière n'a plus guère autour d'elle qu'une gérontocratie, instruite par expérience des appâts trompeurs de la politique. Et il y a plus : pour qui a pu suivre d'assez près les rapports France-Bourgogne consécutifs à la paix d'Arras de 1435, il est évident que les deux parties contractantes sont restées, l'une à l'égard de l'autre, en état de suspicion mutuelle, avec des pointes chroniques d'hostilité et de menaces. Tant et si bien que parmi les deux noblesses de Cour, la française et la bourguignonne, régnait une prévention contraire, tout ensemble spontanée dans le naturel des individus et traditionnelle dans leurs lignes respectives.

Au surplus, Louis XI ne va pas s'attarder à attendre les résultats plus qu'incertains de son « ymaginative » suggestion, son habitude étant d'ailleurs de mener de front la diplomatie et la guerre. Notons toutefois qu'il sera mieux avisé quelque cinq ans plus tard (après le décès de Marie de Bourgogne) quand, venant à traiter avec les ayants droit de la défunte, il reprendra la voie matrimoniale : faire de la fille de celle-ci, la petite Marguerite d'Autriche, une nouvelle dauphine, promise au même pauvre prince qu'allait être Charles VIII, la dot de la fillette passant *immédiatement* à la gestion royale. (5)

Cependant, à Gand même, la situation de l'héritière demeure fort critique. Une vive réaction contre l'absolutisme du défunt duc Charles a emporté ses plus zélés (et trop zélés) serviteurs, que les larmes de l'orpheline n'ont pu sauver de l'exécution. Exploitant cette faiblesse, l'édilité a élargi ses pouvoirs et prérogatives, arrachant à la semi-captive un Grand Privilège, qui vient surclasser ses chartes antérieures. Il n'est pas jusqu'aux tractations individuelles qui ne subissent le contre-coup de cette poussée anarchique. Durant ces années de guerre à la continue (du siège de Neuss à celui de Nancy) et tandis que l'argent se cachait, les habiles avaient contracté des emprunts remboursables *au retour du prince*. Pour eux aussi *l'événement dépassait l'espérance* ; une perspective de rémission des dettes venait de s'ouvrir, à la grande satisfaction des uns, au grand dommage des autres. A l'ente dynastique nouvelle, qui allait inquiéter les consciences urbaines, s'ajoutent ainsi des complications d'ordre économique et financier, particulièrement ressenties dans les milieux portuaires et parmi les denses populations de l'*hinterland*.

Un sérieux avantage demeurait toutefois à l'héritière dans l'épreuve : retournant l'ancien projet du duc Charles quant à un éventuel démembrement du royaume de France, avec part aux Anglais, Louis XI fait miroiter aux yeux du même souverain insulaire, Edouard IV d'York, un dépeçage des possessions bourguignonnes. Mais, aux côtés de Marie, la vigilante Marguerite d'York, troisième épouse du duc défunt, détourne

(5) Ce qui confirme sa visée précédente. Seconde « Paix d'Arras », 23 décembre 1482. L'écart des âges se trouvait réduit : une dizaine d'années seulement et, cette fois, à l'avantage du mâle. Nous allons y revenir.

son frère de prêter l'oreille au chant de la sirène, pour garantir au contraire son appui aux deux princesses unies.

Cependant, et sans désespérer, Louis XI est passé à l'action. Dès le 9 janvier ⁽⁶⁾, il fait acte de suzeraineté à l'égard des corps constitués du duché de Bourgogne. En quoi d'ailleurs, il est dans la norme des coutumes successorales au sein de la mouvance. Dijon devra ouvrir ses portes à l'occupation royale. Mais le nouveau maître y caresse par avance l'opinion en déclarant que, par cette mainmise, il ne veut que *garantir les droits de sa filleule*. Ainsi, dans sa psychologie vivante, a-t-il concilié les deux attitudes possibles dont nous avons parlé plus haut ; c'est, en fait, la saisie substantielle, sous la fiction d'un protectorat désintéressé et même généreux : le roi très chrétien ne se doit-il pas de paraître agir en parrain émérite ? Saisis eux-mêmes de ce message, lesdits *Etats* s'inclinent le 29 janvier et, le 1^{er} février, l'occupation militaire est chose faite.

Parallèlement, dans le Nord, c'est le roi lui-même cette fois qui va guerroyer de sa personne en Artois, en Picardie, en Hainaut ⁽⁷⁾. Il rencontre sous Arras une résistance qui le rend plus vindicatif. La métropole artésienne tenait à sa lignée comtale : « tout le peuple, dit le chroniqueur, y estoit tant affecté (attaché) que rien plus » ⁽⁸⁾. Aussi, la place une fois réduite, Louis XI y fait édifier deux forteresses ⁽⁹⁾, contre une seule à Dijon. Ces châteaux furent, dans la suite, de bons témoins du *Baukunst* militaire au début des temps modernes. Il est évident que, sous le prétexte de façade d'assurer paternellement la sécurité de ses nouveaux sujets, le monarque avisé imprimait par là, au cœur de ses conquêtes, le sceau de sa domination ⁽¹⁰⁾. Pour compléter en Arras le déracinement, il y pratique un peuplement d'étrangers (Normands pour la plupart) et il débaptise la ville : on devra désormais l'appeler Franchise (entendons : au pouvoir discrétionnaire de son affranchissement).

Aire de combat traditionnelle entre France et Bourgogne, la Picardie est le théâtre d'assauts sans merci. Plus à l'est, Avesnes qui, en 1461,

(6) Date qui certifie tout ensemble et la rapidité de propagation des nouvelles et la diligence exploitante du principal bénéficiaire.

(7) Reprenant ainsi une habitude belligérante qu'il avait contractée dans ses conflits avec le dernier duc.

(8) Cf. MOLINET, *Chroniques* ; éd. Buchon (*Chron. nat. franç.* t. XLII, Paris, 1827) t. II, p. 27.

(9) Arras étant une ville double, aucune fusion ne s'étant opérée entre la cité gallo-romaine et l'agglomération formée autour de l'abbaye de Saint-Vaast. L'une contre « la cité », partie ancienne et dotée de défenses ; l'autre contre « la ville », partie ouverte plus récente et populeuse. Au total, agglomération bicéphale.

(10) On comprend dès lors que ces architectures comminatoires ne furent jamais goûtées de l'élément local. Dijon pour sa part, a complètement arasé la sienne à la fin du siècle dernier. Grand dommage ... pour l'archéologie et pour le pittoresque urbain. Au surplus, en nul temps ultérieur, ni sous aucun régime, ces journées de fin janvier 1477 n'ont été l'objet d'une commémoration. Et pourtant, n'était-ce pas ce qui pouvait advenir de meilleur au vieux fief capétien, que de rentrer en mouvance royale directe ?

avait été la première à accueillir en roi l'ex-dauphin rentrant d'exil, n'en fut pas moins mise à sac.

Poursuivant leur avantage, Louis et ses lieutenants s'emparent ainsi d'une vingtaine de places fortes. Mais l'agresseur pouvait-il se faire illusion sur la portée de ces faciles victoires ? Faciles, puisque tout l'élément jeune et combatif de la noblesse bourguignonne avait cruellement pâti des désastres de son chef. Faciles, mais non décisives : d'une part en effet, là où il réussit à s'imposer, le résultat le plus apparent, et topique, de son succès, paraît bien avoir été d'aviver l'hostilité et d'accroître la confusion entre partisans de l'héritière et partisans du roi. Par ailleurs, en des seigneuries qui, à cette date, détiennent la plus grande puissance urbaine de l'Occident, le poliorcétisme est un tonneau des Danaïdes ⁽¹¹⁾, qui s'aventure en une telle voie de conquête est pratiquement voué à ne jamais dominer, ni résorber, l'obstacle, — ce que nos mémorialistes traduisent familièrement : *ne jamais parvenir au-dessus de sa besogne* —. Dans le Boulonnais, l'habile monarque use d'un subterfuge : on connaît le prestige dont jouissait alors Notre-Dame de Boulogne. Gant de ve-lours : Louis déclare qu'il tiendra ce comté en fief ... de la Vierge Marie. Oh ! sédative et commode suzeraineté !

De ces conjonctures, il ressortait pour l'orpheline une double évidence : à savoir que, dans son proche avenir, le mariage français n'était plus concevable ; qu'en conséquence il lui fallait, sans tarder, chercher ailleurs une rescousse congrue, en l'espèce, un mari bon guerrier.

★★

Essayons donc d'approcher quelque peu la personne morale de cette fille de vingt ans ; cela n'est pas aisé, vu la condition effacée où les siècles du moyen âge avaient mis la femme. L'humanisme d'ailleurs allait être pour elle l'aurore d'une émancipation. Mais l'Eglise d'une part, d'autre part le mariage, exerçaient encore sur elle une double contrainte, religieuse et sociale : vie habituelle de manoir, sédentaire et monotone, où son rôle tenait entre deux pôles : humble servante de Dieu et de l'époux.

Toutefois, ce que nous savons aujourd'hui des normes de l'atavisme, nous invite à chercher, en ce qui la concerne, du côté paternel. Elle est volontaire et, n'ayant plus à espérer d'être dauphine, elle ne cache pas à son entourage qu'elle n'optera que pour devenir archiduchesse : mobile qui, sur le plan concret, équivalait à désigner l'heureux vainqueur de la compétition : le jeune Maximilien de Habsbourg, fils et héritier présomptif de l'empereur Frédéric III. En conséquence, et pour reprendre le mot de l'historiographe, elle mit *son cœur en Germanie*. ⁽¹²⁾ Son choix devient public dès avril 1477 ; il est bien accueilli, le jeune

(11) D'où l'inclination ultérieure à traiter.

(12) MOLINET, *op. cit.* t. II, p. 60.

ayant l'heur de rencontrer *la volonté des dames*. ⁽¹³⁾ On connaît la modicité traditionnelle de cette famille impériale ⁽¹⁴⁾ : c'est au point que Marie fait tenir des fonds à son *aspirant*, stoppé à Cologne par manque de ressources. Moyennant quoi, il rejoint la demoiselle à Gand. Il ignore à cette date, non seulement le français, mais le flamand. Elle est peu versée ès langue allemande. D'où la plaisante notation du mémorialiste : *ils s'entendaient par signes*. ⁽¹⁵⁾

Déférant aux convenances familiales, Marie a fait célébrer le 9 août, en cette ville résidentielle, les obsèques solennelles de son père. Et c'est seulement le 18 août, veille du mariage, que le prétendant y déroule son entrée spectaculaire.

Sur les noces elles-mêmes, nous n'avons pas à revenir ici. ⁽¹⁶⁾ Bien qu'à un degré sensiblement plus faible, elles n'en réalisent pas moins un pendant aux épousailles du feu duc Charles et de Marguerite d'York à Bruges, en juillet 1468. Un détail est significatif quant aux mœurs matrimoniales du temps : le secrétaire bourguignon, Molinet, confie à ses lecteurs que les deux jeunes gens échangèrent leurs virginités. Rien de surprenant, vu l'âge et le rang nobiliaire de l'époux. Mais qu'un écrivain officiel ait cru devoir en faire mention expresse, cela donne à penser, aux tardives générations qui la lisent encore, qu'à cette époque déjà (qu'on eût pu supposer beaucoup moins libertine que la nôtre) le fait était rare.

Toutes épousailles qui se respectent comportent un lendemain. Il est donné à l'historien de s'en faire, du moins quant aux repas, une idée précise : c'est, lui confirme un parchemin de la Dépense ⁽¹⁷⁾, le tiers jour de *grand desroy*. On y traite notamment *les seigneurs d'Allemagne* qui ont composé l'escorte du prince. Un aperçu de la consommation : 540 *poulailles*, 236 paires de pigeons, 1.600 œufs, 280 livres de lard, 58 hérons, 440 lots de vin, le reste à l'avenant. Une part de choix du linge de table est en *ouvrage de Venise*. ⁽¹⁸⁾ Les rôles de la fin du mois sont à consulter aussi, car on y trouve souvent des articles complémentaires, qui avaient glissé à travers les mailles du réseau quotidien. Le 31 août donc, ⁽¹⁹⁾ la présence d'invités germaniques de marque est encore attes-

(13) COMMINES. *Mémoires*, Paris, éd. Calmette, H. Champion, 1924 ; t. II, p. 254. Rapprocher pour le succès d'un joueur ; « il a le cri des dames ». La fiancée demeurerait toutefois l'ainée de son futur conjoint, mais avec un écart sensiblement réduit (naissances respectives : Marie, 13 février 1457, Maximilien, 22 mars 1459).

(14) COMMINES estimait Frédéric III « parfaitement chic homme », id., p. 287.

(15) MOLINET, *Id.* p. 98. Un peu déficient pour une cour d'amour.

(16) On en trouve notamment les détails, *ibid.* t. II, p. 81 et suiv. Voir aussi : O. de la MARCHE, *Mémoires* ; Paris, éd. Beaune et d'Arbaumont, Renouard, 1883, t. III, p. 245 et, côté français : COMMINES, *op. cit.* t. II, p. 249 et suiv.

(17) Le seul qui nous soit parvenu de cette trilogie. Archives départementales du Nord : B. 3441, n° 119.295. Gand, 20 août 1477.

(18) *Id.* n° 119.307.

(19) *Ibid.* n° 119.307.

tée. On solde un potier de Gand, qui avait loué de la vaisselle d'étain jusqu'au modeste poids de 2.500 livres et, tradition vivace, mention nous parvient du luxe des entremets, puisqu'ils avaient été, au pied de la lettre, dorés à l'or.

La dame venait donc de gagner son titre d'archiduchesse. Mais, dans son train quotidien, la Cour n'allait pas s'en empeser et il n'intervient guère que si l'on s'adresse personnellement à la suzeraine. C'est ainsi que, pour sa part, rassemblant les honneurs, le scribe de la Dépense consigne presque invariablement : *madame ... duchesse d'Autriche, de Bourgogne et de Brabant, comtesse de Flandre et d'Artois*. C'est l'essentiel du tableau.

Quant au jeune Maximilien, compte tenu de la modicité des moyens, ancestrale au point d'être devenue légendaire chez les Habsbourg, il faisait là ce qu'on est convenu d'appeler un beau mariage et cessait d'être pauvre. Rappelons, à ce sujet, que son père, l'empereur Frédéric III, avait été moqué de la noblesse allemande, sous l'étiquette *lehre Tasche* (Frédéric bourse-vide) et que l'héritier présomptif Maximilien, traînait à son prénom ce constat d'évidence : *ohne Geld* ⁽²⁰⁾. Toutefois, le plan-
tureux apport féminin n'était pas à sa totale discrétion, et il devait connaître dans la suite ⁽²¹⁾ d'autres (et pour lui coutumiers) embarras de finance.

Quant au roi de France, son comportement ambigu vis-à-vis de sa filleule et ses initiatives meurtrières promues sans délai, lui avaient tout uniment attiré la pire conjoncture : à savoir, la naissance et l'essor d'une Austro-Bourgogne. Ainsi, deux ans seulement après Picquigny ⁽²²⁾ où de façon à la fois habile et large, il avait mis le point final à la Guerre de Cent ans, ce même prince entraînait en lutte ouverte contre l'une des Maisons impériales allemandes, - lutte qui, avec des alternatives de rémissions et de rebondissements, allait ⁽²³⁾ se prolonger jusqu'au milieu du XVIII^e siècle ⁽²⁴⁾. Autrement perdurable donc que la guerre contre l'Anglais ... Mais c'est de quoi les contemporains et, en premier, le roi lui-même, n'eurent aucun soupçon.

Il nous reste encore un biais, par où nous pouvons approcher le personnage réel de l'archiduchesse : c'est celui de ses déplacements et voyages. En quoi d'ailleurs, elle fait bien figure de princesse des temps modernes. Révolue désormais l'existence de châtelaine confinée que nous rappelions plus haut ! La jeune femme sort volontiers, et fréquemment :

(20) Les historiens d'expression française y ont mis moins de formes, pour dire prosaïquement et non sans quelque vulgarité : Maximilien « sans le sou ».

(21) Notamment après le décès prématuré de Marie.

(22) 29 août 1475.

(23) Par les Bourbons relayant les Valois.

(24) Et mettre le sceau à la destinée d'une reine de France, Marie-Antoinette, que le courant public baptisa « l'Autrichienne ».

pour honorer l'invitation d'une de ses familières, pour aller ouïr messe et, quand la saison y invite, pour l'*esbat aux champs*. On connaît le moyen de transport vétuste, recours ordinaire des dames : le « chariot branlant », qui n'est que trop bien nommé. L'époque sans doute reste heureusement étrangère à ce souci de confort qui tyrannise nos générations d'à présent. Toutefois, le véhicule va jusqu'à manquer des commodités élémentaires ; il est dur, craquant, cahoteux, impitoyable et, pour y accéder, les intrépides voyageuses doivent emprunter et gravir des *échelettes* ⁽²⁵⁾. Certes, l'archiduchesse n'est pas sans posséder son char de parement, pour les jours de représentation. Mais son goût est ailleurs.

Quand le changement de lieu implique quelque longueur de parcours, en digne fille du duc Charles elle se fait accompagner d'un bagage surabondant ⁽²⁶⁾. Comme il est presque toujours possible dans ses seigneuries du nord, le transport en est assuré par voie d'eau. C'est alors une petite flottille (jusqu'à huit bateaux ⁽²⁷⁾) qui signale aux riverains l'opulence de leur dame.

On connaît la préférence à peu près exclusive de Marie dans ses « ébats » voyageurs : c'est l'équitation. Elle est d'ailleurs, et plus loin qu'en son entourage, excellente cavalière. Son écurie personnelle compte une cinquantaine de chevaux ⁽²⁸⁾, dont la plupart sont des haquenées. Et, sans doute, ce sera pour avoir trop présumé de sa maîtrise ès-sports hippiques qu'elle y trouvera si prématurément sa fin. ⁽²⁹⁾

★★

Le mariage du 19 août 1477 avait été pour le jeune et peu fortuné Maximilien de Habsbourg, une réussite magnifique, grevée toutefois d'une pressante et lourde servitude : la guerre contre le roi de France. Au surplus, la situation juridique de l'époux restait en partie subordonnée et conditionnelle. En effet, les grands centres urbains, notamment ceux des comtés maritimes, tels que Flandre et Hollande, réservaient leur loyalisme à Marie, leur *droiturière dame* ; mais ils n'agréaient l'autorité du mari qu'en tant qu'*avoué par elle* pour les garanties et défense de ses droits : au regard des *sujets bourguignons*, l'archiduc n'est donc et ne doit être que *prince consort*.

Ajoutons d'ailleurs que la fin prématurée de la dame, en mars 1482, ne fera qu'accentuer pour lui ce qu'il entre de précaire dans ses pouvoirs sur l'héritage bourguignon du Nord. Car ledit loyalisme se repor-

(25) Il y a le char des dames de compagnie et « filles de gentillesse », doublé, comme il va de soi en matière de prudence (et de coquetterie) féminines, d'un second char « à porter les manteaux ». Et il y a celui des femmes de chambre qui « vont devant pour faire les logis. »

(26) Tant le sien propre que celui des Offices.

(27) B. 3.443, n° 119.580 et B. 3.444, n° 119.796.

(28) B. 3.441, n° 119.301.

(29) Nous allons revenir plus bas sur ce que l'on sait de « l'accident ».

tera aussitôt sur le *fil*s aîné de cette union, un petit Philippe, qui n'a pas encore atteint ses quatre ans. De ces difficultés intestines aggravées par un malheur, la plus connue, en tant que situation héroï-comique est l'opposition des Gantois qui, détenant la « personne physique » du petit prince, refusent obstinément de le rendre à son père.

On devine aisément quel parti l'habileté diplomatique consommée d'un Louis XI allait tirer de cette cause permanente de faiblesse chez son adversaire.

Donnant un *double* à sa campagne, hâtive et sanglante, de 1477 et qui lui avait surtout valu, de la part de sa filleule, le choix urgent d'un défenseur, le roi esquisse, dès le printemps suivant, une reprise de la lutte. Il déploie, sous les murs de Condé ⁽³⁰⁾, une puissante artillerie, *telle que, si Dieu eust tonné, il n'eust pas eu d'audience* ⁽³¹⁾. La petite place se rend en quatre jours (28 avril - 1^{er} mai).

Mais Louis XI, une fois de plus, préfère négocier à combattre : aussi bien, est-ce qu'en regard des risques inhérents à toute compétition par les armes, dans le domaine de la persuasion diplomatique il se sait le plus fort. D'autre part, si les entrées de joyeux principat, tant à Lille, Douai, Valenciennes, Mons, etc. n'avaient été, pour le jeune époux, que satisfactions spectaculaires et profits variés, il n'en allait plus de même au début de 1478 ⁽³²⁾ dans sa tournée Hollande-Zélande. Là, il rencontrait un vieil esprit d'indépendance nobiliaire qui grossissait les rangs des anciens *Hoeks* et mettait à l'étroit les *cabillauds* burgondophes. L'heure appelait donc pour lui une suspension d'armes vers le sud, c'est-à-dire avec le roi de France. Une trêve intervient, dite *trêve d'un an* ⁽³³⁾, en vue de négocier « une paix assise » ⁽³⁴⁾. On instituera un comité, pour délibérer à cette fin. La trêve elle-même est garantie, de part et d'autre par des *conservateurs*, dont les décisions seront sans appel. Ils devront se réunir chaque quinzaine, ce qui équivaut presque à une permanence, témoignant que les débats seront assez ardues et la mise au point de cette *commission mixte* de la paix, plutôt épineuse. Elle se composera de six mandataires de chaque partie adverse ; premier inconvénient : des écarts de vue ne peuvent manquer de s'y produire ; qui les départagera ?

(30) Condé sur l'Escaut, arrondissement de Valenciennes (Nord).

(31) MOLINET, *op. cit.*, t. II, p. 211. Certains de ces gros canons, qui *ruent* (le recul de la pièce, après le coup porté) sont promus à la personnalité au moyen de « distinctifs » d'une pittoresque rudesse. De ce genre : Gringade et Girade, alias : les sœurs de Bourbon, se référant, sur le plan humain, à deux princesses de cette Maison (peut-être Isabelle et Catherine) ; le chien d'Orléans (celui-ci aboie). Une voix plus autorisée : le Doyen des Pairs (il avait changé de camp : on sait en effet que le personnage réel, naguère constitué en cette dignité, n'avait été autre que Philippe le Bon). Quant au Sanglier d'Ardenne, il signale... un capitaine de routiers.

(32) Fin mars et avril.

(33) En réalité, un an et un jour : en vigueur du 11 juillet 1478 au même quantième de l'année suivante, elle inclut ces deux dates extrêmes.

(34) Voir surtout MOLINET, *op. cit.*, t. II, p. 163-177.

On croit tourner l'obstacle en prévoyant alors un arbitre choisi de leur commun accord. Mais si leur différend s'étend jusqu'à la personne à élire ... ? Tout cela annonce d'interminables longueurs. Or il est subséquentement déclaré qu'on devra aboutir dans les six mois. Où se réunir ? En fief impérial : à Cambrai. La députation bourguignonne fixe son attente à Tournai dont, au surplus, elle a l'évêque pour chef. ⁽³⁵⁾

Les Français, de leur côté, observent l'expectative à Saint-Quentin. D'ici et de là, nul n'alla plus avant. Dès lors, comment aboutir ? Rien ne remplace cette chaleur humaine que dégagent des contacts directs.

Cédant à son bellicisme, l'archiduc trompe la longueur de cette trêve en relevant l'*Ordre de la Toison d'Or*, alors en voie d'extinction ; depuis un dernier chapitre, tenu à Valenciennes en 1473, les mêlées meurtrières sous Neuss, la campagne helvétique, l'*estriif* désespéré sous Nancy avaient parmi ses chevaliers, taillé une telle brèche que, sur les vingt-quatre colliers statutaires, cinq seulement ornaient encore leurs titulaires vivants. Cette proportion ⁽³⁶⁾ permet d'apprécier combien la noblesse bourguignonne avait secondé son duc Charles, même quand elle désapprouvait ses entreprises : loyalisme de vassalité ⁽³⁷⁾. Or, le 30 avril 1478, Maximilien préside à Bruges des assises... inespérées, au cours desquelles une promotion massive insuffle à l'Ordre plus que décimé une vie nouvelle ⁽³⁸⁾. Elle aura de surcroît et dans la suite, une autre conséquence, et tranchée : bourguignonne de par son origine ⁽³⁹⁾, cette confraternité va revêtir un caractère austro-espagnol, qui lui sera définitivement acquis sous le long règne de Charles Quint. ⁽⁴⁰⁾

Du vivant de la duchesse Marie, un second chapitre suivra ⁽⁴¹⁾, celui-ci essentiellement d'*épuration*. Y vont être rayés les transfuges de haut parage qui ont écouté la sirène royale : les Neuchâtel, Crèvecœur, Damas, Luxembourg, etc. à la réserve d'un « suspense » : le bénéficiaire n'en est autre qu'Antoine de Bourgogne, vu, ajoute le considérant, l'insuffisante information de ses conduites et gouvernement... ⁽⁴²⁾ On a eu vent, en Cour maximilienne, que la manière habituelle de Louis XI n'a-

(35) Avance significative de l'archiduc, pour se concilier la *benevolentia* royale. On connaît en effet l'attachement multiséculaire de Tournai à la monarchie franque, puis française. On dirait volontiers : depuis Clovis.

(36) Du cinquième.

(37) Encore, parmi ces rescapés, se rencontrait-il quelques têtes couronnées étrangères. En tout cas s'y inscrivait le Grand bâtard Antoine, prisonnier en France, depuis Nancy.

(38) Voir notamment MOLINET, *op. cit.*, t. II, p. 119 et suiv.

(39) Instituée comme l'on sait, par Philippe le Bon en 1430.

(40) On ne peut que déplorer ici que la destruction aveugle de la Sainte-Chapelle ducale de Dijon, au début du XIX^e siècle, ait entraîné la disparition quasi totale de la double douzaine de stalles armoriées qui perpétuaient le témoignage de ses premiers collègues.

(41) A Bois-le-Duc, 5 mai 1481. On y dote d'un collier le tout-enfant Philippe.

(42) On ferme à demi les yeux sur lui ; on le ménage.

vait pas manqué de s'exercer auprès de ce captif militaire d'importance, attaché de si près, par son origine et par sa vocation combative, à la branche des Valois de Bourgogne.

Fougue de jeunesse ! La trêve sitôt expirée, le Habsbourg rentre en campagne. Son entour immédiat de seigneurie allemande est, à l'acoutumée, dénombré par l'Ecurie : une trentaine de chevaux, l'entretien du groupe étant assumé par Olivier de la Marche qui, chaque jour, y accuse une livre de frais par cavalier monté (43). La fin du mois trouve leur chef *avec son ost, en son siège devant Théroutanne*. (44) On est à la veille d'une épreuve de force.

Louis XI, aux approches de la soixantaine, se montre plus rassisé. Avait-il mieux auguré des résultats de la trêve et l'échec final de celle-ci le prenait-il, sous l'angle militaire du moins, un peu de court ? Quoi qu'il en ait été, il venait d'interdire à ses sous-ordres de présenter la bataille. Ceux-ci passant outre, c'est la défaite des « royaux », le 7 août 1479, dans la « journée » bien connue de Guinegate (45). L'historien qui embrasse à vol d'oiseau, et même de plus haut, le déroulement des faits, est tenté d'établir un lien de causalité entre cette déconfiture et le traité ultérieur que, sous l'angle bourguignon, l'on peut appeler la *seconde paix d'Arras* (23 décembre 1482). Il n'est que de rapprocher ces dates respectives pour mettre en évidence un écart de près de trois ans et demi, avec un personnage aussi manœuvrier que Louis XI, délai plus que suffisant pour avoir remis sur pied la puissance militaire de la monarchie. Pas plus d'ailleurs que nul prince de son temps, le roi n'aimait à pactiser sur une défaite encore qu'il fut d'un art à y réussir beaucoup mieux qu'eux. Guinegate ne fut donc la cause ni directe, ni unique, de cette inclination du Valois couronné à limiter ses prétentions successorales au point d'aboutir à un accord. D'autres mobiles vont jouer, de plus fraîche date et fort habilement déduits. (46)

La première date *postquam* est celle du 10 août, où le vainqueur campe avec ses troupes « lez la ville d'Aire ». (47) L'insécurité est grande en rase campagne : le train de ses déplacements exigeant d'ordinaire plus de vingt chariots, des messagers de profession sont adjoints aux charretiers afin de prévenir que ceux-ci *ne se départissent aux baghes* (bagages) *par les champs* (48). Il est hors de notre propos (et il serait

(43) B. 3.442, n° 119.352. Un séjour de trois semaines à Saint-Omer (anglo-philie) est attesté du 14 juin au 7 juillet ; id. n°s 119.362 - 119.366.

(44) 30 juillet ; *ibid.* n° 119.367.

(45) Arrondissement de Saint-Omer (Pas-de-Calais).

(46) La victoire de l'archiduc n'a laissé que peu de trace s dans les rôles des Offices, si ce n'est que comme élément de datation chez les contemporains eux-mêmes : le 30 septembre suivant, on règle un galopin de cuisine « *depuis le jour de la bataille, jusqu'à la fin du présent mois* ». Maigre salaire, 35 sols ; *Ibid.*, n° 119.383.

(47) Sur la Lys (Pas-de-Calais) ... « *emprès l'église Saint-Quentin* ».

(48) 30 septembre. Entendons : ne prennent la fuite, vu le risque qu'ils courent, abandonnant ainsi à l'adversaire un copieux butin (même référence, note 1).

d'un assez mince intérêt) de détailler ses itinéraires jusqu'à l'approche de l'arrière-saison, l'essentiel de la lutte militaire de l'année restait concentré autour de Guinegatte ⁽⁴⁹⁾. Quant à la psychologie et aux mœurs du jeune chef et de sa suite, mémorialistes et documents concourent à éclairer la postérité : sous l'angle affectif, Maximilien est dit : *Cœur d'Acier*. Son séjour à Aire se solde à l'hôtel par une indemnité en réparation de dommages, perpétrés *tant par l'ours de Monseigneur, comme par ceux qui estoient logiés illec* ⁽⁵⁰⁾ : une sélection de fauves. Après quelques manœuvres et escarmouches autour de Saint-Pol ⁽⁵¹⁾, le 15 octobre au soir, il gagne Lille, où il va se délasser sur ses lauriers... Ce qui ressort par delà les épisodes de la lutte, c'est que l'écart restait grand entre la lignée valoise, possessionnée sur d'anciennes conquêtes de César et ces chefs et combattants d'une Germanie où (nonobstant la curiosité et l'enquête de Tacite) le souffle méditerranéen (et chrétien) ne s'était vraiment étendu qu'à la suite de Charlemagne.

On connaît le jeu habituel des princes visant à des extensions territoriales : alléguer des droits d'hoirie et les *actualiser* par la force des armes. ⁽⁵²⁾ Complétant donc sa *tournée* inaugurale des bonnes villes, Maximilien s'installe pour un mois au château dudit Luxembourg, où sa présence est attestée du 29 septembre ⁽⁵³⁾ au 30 octobre 1480 ⁽⁵⁴⁾. L'événement significatif se produit le 7 octobre : *ce jour, fut reçu par les trois Etats du pays et fit le serment comme mari et bail* ⁽⁵⁵⁾ *de ma dite dame* (sa compagne). *Et si* ⁽⁵⁶⁾ *lui fust fait hommage par les ditz des estaz* ⁽⁵⁷⁾. Réserve ne saurait être plus nettement formulée : le prince n'est que l'avoué de la suzeraine. Situation, redisons-le, qui va s'aggraver à la mort de celle-ci.

Or, ladite seigneurie avait compté parmi les biens d'une des trois principales familles impériales d'Allemagne, celle qui en portait le

(49) Les 30 septembre et 1^{er} octobre, la petite localité de Lillers (arrondissement de Béthune, Pas-de-Calais) est prise d'assaut, pillée, brûlée et *démolie*. Et son capitaine *premier pendu aux portes de la ville*. Ibid. n° 119.385. Ainsi, les *impériaux* ne le cédaient en rien aux « royaux » : une égale cruauté possédait les deux camps.

(50) Ibid. n° 119.389 ; 7 octobre.

(51) Ibid., n°s 119.396 - 119.400 ; 10-14 octobre.

(52) Ce va être le processus et de Charles VIII quant à Naples et de Louis XII quant au Milanais, processus déclenchant les « Guerres d'Italie ».

(53) Présent de vin de la ville, signe constant d'un début de séjour. B. 3.443, n° 119.500.

(54) Pour l'ensemble : Id. n°s 119.501 - 119.526.

(55) Fondé de pouvoirs.

(56) En conséquence.

(57) Ibid. n° 119.505.

nom ⁽⁵⁸⁾. Ici se produit donc la substitution de l'une déboutant l'autre : fait d'importance que le bénéficiaire reconnaîtra d'ailleurs en titularisant, dès son bas âge, le futur Charles-Quint : duc de Luxembourg, gage d'un renforcement vers l'avenir d'un lien encore récent.

... Toutefois, la meilleure façon pour l'archiduc de s'affermir en crédit et de justifier son rôle de *prince consort* est encore d'avoir des enfants. Marie s'y adonne en de successives grossesses suivies, semble-t-il, avec sympathie et encouragement, par la duchesse douairière, Marguerite d'York, à qui sera, par deux fois, réservé l'honneur d'être marraine. Les deux princesses, en effet, continuent de vivre en bonne intelligence, se ménageant des séjours l'une chez l'autre : la jeune épouse à Malines, ⁽⁵⁹⁾ la veuve du duc Charles surtout à Bruxelles ⁽⁶⁰⁾. Le premier événement de cet ordre se produit à Bruges, le 22 juin 1478. C'est un enfant mâle, *précieuse personne*, note le chroniqueur, ⁽⁶¹⁾ signifiant ainsi qu'après l'épreuve d'être tombé en quenouille, *l'état bourguignon*, ou du moins ce qui en subsistait, retrouvait des perspectives d'avenir avec un vrai *primogenit*. Commère avec *bel oncle* Adolphe de Clèves ⁽⁶²⁾, *Madame la Grande* ⁽⁶³⁾ présente elle-même le nouveau-né sur les fonts le 29 dudit mois, en l'église Saint-Donat, dont le doyen figure au nombre des témoins, ainsi que le premier maître d'hôtel, le confesseur et les médecins de la patiente. L'enfant y reçoit le prénom de Philippe, en mémoire de son bisaïeul maternel, Philippe le Bon et il est créé comte de Charolais, titre *signalétique* ⁽⁶⁴⁾, déjà porté parmi ses ascendants et attaché, dans la Maison de Bourgogne, à l'héritier présomptif de la suzeraineté. Le 10 février 1480, à Bruxelles, seconde naissance : une fille cette fois qui, de sa pseudo-grand-mère, accompagnée maintenant du prince d'Orange, reçoit à Sainte-Gudule le prénom de Marguerite ⁽⁶⁵⁾. Une troisième parturition intervint, celle-ci restée dans l'ombre, car son fruit ne survécut pas. Il s'agit d'un autre garçon doté du prénom de François « en la contemplation et faveur du duc de Bretagne » ⁽⁶⁶⁾. Fort débile sans doute car, à l'encontre de l'habitude chrétienne, né le 2

(58) Les deux autres : Wittelsbach et Habsbourg. Rappelons que le fondateur de la dynastie bourguignonne, Philippe le Hardi, avait eu pour mère une princesse de la première de ces Maisons : Bonne de Luxembourg : exemple, entre bien d'autres, de l'imbrication des grandes familles du Moyen Âge.

(59) B. 3.446 n° 119.288 ; 8 juin 1477.

(60) B. 3.442, n° 119.482 ; 8 décembre 1478 ; B. 3.444, n° 119.753 ; 3 septembre 1481, lendemain de l'accouchement du troisième enfant.

(61) MOLINET, *op. cit.*, t. II, p. 156 et suiv.

(62) Chef de cette Maison, collatérale aux derniers Valois de Bourgogne.

(63) Titre déjà porté dans son veuvage, par Isabelle de Portugal et donc attaché à la douairière de Bourgogne.

(64) Comme, en France, celui de dauphin.

(65) On sait que ces nouveau-nés vont être, dans l'histoire. Philippe le Beau et Marguerite d'Autriche.

(66) Le duc François II. Ces termes du scribe ne prendront toute leur valeur qu'après le décès de Marie, quand Maximilien briguera la main de l'héritière bretonne, Anne, future reine de France ; mais déjà, ils confirment l'inclination réciproque des deux milieux.

septembre 1481, il ne reçut le baptême, au même précédent sanctuaire, que le 27 dudit mois. ⁽⁶⁷⁾ Mais une mention des rôles nous édifie quant à l'hygiène alimentaire qui doit accompagner des couchés : une provision d'épices en quinze articles, *dépensées pour la gésine de madame* et sol-dée en clôture mensuelle. ⁽⁶⁸⁾

Ces événements, d'ordre familial, achèvent de se dérouler dans l'accalmie d'une seconde trêve d'un an et un jour, elle aussi ⁽⁶⁹⁾. Marie de Bourgogne n'en devait pas voir l'expiration. On connaît sa passion pour la chasse : image classique de la châtelaine, aux vêtements ajustés et fourrés, assise au flanc de sa haquenée et, l'autour au poignet, s'en allant à *la volerie*, c'est-à-dire à la conquête de l'oiseau par l'oiseau. Aux approches de la belle saison, s'élargissait le but de ces sorties : en diversion à sa vie de manoir, elle voulait *s'esbattre aux champs*. Ce besoin devançait même le souffle printanier, tardif en ces régions du Nord, préalablement adoucies d'ailleurs par le climat maritime. Un paiement du 16 mars 1482, à Bruges, nous révèle ainsi qu'elle vient de passer deux jours au-dehors ⁽⁷⁰⁾. Jalon précieux, si proches d'un drame dont il esquisse déjà les circonstances, Marie retourne tôt en effet à son passe-temps favori. Le croirait-on - c'est Commynes qui nous livre ici la précision déterminante : *elle chevauchait*, dit-il, *un hobin ardent* ⁽⁷¹⁾. Sans doute, en son sens premier, l'épithète pourrait viser la couleur de la robe ⁽⁷²⁾ ; mais le contexte et surtout l'issue de la chevauchée ne laissent nul doute quant à l'interprétation à en donner : il s'agit d'une de ces bêtes de marche irrégulière et sautante, danger d'autant plus accusé que celle-ci y mettait de la fougue : au point, consigne un second chroniqueur, de s'être *dessanglée* ⁽⁷³⁾. Ainsi, tout le harnais glissa de côté et fut traîné, en pleine allure, avec la cavalière qui, sans doute, ne réussit pas à s'en dégager immédiatement. D'où la gravité du mal, accompagné de « fièvre » : il y eut un foyer d'infection. Nous ignorons la date précise de l'accident. Il s'inscrit entre le 16 et le 27 mars, où meurt l'infortunée. ⁽⁷⁴⁾ Ses obsèques se déroulent le 3 avril à Notre-Dame de Bruges.

Ainsi disparaissait, au début de sa vingt-cinquième année, l'héritière du duc Charles et cela, avant que la succession de Bourgogne, pendante, et litigieuse entre le roi de France et l'archiduc autrichien, ait reçu une première solution. Mais, précisément, c'est ce rebondissement

(67) Il expire le 26 décembre.

(68) Bruges, 30 septembre. B. 3.444, n° 119.761.

(69) 30 juin 1481 - 30 juin 1482. MOLINET, *op. cit.*, t. II, p. 298.

(70) Trois compagnons ont « tenu » à ses haquenées. B. 3.445, n° 119.872.

(71) *Op. cit.* édition CALMETTE, t. II, p. 287. De l'anglais « to hobble », boiter, clopiner.

(72) D'un roux clair et vif, rappelant la flamme.

(73) MOLINET, *op. cit.*, t. II, p. 302.

(74) Il est émouvant que nous possédions alors le rôle des Offices, bien que la mention dont il s'accompagne soit d'une décevante sécheresse. « *Ce jour, ma dite dame rendi (sic) son âme à Dieu* ». B. 3.445, n° 119.974.

d'hoirie, avec la situation plus difficile créée à Maximilien parmi les sujets de la défunte, qui vont réserver à Louis XI l'occasion d'exercer sa maëstria diplomatique : l'année ne s'achèvera pas qu'un accord substantiel ne soit intervenu entre les deux parties.

★★

Avec des succès divers, Maximilien a tenté de se consolider parmi les seigneuries de l'accidentée. Mis en échec par les *états de Flandre* qui, le 2 mai 1482, lui contestent et finalement lui refusent la pleine tutelle de ses enfants, il est, au contraire, accueilli, le 28 juillet, à Louvain, comme *père et tuteur de Philippe* ⁽⁷⁵⁾. Et, la trêve expirée, c'est avec ses Brabançons qu'en septembre il fait campagne dans le pays de Liège ⁽⁷⁶⁾ et dans le Limbourg méridional, influencé par la cité meusienne ⁽⁷⁷⁾.

Ces trêves annuelles successives n'ont pas laissé toutefois d'ouvrir la voie vers un apaisement plus durable. Le besoin général qui s'en fait sentir se traduit dans cette formule, aussi naïve qu'illusoire : *une paix finale à toujours*. Les pourparlers reprennent, pour aboutir à la veille de Noël. Et c'est la *seconde paix d'Arras*, du 23 décembre 1482 ⁽⁷⁸⁾. A vrai dire, moins un traité de paix qu'une convention de mariage. Et qui manifeste comment Louis XI a évolué, de sa visée matrimoniale de 1477 ⁽⁷⁹⁾, à un nouveau projet. Territorialement, il conserve et le fruit de son occupation militaire précipitée de cette année-là, à savoir le duché de Bourgogne ⁽⁸⁰⁾ et celui de ses récentes campagnes dans le nord : *in globo*, la Picardie. ⁽⁸¹⁾ Part assez stricte, pensera-t-on. Et tout le reste ? ... Voici où apparaît la combinaison diplomatique montée par le roi et qui doit être à la satisfaction des deux contractants : L'héritière de Bourgogne, Marie, ayant disparu, il s'en rencontre une nouvelle dans la personne de sa fille, la petite Marguerite d'Autriche. Faute d'avoir pu épouser la mère, le même dauphin Charles n'est-il pas tout indiqué pour convoler avec l'enfant ? L'écart des âges s'avère un peu moindre cette fois et surtout, il est inverse, redevenu normal ; c'est le garçon qui l'emportera sur la compagne promise ; née le 10 février 1480, celle-ci n'a d'ailleurs pas atteint ses trois ans, - ce qui ne laisse pas d'établir un record dans la précocité des mariages princiers. Et, triomphe cette fois de la tactique monarchique, sa dot, aussitôt constituée, à savoir les comtés d'Artois et de Bourgogne, l'Auxerrois, le Mâconnais, les seigneuries de Bar-sur-Seine, Noyers et Salins, passent immédiatement à la

(75) MOLINET, *op. cit.*, t. II, p. 306.

(76) Toujours francophile. Le 12 septembre il occupe, à Liège même, ville et château.

(77) C'est au cours de ces années 1480 qu'une égale présence (et assiduité de service) en Cour de Bourgogne rapproche deux familles, dont l'union connaîtra dans l'avenir un destin royal : Orange et Nassau.

(78) Voir surtout : MOLINET, *id.* p. 315-362.

(79) *cf.*, plus haut.

(80) Dont Maximilien cesse de s'attribuer le titre nobiliaire.

(81) Le comté de Flandre continuant de ressortir à la mouvance valoise, ce qui, en droit féodal, fait de son chef un homme-lige du roi.

gestion royale. Le gage maximilien de l'exécution de cette clause est dans la personne même de l'enfant qui devra, dès la meilleure saison, être dirigée sur la Cour de France ... Il dut être cette fois permis au populaire de crier : *Noë ! Noë !*

Non moins qu'à la chevance, le roi veillera donc à ce que la personne de sa future belle-fille lui soit délivrée : le printemps venu, il dépêche à Hesdin le couple des Beaujeu, afin d'y quérir et de lui amener ce nouveau *gage d'amou d'une paix d'Arras*. Le 2 juin, Paris la reçoit en dauphine. De là, elle gagne Amboise et le val de Loire, pour un séjour qui va durer dix ans et marquer son enfance ⁽⁸²⁾. Le 22 dudit mois, une cérémonie religieuse consacre et rend publiques ses fiançailles avec le jeune Charles de France, héritier présomptif du trône. Louis XI avait fait sagement de se hâter, attendu qu'il meurt deux mois plus tard ⁽⁸³⁾.

Or, c'est en tirant le meilleur parti des difficultés de Maximilien, en tant que prince à la fois consort et veuf, parmi les peuples de sa compagnie défunte, que l'habile roi Valois avait su lui imposer une tractation des plus favorables à la monarchie française. Dans les années qui vont suivre, la tactique de ce prince consistera donc essentiellement à frapper cet accord de caducité, vu le décès du signataire adverse et la tactique de ses sujets (notamment des plus importantes d'entre ses bonnes villes) de se poser en *mainteneurs* résolus de ce même instrument dont, aux moment de pointes, ils feront republier les clauses à son de trompe, parmi les rues et carrefours, appuyant ainsi leur résistance de la carte française.

En tout état de cause, la présence de la petite Marguerite d'Autriche à la Cour de France restait, pour le couple régent, un avantage singulier : cadet de la Maison de Bourbon, Pierre de Beaujeu descendait en effet d'Agnès de Bourgogne, au même titre qu'Isabelle de Bourbon, mère de Marie de Bourgogne. Une parenté étroite unissait donc la jeune protégée à ce personnage que l'enfant pouvait légitimement appeler *bel oncle*.

Pierre et Anne se voyaient donc en situation de s'augurer, jusque dans les années futures de la majorité de leur royale pupille ⁽⁸⁴⁾, l'oreille docile ... d'une reine. Quant à Maximilien lui-même, dès la disparition de son co-signataire de paix, il ne laisse pas de se prévaloir d'une priorité d'audience auprès du jeune Charles VIII, comme *père de la royne, nostre fille*. Vues sous cet angle, les fiançailles *impromptu* de ce même Charles avec l'héritière de Bretagne, en novembre 1491, prendront le sens d'une émancipation de l'homme et du souverain à l'égard d'une tutelle prolongée.

(82) Elle sut le rappeler dans ce vers, qui lui revient, quand elle fut en âge de hanter les Muses (à l'envi d'autre nobles filles, ses contemporaines) : « Ay esté myse ou grant vergier François » (la Touraine) ; cf. LA MARCHE, *op. cit.*, t. III, p. 253.

(83) Le 30 août 1483, au Plessis-lez-Tours.

(84) Qui d'ailleurs, pour sa part, ne marquait nulle hâte à exercer personnellement son autorité

Marguerite cependant croît en âge plus qu'en beauté. L'atavisme jouant en son cas du côté paternel, elle va devenir une robuste fille germanique, aux traits forts et épais, dont les arts plastiques du temps nous ont transmis le fidèle témoignage. Mais, dans son esprit, quelque chose demeurera de sa formation d'enfance au sein du pré-humanisme tourangeau. Elle en donnera la preuve dans ses pays du Nord quand, devenue puissante Régente, elle se fera édifier, à quelques pas de la grande place de Malines, un charmant hôtel, au décor discret, reflet de nos demeures seigneuriales du val de Loire, telles qu'elle les avait connues durant ses années d'exil.

★★

Mais revenons à Maximilien lui-même. Cela nous est d'autant plus aisé que la dépense de sa Maison continue d'être rédigée en français, la presque totalité des pièces *flamandes* ayant trait au petit Philippe, que la mort de sa mère vient de créer comte de Flandre ⁽⁸⁵⁾. Instaurant dans le Nord un nouveau régime de paix, le second pacte d'Arras va y susciter le déroulement de faits plus spécifiquement régionaux. Et toutefois, la situation géographique de ces seigneuries n'est pas sans *engager* de puissants voisins (principalement dans le monde germanique), ce qui élargit l'intérêt des conflits et la portée de leurs résultats. D'autre part, nulle personnalité vraiment forte et frappante n'émergeant alors, ce sont les courants historiques de l'époque qui priment en intérêt les vedettes en scène.

Ce qui reste de « l'état bourguignon » est une mosaïque. L'aspiration du prince autrichien pour lui urgente et vitale, est de s'y faire agréer comme *tuteur, mainbour et bail* de son trop jeune Philippe. Déjà, au cours de l'année 1482, il y a réussi auprès des *Etats* de Hainaut et de ceux de Brabant. Suivant sa pente, naturelle et irrésistible, il a recruté des mercenaires en Allemagne. Fort de ce triple appui, il a, dès le début de l'automne, soumis le pays liégeois : ville meusienne et campagne avoisinante, chaque cité d'importance possédant, de longue date, autour d'elle, des fiefs d'approvisionnements.

Un aspect complémentaire et confirmatif de la mosaïque (qui devient un damier), c'est que jouent en l'occurrence d'anciennes rivalités inter-urbaines : il suffit que l'un des termes s'inscrive à un tel parti, pour que l'autre affiche sans retard son adhésion au parti adverse ; le cas le plus représentatif (et gros d'effets) revient au tandem Anvers-Malines, centres germanophiles déclarés, se dressant face à l'autre tandem Bruges-Gand, cette dernière surtout, citadelle de l'autonomie flamande.

Ce sont les *Etats de Flandre* réunis chez elle qui, le 2 mai 1482, avaient mis en échec l'archiduc autrichien, en lui déniaient la pleine tu-

(85) Né à Bruges, le 22 juin 1478, il avait, dès le 30 août suivant, été transféré au château comtal de Gand, forteresse imprenable. Au surplus, craignant les Gantois, sa mère les flattait : la coquetterie de la peur.

telle de ses enfants. Elle tenait, de surcroît, le petit Philippe dans ses murs, faisant obstacle, tout ensemble, au père et au tuteur. Elle rappelait que le comté de Frandre avait traditionnellement le roi de France pour suzerain et pour appel en ultime ressort le Parlement de Paris. Et elle exigeait que le jeune prince ait pour gouverneur et chef de sa Maison un *membre de sang* ⁽⁸⁶⁾ et que des mandataires desdits *Etats* flamands soient intégrés à son Conseil ⁽⁸⁷⁾ avec voix délibérante.

Maximilien n'aborde pas de front cette double difficulté : durant la majeure partie de l'année 1488, qui suit la paix, il se « fait reconnaître » dans les comtés du Nord et dans les îles : Hollande et Zélande. S'ensuit un temps d'arrêt, où *Cœur d'Acier* ⁽⁸⁸⁾ trouve, en des chasses nombreuses et variées, un exutoire à sa fougue ⁽⁸⁹⁾.

Mais sa situation *de fait* vis-à-vis des principales villes de Flandre ⁽⁹⁰⁾ ne peut se prolonger ; quant à lui d'abord : elle infirme ses prétentions ; comment exiger le pouvoir, alors qu'on ne possède même pas la personne de l'héritier ? Quant aux cités elles-mêmes ; plus l'agglomération est importante, plus elle se sent menacée par l'épuisement rustique de pillages, perpétrés surtout (et intentionnellement) parmi ses fiefs circonvoisins. C'est la disette à bref délai ... et qui mettra les résistants à la merci du prince.

Au surplus, parti de Bruxelles le 2 mai 1485, à *tout son ost* ⁽⁹¹⁾, l'archiduc mène résolument campagne. On doit donc composer. L'édilité gantoise incline à se dessaisir de son précieux gage. Elle *avoue* enfin Maximilien comme *père et mainbour* ⁽⁹²⁾ ; s'ensuit de sa part le geste logique de la restitution de son captif : Le 7 juillet donc ⁽⁹³⁾, l'enfant sort de la ville, escorté du petit noyau de fidèles d'ancienne date qui y avaient partagé et étoffé son séjour : Ravestain son gouverneur et des collatéraux par voie illégitime : le grand bâtard Antoine ; son fils le sire de Bièvre, ⁽⁹⁴⁾ etc. Du côté adverse, c'est Olivier de la Marche qui a reçu mission de récupérer le jeune otage et de le conduire à son père. Celui-ci, après l'effusion du revoir, le dirige sur la sympathisante Malines, au surplus séjour habituel de la pseudo-grand-mère et authentique

(86) Entendons : un noble personnage, apparenté à la famille de Bourgogne (contre le germanisme envahisseur : duc de Saxe, ou autre).

(87) Déjà ! il a quatre ans ! Anticipation et caution sur l'avenir.

(88) LA MARCHE, *op. cit.*, t. III, p. 313. Différence foncière de naturel avec les princes Valois.

(89) Il est d'ailleurs contrarié dans ses déplacements par le mauvais état sanitaire dont souffre le pays. Ses offices restant à peu près fixés à Bruxelles, on a dû y laisser une part importante de la literie (42 lits !) « pour dangier de la mortalité ». B. 3.447, n° 120.019, (31 août 1484). En plus de l'insuffisance habituelle des moyens financiers, cette « pestilence » nous rend compte pour sa part, de la mention, si fréquente chez le scribe : « Monseigneur en petite compagnie ».

(90) Gand, Bruges, Ypres, Courtrai, etc.

(91) Hennuyers, Brabançons, Allemands.

(92) 28 juin. MOLINET, *op. cit.*, t. II ; p. 445 et suiv.

(93) *Id.* p. 449 ; LA MARCHE, *op. cit.*, t. III, p. 280.

(94) Fief que singularisait un cours d'eau hanté par les castors.

marraine de l'enfant : Marguerite d'York. Le voilà passé d'un tandem à l'autre et, pour sa nouvelle résidence, commence de s'esquisser un essor politique.

Son rôle, ou plutôt son étiquette, sa façade, de tuteur administrant n'étant plus contestée, Maximilien donne plus libre cours à son penchant inné et souci dominant : sa promotion, comme fils d'empereur, dans les affaires germaniques. C'était là, au surplus, un autre avantage qu'il pouvait s'augurer de sa paix avec la France ⁽⁹⁵⁾. Mettant à profit la longévité paternelle, il concerte donc, avec des mandataires de Frédéric III, un voyage, politique et intéressé, vers *les Allemagnes*, où va lui être décerné le titre fictif et vétuste, de *roi des Romains* ⁽⁹⁶⁾.

Le résultat positif de ces tractations est que père et fils se rejoignent le 22 décembre ⁽⁹⁷⁾ pour une entrée spectaculaire à Aix-la-Chapelle, - le vieil empereur entièrement habillé de noir, y compris son cheval. Le chroniqueur consigne que les deux personnages ne s'étaient pas revus *puis environ huit ans*, ⁽⁹⁸⁾ ce qui témoigne d'une abstention impériale dans les affaires de Bourgogne du vivant de la duchesse Marie. Pourquoi ce point de concentration ? En tant que lieu saint des souvenirs carolingiens, et donc, en l'occurrence, pèlerinage *pro domo* de présomés *continuateurs* de l'empire catholique-romain de l'an 800 ⁽⁹⁹⁾ et qui, dans ce sens, cultivent leur prestige.

De là, le 5 janvier, en fin de journée, ils gagnent Cologne où, le lendemain, fête des Mages, la chapelle archiducale donne une audition dans *l'église des Trois Rois* ⁽¹⁰⁰⁾. Et le voyage continue, remontant par voie de terre jusqu'à Mayence ⁽¹⁰¹⁾. Une flottille prend la suite sur le Main ⁽¹⁰²⁾, pour atteindre Francfort ⁽¹⁰³⁾, où doit se dérouler l'élection. ⁽¹⁰⁴⁾

(95) Et toutefois, la sagacité des Beaujeu, visant à un *équilibre occidental*, tentera sous main d'y freiner ses succès.

(96) Hausse-pied vers le diadème, traditionnellement dévolu à l'héritier présumptif de l'empereur en exercice. On sait que, par ailleurs (et fort ultérieurement), pastichant cette titulature du Saint-Empire, dont il consommait la ruine, Napoléon (qui qualifiait Charlemagne en ces termes : « notre auguste prédécesseur ») choisit pour son primogénit une signalisation presque identique en l'appelant : le roi de Rome.

(97) B. 3.447, n° 120.037.

(98) MOLINET, *op. cit.*, t. III, p. 2.

(99) Et des dynastes saxons du X^e siècle.

(100) MOLINET, *op. cit.*, id. p. 13.

(101) Mainz, au confluent du Main dans le Rhin. Parcours et datation erronés dans Molinet, qui fixe les deux princes en cette dernière ville du 17 au 30 janvier (*ibid.*, t. III, p. 18), alors que nos états financiers attestent leur présence à Cologne, au moins jusqu'au 19 dudit mois, (B. 3.449, n° 120.084), puis les remettent en chemin quelques jours plus tard. Le 28, ils sont au coude du Rhin, à Bingen (*ibid.*, n° 120.085), d'où ils repartent dans l'après-midi pour gagner Mayence. Sans doute, y contactent-ils l'archevêque, chancelier de l'Empire et prince électeur.

(102) Escorte et bagages. A Francfort même. un bateau entièrement réservé à la poissonnerie.

(103) Environ 40 km de navigation montante.

(104) Le 2 février (chandeleur) nouvelle audition de la chapelle du candidat.

L'événement a rassemblé, dans la cité du vote, environ 160 notabilités, gens d'église ou de noblesse ; mais six grands seigneurs seulement vont décider du choix, trois prélats et trois laïcs. Or, traditionnellement, ils doivent être sept. D'où vient cette carence ? De la récente conquête du royaume de Bohême par l'usurpateur hongrois : Mathias Corvin. La double décision qui suit présente donc un caractère d'unité ; elle est *motivée* en tant que remède : le 16 février, l'archiduc est élu et proclamé roi des Romains ⁽¹⁰⁵⁾, *pour subvenir à la débilitation de l'empereur, du bien public et de l'empire* ⁽¹⁰⁶⁾. But souligné, une semaine plus tard ⁽¹⁰⁷⁾ par cette résolution complémentaire : les électeurs consentent à *l'empereur et au roy* 26.000 hommes, soldés pour un an, aux fins d'une campagne militaire en deux étés, contre Mathias et ses conquêtes en terre impériales ⁽¹⁰⁸⁾. Restauration simultanée d'un colège et d'une mouvance.

Il restait à consacrer l'élu par la cérémonie religieuse d'un couronnement. Prolongeant leur séjour, les deux princes ne se *deslogièrent de Francfort* (par voie d'eau) que le 28 mars au soir ⁽¹⁰⁹⁾. Ils rejoignent leur base de Cologne. Pour en repartir le 15 avril, sur Aix, où se déroule le sacre, en ses rites habituels : on ceint à l'impétrant l'épée dite de Charlemagne et l'archevêque de la métropole rhénane lui met au front l'antique « cercle de fer » des rois lombards. S'ensuit un repas de gala à la Maison de Ville.

Et second retour à Cologne, où Maximilien préside son premier banquet royal. La table d'honneur s'étouffe en son milieu d'un ciel d'or « aux armes de Bourgogne » ⁽¹⁰⁹⁾, siégeant dessous : l'amphitryon adextré d'un convive que le mémorialiste présente sous cette appellation imagée : *Madame des Onze Mille Vierges*. Il s'agit d'une Supérieure générale qui, à l'instar de la martyre colonaise suivie de ses compagnes, en comptait de nombreuses répliques dans les filiales de sa maison mère.

Le nouveau roi ne s'éloigne que le 20 mai, en direction des seigneuries de l'ouest, où sa promotion dans le monde germanique va comporter un épilogue. Sans doute, dira-t-on, - et fourni par les réceptions flatteuses, courtoises, de leurs principales villes : entrées spectaculaires, banquets et, le soir venu, grandes « allumeries » ⁽¹¹⁰⁾, feux sur tonneaux de Dordrecht à Gorkum, etc. S'y distingue notamment l'édilité germanophile de Malines où, le 9 juillet, Maximilien est *reçu en grand honneur, à cause de son nouvel avènement à roy* ⁽¹¹¹⁾.

(105) B. 3.448, n° 120.141.

(106) Avec future succession.

(107) 24 février.

(108) Mardi de Pâques. Au surplus, leur présence y est attestée par la Dépende des Offices le 19 du mois (dimanche des Rameaux) sous ce libellé : le roy des Romains en sa ville de Francfort (*ibid.*, n° 120.086).

(109) MOLINET, *op. cit.*, t. III, p. 76.

(110) Nous dirions : illuminations.

(111) B. 3.448, n° 120.092.

Mais il se rencontre un effet second : c'est que, sous couleur de s'associer à la joie officielle et d'appuyer sur le bandeau dont il s'attribue, en part majeure, la collation, le vieil empereur déferle sur ces pays *aux grands deniers* ⁽¹¹²⁾, lui et *cent-quatorze chevaux*, libellé qui mesure l'importance, un tantinet abusive, de sa suite. Tout ce monde, quelque peu famélique, va, durant plus de deux mois, vivre sur les grasses Flandres et nos documents financiers attestent que la dépense quotidienne du *roi des Romains* s'en trouve pour le moins triplée. La jonction des deux princes s'opère à Louvain, le 20 juillet. Désormais, la comptabilité s'émaille, parfois de la mention limitative et humoristique : *sa Majesté l'empereur ... défrayée de vin, poisson et avoine (utinam non sumat !)* ⁽¹¹³⁾, le plus souvent, de l'aveu totalitaire : « *défrayé par tous offices* » ⁽¹¹⁴⁾. Donnons des exemples précis de ce régime. Et d'abord, l'un des plus représentatifs, puisqu'il s'agit de l'accueil réservé par Bruxelles ⁽¹¹⁵⁾ : l'édilité offre deux bœufs (un par prince) ; mais Frédéric, outre et par-dessus le sien, se fait attribuer la bagatelle de 338 livres de cette même chair ⁽¹¹⁶⁾. Pour le boire, inondation de vin de Rhin : 3.000 lots tirés d'Anvers ; consommation journalière de 360 à 400 lots, sans préjudice de capiteux brûlots de malvoisie. Le 28 juillet, Termonde a offert 270 lots de ce même vin. Frédéric fait compléter par 292, - ce que le scribe, pratiquant l'euphémisme, appelle un *parfurnissement*. Un autre, à Gand, avec 804 livres de bœuf, contre 132 pour le roi (portion congrue) ; cadence qui se perpétue au cours du mois suivant, ainsi qu'en fait foi ce bref tableau :

seconde quinzaine d'août :

5 jours de poisson . .	9.403 livres de bœuf,
	227 moutons,
	1.093 poulailles,
11 jours de chair . .	1.118 carpes de cuisine, etc.

On entend sans peine qu'une vie de Cour haussée à ce niveau accule le roi des Romains à des expédients financiers. Mais la pénurie bien connue de ce prince éloigne de lui la confiance. Les opulentes cités *marchandes* ne lui seront pas volontiers prêteuses. La surabondante agglomération d'Amsterdam avait été naguère de ressource à Philippe le Bon, parce qu'elle savait trouver en son débiteur de quoi garantir ses avances. Mais les conditions matérielles du petit-fils par vertu du mariage s'avéraient bien différentes. Celui-ci en est donc réduit à emprunter ... sur lui-même, c'est-à-dire en engageant ses revenus à venir. Le 31 août

(112) LAMARCHE, *op. cit.*, id. t. III, p. 265.

(113) *Id.*, n° 120.097.

(114) Par exemple : *Ibid.*, n° 120.096.

(115)' 24 juillet. Daté par cette formule : *veille de saint Jacques et saint Christophe. Ibid.*, n° 120.097.

(116) *Ibid.*, n° 120.099.

1486, de Lille où il séjourne, il lance un emprunt de 6.060 livres sur la Recette générale de Bourgogne, à financer par des rentrées d'impositions qui, normalement, ne seraient exigibles qu'à la Saint-Jean-Baptiste de l'année suivante ⁽¹¹⁷⁾. Ses receveurs doivent procéder sans délai : anticipation forcée, qui n'ira pas sans contrecoups vexatoires parmi les contribuables. Ainsi le comportement abusif de Frédéric III rend son fils impopulaire chez les *ci-devant* sujets bourguignons.

Clairvoyant et sourcilleux, le Flamand surtout se lasse d'avoir à entretenir tout ensemble (et, en apparence, *sine die*) *Ohne Geld et Lehre Tasche*. Il ne suivra donc ni Hainaut ni Brabant, dans une acceptation totale : l'autorité maximilienne change de degré suivant les fiefs. Le 29 septembre, l'empereur est encore à Anvers ⁽¹¹⁷⁾. Il y était entré le 12 juin. Sa visite se sera prolongée largement plus d'une saison.

On conçoit aisément l'effet d'un tel autoritarisme sur l'indépendance ombrageuse des grandes cités flamandes. Allaient-elles glisser vers la germanisation ? Car la situation *de fait* du jeune Maximilien est double : comme *mainbour* et tuteur de l'héritier de Bourgogne, il ne peut que rechercher la paix de ses seigneuries et le bonheur de ses peuples ; mais comme fils et héritier lui-même du chef du Saint-Empire, il est, et se dit être, entre les princes allemands, le premier à devoir à son vieux père, Frédéric III, l'assistance vassalique. Et celui-ci visant manifestement à faire pression sur la vie flamande, il en résulte, dans l'action du *roi des Romains*, une continuelle ambiguïté.

Or celui-ci s'est entouré d'une garde allemande, ce qui souligne et sa défiance quant à l'élément néerlandais et les préférences spontanées de sa mentalité. Peu suspect de germanophobie, Molinet n'en déplore pas moins la rudesse naturelle de ces recrues. On peut y ajouter une sorte de voracité exaltée par la riche productivité des fiefs bourguignons. Le chroniqueur est forcé d'en convenir : la garde du prince *mange le plat pays*. Et le prince lui-même, *Sans le Sou*, donne l'exemple de ne pas régler ses dépenses. Or, il en fait d'importantes : l'hiver s'annonçant rigoureux, l'on assiste, à Bruges, à des provisions massives et croissantes de combustible : gros bois, faisceaux, fagots, tourbe, etc. ⁽¹¹⁸⁾

L'effet de ce concours d'épreuves ne se laisse pas attendre, dès les premiers jours de février, l'émeute sévit dans Bruges, c'est l'artisanat (les corps de métiers) qui a donné le branle : le marché urbain est équipé en redoute d'artillerie. Face à lui, dans un vieil hôtel, qui peut encore passer pour une maison forte (et qu'on nomme le *Kronenbourg*) Maximilien, assisté d'une poignée de fidèles, essaie de tenir tête à ses sujets révoltés ⁽¹¹⁹⁾. Comme il arrive toujours en pareil cas, ceux qui ont dé-

(117) 24 juin 1487. cf. B. 3.448, n° 120.116.

(118) Notamment les 28 décembre, 14 et 26 janvier, B. 3.449, n°s respectifs : 120.156, 120.169, 120.170. Sans préjudice de l'essor du charbon de bois dans la combustion courante.

(119) On trouvera le récit tout au long dans : MOLINET, *id.*, t. III, p. 208 et suiv.

clenché le mouvement en perdent vite la direction. Celle-ci, par une pente rapide et fatale, passe aux extrémistes : éléments populaires, que le chroniqueur cerne de cette épithète : *les meutins*. ⁽¹²⁰⁾ Ceux-ci déferlent plusieurs fois jusqu'à la chambre du prince. L'existence individuelle cesse alors de compter devant le virus des passions politiques : le hord des supplices est dressé en permanence sur ledit marché et il ne se passe guère de « journée » révolutionnaire qui ne se solde par une exécution des vaincus.

Contre fortune périlleuse, Maximilien s'efforce de garder bon visage. Des preuves répétées nous en viennent, de la tenue de ses services domiciliaires, celle-ci par exemple : *les mestiers et la bourgeoisie* ⁽¹²¹⁾ *se tenoient encore* ⁽¹²²⁾ *en armes sur le marché et les aucuns à la Cour, par l'ordonnance de ceux dudit marché.* ⁽¹²³⁾ Et ceux-ci, Maximilien les fait traiter à table : *par quoy a esté fait desroy* ⁽¹²⁴⁾ *par les Offices, ainsi que les jours précédents.* ⁽¹²⁵⁾

Simultanément, le franc de Bruges ⁽¹²⁶⁾ renouvelle sa composition, *sous la commission de l'archiduc Philippe, prince du pays, autorisé du roy de France comme souverain.* ⁽¹²⁷⁾ Formule qui mesure l'écart des points de vue entre le *mainbourg* allemand et les *membres de Flandre* ... Et situation qui fût demeurée sans issue, si un caractère commun aux deux partis adverses n'eût joué en faveur de leur apaisement.

A la différence de Gand qui, dans son dynamisme quotidien, s'avère surtout collectivité *marchande*, la cité brugeoise ⁽¹²⁸⁾, éparse en ses couvents, béguinages et jardins, retient un fond de climat religieux et confessionnel. Or, sous cet angle, le captif est d'une qualité particulière. Le Saint-Siège ne pouvait en effet rester indifférent au sort de celui que l'âge et la caducité de l'empereur en exercice paraissaient destiner au diadème dans un proche avenir. Le 23 mars suivant, le Pape, Innocent VIII, fait donc expédier un monitoire énergique, exigeant la libération du prisonnier et de l'élément nobiliaire qui partage son infortune, sous peine d'excommunication majeure et d'interdit culturel. En vain, le pouvoir insurrectionnel en appelle-t-il du Pape au Pape mieux informé : l'impérative menace est maintenue. Excédé de sa captivité, ⁽¹²⁹⁾

(120) Les fauteurs d'émeutes ; cf. le patronyme français : Mutin, trait de caractère.

(121)' C'est nous qui soulignons.

(122) Comme depuis le début du mois.

(123) C'est l'aveu de la contrainte exercée sur le roi des Romains.

(124) Entendons : surcroît et liesse; cf., l'expression courante : « belle chère et des roy d'hôtel. »

(125) Voir : B. 3.449, n°s 120.176 - 120.181 (cette dernière pièce datée du 14 février).

(126) Assemblée des libertés communales.

(127) MOLINET, *id.*, t. III, p. 221.

(128) Le mémorialiste officiel écrit : brughelin (g guttural : bru-gue-lin).

(129) Comme le sera, au siècle suivant, François I^{er} à Madrid.

Maximilien défère, pour l'essentiel, à ses oppresseurs. Et c'est ainsi que prennent corps vers le milieu de mai, les principaux articles d'une paix de Bruges, ⁽¹³⁰⁾ équivalant, pour le Habsbourg, au rachat de sa liberté : il renonce donc à l'exercice des pleins pouvoirs sur le comté de Flandre, ⁽¹³¹⁾ qui sera gouverné de concert par les *seigneurs du sang*, ⁽¹³²⁾ les membres du Conseil ⁽¹³³⁾ et les mandataires des *états flamands*. Combinaison qui paraît d'une sorte à ne guère dépasser le parchemin. Pour prix de sa quasi-abdication, lesdits états lui assurent une pension annuelle de 1.000 livres, à lui servir jusqu'à la majorité du jeune Philippe. Ambition tentaculaire : des bases sont jetées en vue d'une *confédération des seigneuries ci-devant bourguignonnes*, bien entendu sous hégémonie flamande. Le tout, juré par les contractants en l'église Saint-Donat, le 23 mai, fête de l'Ascension. Dès le lendemain, concrétisant sa délivrance, le roi des Romains s'éloigne.

Et le vent va tourner. Par une pente naturelle en effet, dès les premières semaines d'une situation devenue pour lui dramatique, le fils en avait appelé à une rescousse paternelle. Qu'il ait donc orchestré son évacuation de Bruges en fonction des approches de troupes en partie germaniques (amenées sur les lieux par Frédéric III en personne), ⁽¹³⁴⁾ l'enchaînement des dates suffit à le prouver. Ayant concentré, sur son château de Maele, de la seigneurie et des effectifs militaires à sa discrétion, il reprend aussitôt le ton d'autorité, pour imposer aux états du pays une contribution en numéraire, ⁽¹³⁵⁾ alourdie encore d'un convoi de « 40 à 50 chariots de vivre », à diriger sur « l'ost des Allemands ». ⁽¹³⁶⁾ Pour se faire obéir d'urgence, Maximilien brandit l'épouvantail d'une descente impériale. Or, celle-ci était en voie d'arrivée et si bien que le 1^{er} juin, veille de Pentecôte, à Louvain, le prince opère sa jonction avec ses *libérateurs* germaniques. ⁽¹³⁷⁾

Le point visé est Gand, principalement dans ses faubourgs du Nord. Que l'empereur donne des signes incontestables de sénilité, cela ressort de l'excès même de ses menaces, excès propres à nourrir chez l'assiégé le maximum d'énergie défensive. Nous n'avons pas à suivre sur le terrain militaire, les aléas d'une résistance sacrée. En conformité avec la paix récente, le jeune Philippe est nanti, pour gouverner, d'un membre *du sang*, le sire de Clèves, *petit parent*, comme il se qualifie modestement lui-même et qui, soit à Gand, soit à Malines, tente d'écarter des sujets bourguignons le spectre de la domination allemande.

(130) Alias : « paix de Flandre ». (*Ibid.*, p. 318 et suiv.).

(131) Dont, à cet égard, il délie les sujets du serment de fidélité.

(132) Les descendants authentiques des Valois de Bourgogne.

(133) Du père et du fils.

(134) Ce dont il était clandestinement instruit.

(135) Dont le chiffre (50.000 écus selon Molinet) souligne l'avidité du spoliateur.

(136) On voit ici à nu ce que représentent de telles exactions face à l'économie flamande.

(137) MOLINET, *ibid.*, t. III, p. 359.

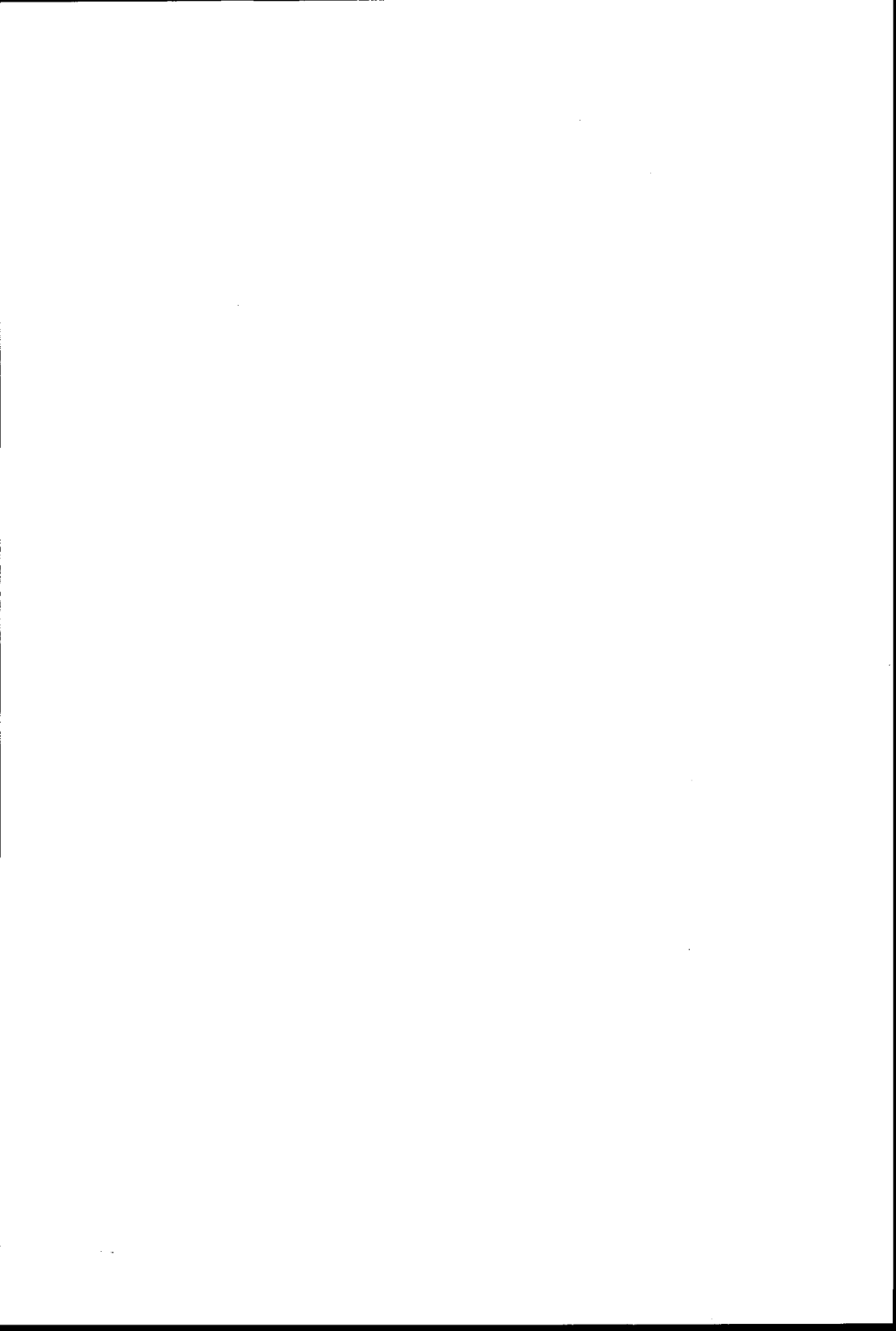
Aussi bien, à cette charnière des abords de 1490, l'intérêt se déplace-t-il de Maximilien, soucieux de plus en plus de son proche avenir *impérial*, vers ce futur Philippe le Beau, *seigneur naturel* des Flandres.

(A suivre)

Henri DAVID,

Docteur ès Lettres,

Prix d'honneur des Ecrivains de France.



LA REVOLUTION CULTURELLE EN CHINE.

Les constatations que je vais émettre ici ont été recueillies auprès de diverses autorités chinoises au cours d'un bref séjour effectué en 1966 en République Populaire de Chine. Vu mon ignorance de la langue chinoise, toute conversation avec des dirigeants chinois avait nécessairement lieu par le canal d'un interprète. D'autre part, je n'ai malheureusement pu avoir aucun contact avec des porte-parole de l'opposition. Mes observations s'avèrent donc très fragmentaires et il serait à coup sûr illégitime d'émettre un jugement définitif sur la révolution culturelle en Chine. Rappelons encore que si beaucoup de publications traitent de ce sujet, elles pèchent souvent soit par ignorance et par incompréhension, soit par un esprit prévenu entaché de nationalisme, de nostalgie colonialiste et de racisme, ce qui entraîne en Europe la diffusion d'informations déformées ou erronées. Or il faut éviter d'assimiler les problèmes de la Chine à ceux du monde occidental, car l'utilisation de la logique déductive cartésienne fausse la portée de nos réflexions sur des phénomènes marqués de l'esprit oriental. Néanmoins, je vais m'efforcer d'analyser la révolution culturelle en Chine dans un esprit d'objectivité rigoureuse, sans parti pris politique et sans — bien entendu — chercher à imposer des vues personnelles.

Pendant vingt-cinq siècles, la pensée de Confucius, consacré « sage pour dix mille siècles », a réglé la vie des Chinois. En établissant un code de toutes les obligations morales allant jusqu'aux règles d'étiquette les plus sévères et les plus étriquées, Confucius cherchait principalement à conserver l'ordre établi dans une société féodale. Une des données fondamentales de son éthique était la fidélité au monarque légitime. En prônant l'immobilisme politique, économique et social et le narcissisme culturel, la pensée confucéenne avait engendré en Chine une véritable léthargie à l'échelon national. Au XIX^e siècle, l'Empire chinois, dirigé par une dynastie étrangère et desservi par des fonctionnaires corrompus, était livré aux guerres civiles et au banditisme. Epidémies et famines décimaient une population passive et misérable. Les puissances européennes profitèrent de l'immense retard de la Chine pour lui imposer au moyen de « traités inégaux » des concessions de territoires et des privilèges d'exterritorialité. La révolution de 1911 amena la chute de la dynastie, mais l'anarchie redoubla d'intensité. A la guerre civile succéda la guerre sino-japonaise, à la guerre sino-japonaise, une seconde guerre civile qui aboutit à la prise du pouvoir par le *Parti Communiste Chinois* et à la proclamation par Mao Tsé-toung de la République Populaire de Chine le 1^{er} octobre 1949 à Pékin.

La Chine devenait ainsi un pays socialiste dirigé par un gouvernement marxiste-léniniste se référant, toutefois, à la pensée de Mao Tsé-

toung qui a revu et corrigé les données socialistes posées par Marx, Engels et Lénine. Rappelons que les marxistes-léninistes considèrent que la société capitaliste est une société où une minorité, la bourgeoisie, exerce en fait une dictature voilée ou non sur la majorité constituée par les travailleurs. La prise du pouvoir révolutionnaire renverse cet état de choses : l'ensemble des travailleurs exerce alors une dictature sur la minorité des anciens exploiters afin de les empêcher de reprendre le pouvoir : c'est la dictature du prolétariat. Cependant, dans une société socialiste, les classes et les habitudes mentales du monde capitaliste continuent à exister bien que les anciennes classes aient perdu leur base économique : « Tout en reconnaissant que, écrit Mao Tsé-toung, dans le cours général du développement historique, le matériel domine le spirituel, l'être social domine la conscience sociale, nous reconnaissons et devons reconnaître l'action en retour du spirituel sur le matériel, de la conscience sociale sur l'être social, de la superstructure sur la base économique. » D'après le président chinois, ce sont donc les idées qui transforment le monde et ce sont les masses, imprégnées d'idées, qui opèrent ce changement, non la force brutale : le facteur décisif est donc l'homme, non le matériel.

Après la prise du pouvoir, le nouveau gouvernement chinois adopte d'abord un régime d'économie mixte où coexistent un secteur socialisé — les activités clés — et un secteur libre. Ce dernier est par la suite progressivement étatisé. Dès 1956, le *Parti Communiste Chinois* s'efforce de refaçonner la pensée des intellectuels — dont beaucoup sont d'origine bourgeoise — en leur demandant de critiquer sans crainte et sans restriction ce qui ne va pas dans le régime pour dégager des idées nouvelles facilitant les transformations socialistes. Mais cette campagne entraîne une réaction bourgeoise, ce qui amène le *Parti Communiste* à envoyer des centaines de milliers d'intellectuels dans les campagnes pour prendre contact avec les réalités populaires. Toutefois, ces mesures s'avèrent insuffisantes. En outre, les attaques chinoises contre le révisionnisme moderne conduisant, selon Mao Tsé-toung, à un rétablissement progressif du capitalisme en U.R.S.S., aboutissent à une rupture idéologique entre Moscou et Pékin. Dès lors, on envisage une « remise dans le moule » des intellectuels — y compris les cadres de l'administration et du parti.

De septembre 1965 à mai 1966, des pamphlets soulignent la nécessité de soumettre à la critique les personnalités bourgeoises adversaires du régime. Ils rappellent que la lutte des classes existe toujours dans la société socialiste. C'est ainsi que l'U.R.S.S., premier grand Etat socialiste fondé par Lénine, s'est, tout au long d'un processus d'évolution pacifique, engagée dans la voie de la restauration du capitalisme. Comme la même tendance se manifeste en Chine — où une nouvelle couche de privilégiés cherche à s'emparer du pouvoir —, une révolution dans le domaine idéologique et politique apparaît nécessaire. Cette campagne stratégique longuement mûrie aboutit à la proclamation de la *grande révolution culturelle prolétarienne*. Remarquons, à ce propos, que la tra-

duction française mot à mot « grande révolution du prolétariat en ce qui concerne la culture » ne rend pas toutes les nuances de la langue chinoise qui met surtout l'accent sur le terme « prolétariat » et non sur le terme « culture ». D'autre part, la conception du terme « révolution » est très différente pour un Occidental et pour un Chinois. L'Occidental y associe mentalement les idées de 1789 — Liberté, Egalité, Fraternité — alors que le Chinois rejette cette conception de la révolution bourgeoise qu'il considère comme des mots d'ordre hypocrites utilisés pour préserver des intérêts de classe.

En mai 1966, une quarantaine d'étudiants de l'Université de Pékin forment les premiers Gardes rouges. Dans des journaux en gros caractères, ils appellent tous les étudiants et les enseignants à combattre la bourgeoisie révisionniste et surtout les autorités académiques qui s'efforcent de transformer en continuateurs de la bourgeoisie les étudiants — dont plus de 40% proviennent d'ailleurs encore de familles bourgeoises ne représentant pourtant que 5% de la population —. Les Gardes rouges — dont le nombre ne cesse de s'étendre — entament l'épuration de la *Ligue des Jeunesses Communistes* dirigée par des révisionnistes. Ils critiquent aussi les erreurs de certains dirigeants du *Parti Communiste* dans des grands débats publics où règne un large esprit d'opinion. Ils cherchent à instaurer un système de démocratie directe : leur mouvement — radicalement égalitaire — est surtout dirigé contre l'autoritarisme, l'arrivisme et les privilèges matériels des cadres du *Parti Communiste* qui ont perdu le contact avec les masses. Ceux-ci réagissent en déclarant illégal le mouvement des Gardes rouges. Mais Mao Tsé-toung et plusieurs membres du *Comité central du Parti Communiste* appuient le mouvement qui fait dès lors tache d'huile dans toutes les Universités et les écoles secondaires du pays.

Les Gardes rouges s'attaquent aux « quatre anciennetés » : la culture, l'idéologie, les mœurs et les coutumes considérées désormais comme désuètes. En principe, ils utilisent la persuasion et non la coercition pour amener les révisionnistes à faire leur autocritique : l'étude des œuvres de Mao Tsé-toung et le travail manuel permettent leur rééducation. Les Gardes rouges rebaptisent les rues et affublent magasins, écoles et usines de noms révolutionnaires ; ils placent des statues, des bustes, des tableaux et des photographies de Mao dans tous les bâtiments publics ; ils affichent partout des citations du président, défilent dans les rues en entonnant des chants révolutionnaires, brandissent des drapeaux rouges ainsi que le fameux petit livre rouge, véritable condensé de la doctrine de Mao Tsé-toung ! Quelques désordres sont inévitables. Certains exaltés se livrent à des déprédations contre des monuments anciens, brûlent des livres et molestent des gens. Mais ces éléments gauchistes sont rapidement écartés et des mesures sont prises pour protéger les souvenirs prestigieux de l'ancienne Chine. A certains endroits, des heurts se produisent entre Gardes rouges et ouvriers — la tendance à uniformiser les salaires des paysans, des ouvriers et des cadres entraîne, en effet, un certain mécontentement — ou entre factions rivales de Gardes

rouges soutenant des thèses différentes quant à l'application pratique de la ligne révolutionnaire issue de la pensée de Mao. On constate aussi dans certains organismes des contre-courants soutenus par les droitiers qui, bien que minoritaires, conservent une puissance politique très forte,

En août 1966, le *Comité central du Parti Communiste Chinois* officialise la révolution culturelle, nouvelle étape de la pensée socialiste. Il décrète la mobilisation des masses et prône l'application résolue de la ligne de classe du parti ; il exige la réforme de l'enseignement par la réduction du temps de scolarité et l'allègement des programmes ; il veut prévenir la restauration de la bourgeoisie en écartant les révisionnistes des postes de direction ; il demande, enfin, aux travailleurs de faire la révolution et de promouvoir la production. La ligne préconisée par Mao Tsé-toung triomphe. Les effectifs des Gardes rouges continuent à se multiplier et des millions d'entre eux venus de tous les coins de la Chine défilent devant le Président sur la place Tien An-men à Pékin. D'autre part, on assiste partout à des limogeages et à des destitutions officielles accompagnées d'autocritiques retentissantes.

La révolution culturelle s'étend bientôt à l'armée, aux usines et aux campagnes. Le mouvement engendre certaines résistances — notamment à Changhaï où ses adversaires déclenchent même une grève générale —. Mais les opposants sont écrasés. Des comités révolutionnaires, basés sur la triple union des militants des organisations de masse, des cadres révolutionnaires et des représentants de l'armée et de la milice, prennent le pouvoir dans toutes les provinces. En octobre 1968, le *Comité central* ratifie le rapport de vérification sur les crimes de Liou Chao-shi, considéré comme le principal dirigeant révisionniste : il est exclu du parti et destitué de toutes ses fonctions. La première phase de la révolution culturelle est terminée.

Cherchons maintenant à analyser de plus près la grande révolution culturelle prolétarienne. Pour les Chinois, celle-ci constitue la lutte de la conception prolétarienne du monde contre la conception bourgeoise du monde dont l'enjeu est la direction dans le domaine idéologique. Elle est d'abord une *rupture avec le passé*. Elle veut détruire les coutumes, les mœurs et les traditions de la classe bourgeoise implantées depuis des millénaires et faire disparaître l'individualisme et les survivances du mandarinat. L'art et la littérature doivent devenir l'expression de la culture prolétarienne. C'est ainsi que le théâtre et l'opéra restaient dominés par les empereurs et les rois, les généraux et les ministres, les lettrés et les courtisanes. On s'efforce maintenant d'en transformer le contenu en campant des personnages héroïques d'ouvriers, de paysans et de soldats armés de la pensée du président Mao en vue de renforcer les sentiments collectivistes et la conscience politique révolutionnaire du peuple.

La révolution culturelle qui s'efforce de toucher l'homme dans ce qu'il a de plus profond, prône un *monisme intellectuel*. Elle veut doter la Chine d'une pensée révolutionnaire unifiée qui n'est ni celle de Confucius, promoteur d'une morale aristocratique, qui a figé la civilisation

chinoise durant vingt-cinq siècles, ni celle de l'idéologie révisionniste, prônant l'« économisme » — point de rencontre du capitalisme réformé de l'Occident et du socialisme réaliste de l'U.R.S.S. — où les progrès techniques permettent la satisfaction des besoins essentiels qui s'accroissent eux-mêmes qualitativement et quantitativement — par exemple, l'automobile — et où une classe de technocrates domine la classe des prolétaires.

Cette pensée révolutionnaire unifiée est la dialectique matérialiste de Mao Tsé-toung. Pour éviter qu'elle ne reste l'apanage des lettrés et des spécialistes et pour la répandre dans les masses, il faut éditer ses œuvres et les lire.

Enfin, la révolution culturelle vise à la *transformation morale de l'homme*. « Le peuple, selon Mao, le peuple seul, est la force motrice, le créateur de l'histoire universelle. » Or le régime socialiste constitue une phase transitoire vers l'établissement d'une société communiste où la lutte des classes aura disparu. Pour y arriver, les hommes doivent changer de comportement, atteindre un haut degré de maturité politique pour exercer effectivement le pouvoir politique. Le goût du profit personnel et l'esprit d'égoïsme aboutissent à la restauration du capitalisme. Ils doivent être remplacés par l'esprit de sacrifice et le dévouement absolu aux intérêts de la collectivité qui impliquent actuellement la limitation des besoins matériels. Cette transformation morale de l'homme, but fondamental de la révolution culturelle, doit s'accomplir au cours de la phase du socialisme.

La révolution culturelle ouvre une ère nouvelle dans l'histoire du mouvement communiste international. Pour assurer la relève de l'esprit révolutionnaire dans la génération montante, elle fait confiance à la jeunesse et, renversant les traditions ancestrales de piété filiale et de hiérarchie, elle met l'accent sur le refus d'accepter la tradition, la spontanéité, l'esprit d'invention et d'initiative, la foi, l'enthousiasme et la pureté. Les dirigeants chinois n'écartent pas l'éventualité d'une attaque des Etats-Unis ou de l'U.R.S.S. contre la Chine. La révolution culturelle leur permet de stimuler l'ardeur politique dans la société post-révolutionnaire et de mobiliser les masses en vue d'une guerre défensive. La vision révolutionnaire chinoise ne se considère, toutefois, pas comme définitive : elle sera révisée au fur et à mesure que l'industrialisation entraînera une transformation de la vie et des mentalités ⁽¹⁾. En attendant, le gouvernement chinois ayant écarté la solution de l'aide étrangère — considérée à juste titre comme trop onéreuse, — seule une politique — érigée en morale — d'austérité sévère peut permettre et encourager l'accélération des progrès de l'agriculture et de l'industrie chinoise.

Pierre SALMON,
Université Libre de Bruxelles.

(1) La disparition de Lin Piao (22 septembre 1971) et l'admission à l'O.N.U. de la République Populaire de Chine (26 octobre 1971) ont amené d'importants changements dans la politique extérieure et intérieure du gouvernement chinois. Un nouveau séjour en Chine serait nécessaire pour rendre compte des transformations survenues sur la scène chinoise.

INFORMATION PEDAGOGIQUE

LA CONDITION FEMININE.

CONSEILS POUR L'UTILISATION DE CES TEXTES.

Ces textes peuvent être utilisés en classe de seconde dans le cadre d'un exposé sur les *Droits de l'Homme* pour montrer que les droits de la femme ont souvent été méconnus, ou bien en classes terminales, lors d'une étude sur les civilisations. ⁽¹⁾

On peut procéder à une recherche, dans ces divers codes, des articles considérant la femme comme une mineure, idée qui a subsisté de l'Antiquité à nos jours : le mari est le maître et possède le droit de correction.

On peut aussi montrer qu'une certaine protection était accordée à l'être faible que pouvait être la femme : le code était un progrès sur la violence qui l'avait précédé.

Enfin préciser que les codes seuls ne peuvent permettre de tracer un tableau complet de la condition de la femme, ils doivent être nuancés par la description des mœurs d'après les pièces d'archives et les textes littéraires.

LE CODE D'HAMMOURABI.

Le roi de Babylone Hammourabi (vers 1730 av. J.-C.) fit graver les articles de son code sur un bloc de diorite découvert en 1901-1902. Il est probable que ce code le plus ancien que nous connaissons, s'inspirait des lois sumériennes.

ARTICLE 29 — *Si son fils (d'un officier ou homme d'armes) est en bas âge, et s'il ne peut gérer pour son père, il sera donné un tiers des champs et jardins à sa mère et sa mère l'élèvera.*

ARTICLE 117 — *Si une dette a contracté (sic) un homme, et s'il a donné pour de l'argent ses femmes, fils, fille et les a livrés à la sujétion, durant trois ans ils serviront dans la maison de leur acheteur et coacteur, dans la quatrième année, il les remettra en liberté.*

ARTICLE 129 — *Si la femme d'un homme a été prise au lit avec un autre mâle on les liera et jettera dans l'eau, à moins que le mari ne laisse vivre sa femme, et que le roi ne laisse vivre son serviteur.*

(1) Par référence aux programmes français.

ARTICLE 130 — *Si un homme a violenté la femme d'un homme qui n'a pas encore connu le mâle et demeure encore dans la maison paternelle, s'il a dormi dans son sein, et si on le surprend, cet homme est passible de mort, et cette femme sera relâchée.*

ARTICLE 133 — *Si un homme a été fait captif, et s'il garde de quoi manger dans sa maison, et si sa femme est sortie de la maison de son époux et entrée dans une autre maison ; parce que cette femme n'a pas gardé son époux, et est entrée dans une autre maison, on la fera comparaître, et on la jettera dans l'eau.*

ARTICLE 134 — *Si un homme a été fait captif, et s'il n'a pas de quoi manger dans sa maison, et si sa femme est entrée dans une autre maison, cette femme est sans faute.*

ARTICLE 137 — *Si un homme s'est disposé à répudier une concubine qui lui a procréé des enfants ou bien une épouse qui lui a procréé des enfants, il rendra à cette femme sa seriqtu ⁽¹⁾, et on lui donnera l'usufruit des champs, vergers et autre bien et elle élèvera ses enfants. Après qu'elle aura élevé ses enfants, on lui donnera une part d'enfant de tout ce qui sera donné aux enfants et elle épousera l'époux de son choix.*

ARTICLE 138 — *Si un homme veut répudier son épouse qui ne lui a pas donné d'enfants, il lui donnera (tout l'argent) de sa tirhatu ⁽²⁾ et il lui restituera intégralement la seriqtu qu'elle a apportée de chez son père, et il la répudiera.*

ARTICLE 139 — *S'il n'a pas de tirhatu, il lui donnera une mine d'argent pour la répudiation.*

ARTICLE 141 — *Si l'épouse d'un homme qui demeure chez cet homme, était disposée à sortir, a provoqué la division, a dilapidé sa maison, négligé son mari, on la fera comparaître et si son mari dit : « Je la répudie », et il la laissera aller son chemin, et ne lui donnera aucun prix de répudiation. Si son mari dit : « Je ne la répudie pas », son mari peut épouser une autre femme, et cette première femme demeurera dans la maison de son mari comme esclave.*

ARTICLE 142 — *Si une femme a dédaigné son mari et lui a dit, tu ne me posséderas pas, son secret sur le sort qu'elle subit sera examiné, et si elle est ménagère, sans reproche et si son mari sort et la néglige beaucoup, cette femme est sans faute ; elle peut prendre sa seriqtu et s'en aller dans la maison de son père.*

(1) SERIQTU = apport fait par la femme pour subvenir aux charges du mariage, c'est une dot ; la fille qui a reçu la *seriqtu* est exclue de la succession paternelle. La *seriqtu* passe aux enfants et s'il n'y a pas d'enfants à la maison paternelle.

(2) TIRHATU = dotation faite par le fiancé au père de la femme.

ARTICLE 143 — *Si elle n'est pas ménagère, mais coureuse, si elle dilapide la maison, néglige son mari, on jettera cette femme dans l'eau.*

ARTICLE 145 — *Si un homme a pris une épouse et si elle ne lui a pas donné d'enfants, et s'il se dispose à prendre une concubine, il peut prendre une concubine, et l'introduire dans sa maison. Il ne rendra pas cette concubine l'égal de l'épouse.*

ARTICLE 148 — *Si un homme a pris une épouse et si une maladie (?) l'a contractée, et s'il se dispose à en prendre une autre, il peut la prendre, mais il ne répudiera pas son épouse que la maladie (?) a contractée, elle demeurera à domicile, et aussi longtemps qu'elle vivra, il la sustentera.*

ARTICLE 150 — *Si un homme a donné un noudounnou (3) à son épouse, champ, verger, maison et lui a laissé une tablette : après la mort de son mari, ses enfants ne lui contesteront rien : la mère après sa mort le donnera à l'un des enfants qu'elle préfère, mais elle ne le donnera pas à un frère.*

ARTICLE 151 — *Si une femme qui demeure dans la maison d'un homme, s'est fait promettre par son mari qu'elle ne serait pas saisie par ses créanciers, et s'est fait délivrer une tablette, si cet homme, dès avant d'épouser cette femme, est chargé de dettes, le créancier de la dette ne saisira pas son épouse; et si cette femme dès avant d'entrer chez cet homme est chargée de dettes, le créancier de la dette ne saisira pas son mari.*

V. SCHELL, *La loi de Hammourabi*,

2^e édition, Paris, Ernest Leroux, 1904.

Le Code est sévère pour la femme, le mari endetté peut la livrer à son créancier, si le divorce est admis pour les deux époux, l'homme est plus libre, la femme ne peut divorcer que si elle est irréprochable.

Le mari a droit aux concubines, la femme a pour rôle de donner des enfants à son mari. Cependant les créanciers du mari n'ont pas le droit de la saisir, chacun des époux est personnellement tenu de ses dettes antérieures au mariage. La femme conserve la possibilité de s'obliger, elle est propriétaire de sa dot, le code protège la femme contre le viol et en cas de maladie, le mari doit subvenir à ses besoins. Après la mort du père, elle exerce la puissance paternelle.

(3) NOUDOUNNOU = donation faite par le mari à la femme durant le mariage, le noudounnou n'est pas obligatoire.

LA LOI DE MANOU.

Le Mānava-Dharma-Çastra ⁽¹⁾ communément appelé loi de Manou, dont la date est indéterminable (II^e siècle av., II^e siècle ap.) recommande d'honorer les femmes.

Les femmes mariées doivent être comblées d'égards et de présents par leurs pères, leurs frères, leurs maris et frères de leurs maris lorsque ceux-ci désirent une grande prospérité ...

Partout où les femmes sont honorées, les divinités sont satisfaites.

Lorsqu'une femme brille par sa parure, toute sa famille resplendit également, mais si elle ne brille pas, la famille ne jouit d'aucun éclat...

(livre 3)

Mais elle reste une inférieure, soumise à l'homme.

Initiée au Vēda, elle ne participe qu'à des cérémonies religieuses incomplètes.

Les mêmes cérémonies, mais sans les prières, doivent être accomplies pour les femmes dans le temps et dans l'ordre déclarés, afin de purifier leurs corps...

La cérémonie du mariage est reconnue par le législateur remplacer, pour les femmes, le sacrement de l'initiation prescrit par le Vēda : leur zèle à servir leur époux leur tient lieu de séjour auprès du père spirituel, et le soin de leur maison, de l'entretien du feu sacré...

(livre 2)

Apprenez maintenant les lois qui regardent les femmes :

Une petite fille, une jeune femme, une femme avancée en âge, ne doivent jamais rien faire suivant leur propre volonté, même dans leur maison.

Pendant son enfance, une femme doit dépendre de son père ; pendant sa jeunesse, elle dépend de son mari ; son mari étant mort, de ses fils, si elle n'a pas de fils, des proches parents de son mari, ou à leur défaut, de ceux de son père ; si elle n'a pas de parents paternels, du souverain ; une femme ne doit jamais se gouverner à sa guise.

Qu'elle ne cherche jamais à se séparer de son père, de son époux ou de son fils, car en se séparant d'eux, elle exposerait au mépris les deux familles.

(1) Çastra : instructions en vers.

Elle doit toujours être de bonne humeur, conduire avec adresse les affaires de la maison, prendre grand soin des ustensiles du ménage, et n'avoir pas la main trop large dans sa dépense.

Celui auquel elle a été donnée par son père, ou par son frère avec l'assentiment paternel, elle doit le servir avec respect pendant sa vie, et ne point lui manquer après sa mort, soit en se conduisant d'une manière impudique, soit en négligeant les oblations qu'elle doit lui adresser.

Quoique la conduite de son époux soit blâmable, bien qu'il se livre à d'autres amours et soit dépourvu de bonnes qualités, une femme vertueuse doit constamment le révéler comme un Dieu.

Une femme qui désire obtenir le même séjour de félicité que son mari, ne doit rien faire qui puisse lui déplaire, soit pendant sa vie, soit après sa mort, qu'elle amaigrisse son corps volontairement en vivant de fleurs, de racines et de fruits purs ; mais après avoir perdu son époux qu'elle ne prononce même pas le nom d'un autre (').

LOI DE MANOU.

par A. LOISLEUR-DESLONGCHAMPS,
Paris, Imprimerie de Grapelet, 1833.

LE CORAN.

La condition de la femme établie par le Coran (VII^e siècle).

Aux héritiers hommes une part de ce que laissent les pères et les mères et les proches. Aux femmes, une part de ce que laissent les père et mère et les proches, que ce soit peu ou que ce soit beaucoup. Peu importe.

Allah vous fait commandement au sujet de vos enfants : au mâle portion semblable à celle de deux filles.

... A vous la moitié de ce que laissent vos épouses, si elles n'ont pas un enfant. Si elles ont un enfant, à vous le quart de ce qu'elles ont laissé après des legs par testament des défuntés ou extinction des dettes.

A elles le quart de ce que vous laissez si vous n'avez pas un enfant ; si vous avez un enfant, à elles le huitième de ce que vous laissez après des legs par testament de vous ou extinction des dettes.

(N° 102 : sourate IV)

Les hommes ont autorité sur les femmes du fait qu'Allah a préféré certains d'entre vous à certains autres, et du fait que les hommes font dépense sur leur biens en faveur de leur femme. Les femmes vertueuses

(2) On ne trouve rien dans la loi de Manou qui oblige les femmes à monter sur un bûcher.

font oraison ... Celles dont vous craignez l'indocilité, admonestez-les ; reléguez-les dans les lieux où elles couchent ! frappez-les ! Si elles vous obéissent, ne cherchez plus contre elles de voie de contrainte (¹).

(N° 102 : sourate IV)

Dis aux croyantes de baisser leurs regards, d'être chastes, de ne montrer de leurs atours que ce qui en paraît. Qu'elles rabattent leurs voiles sur leurs gorges !

(N° 107 : sourate XXIV)

Cependant Mahomet cherche à relever la condition de la femme, à lui assurer des droits, à la préserver de la violence.

Ne tuez pas vos enfants de crainte du dénuement : Nous vous attribuerons ainsi qu'à eux le nécessaire (²).

(N° 102 : sourate IV)

O vous qui croyez ! il n'est pas licite à vous de recevoir vos femmes par héritage, contre leur gré ... Celles des femmes dont vous avez tiré jouissance donnez-leur leurs douaires comme imposition. Epousez-les (les esclaves) donc avec la permission de leurs détenteurs !

Donnez-leur leurs douaires selon la manière reconnue (³).

Si une femme craint, de son époux, rudesse ou indifférence, nul grief à leur faire s'ils procèdent entre eux à quelque arrangement, car l'arrangement est un bien.

Epousez donc celles des femmes qui vous seront plaisantes, par deux, par trois, par quatre, si vous craignez de ne pas être équitable (⁴).

(N° 102 : sourate IX)

Le CORAN : traduction selon un essai de reclassement des sourates, R. Blachère, Paris, Maisonneuve, 1951.

Ainsi la femme musulmane trouve des garanties dans le mariage, elle a droit à son entretien. Lorsque le mari a plusieurs épouses, il doit les traiter avec égalité. Mais il est nécessaire de confronter les principes et la réalité.

- (1) On remarquera que le droit de correction de l'homme ne vient qu'en troisième lieu qui en cas d'inefficacité de sanctions plus légères et l'homme doit se montrer modéré.
- (2) Chez les tribus nomades pauvres, la naissance d'une fille est considérée comme une calamité. Pour supprimer une bouche inutile on enterre les enfants du sexe féminin.
- (3) La première condition de mariage est la constitution d'une dot par l'époux.
- (4) Avant Mahomet le nombre des épouses légitimes était illimité.

« Peu de femmes sentent aussi peu leur mot, le créent et le façonnent aussi peu que la femme musulmane.

Elles ne sont pas préparées pour la joie de vivre, elles sont préparées pour les devoirs de la famille.

L'idéal de l'Islam est qu'elles soient des épouses obéissantes et fécondes, de pieuses servantes d'Allah et pétrées par cet idéal, elles ne sentent pas la monotonie de leur vie, elles sympathisent à son rythme uniforme. »

• O. PESLE, *La femme musulmane dans le Droit, la Religion, les Mœurs*. Editions la porte Rabat, 1946.

LE DROIT COUTUMIER :

Par souci d'aider nos lecteurs, nous avons transcrit le texte original des Coutumes du Comté de Clermont-en-Beauvaisis de Beaumanoir, en français moderne, tout en essayant d'en respecter la forme.

(1250-1296)

CHAPITRE XXXIV, article 1054 — *L'homme est maître de lui-même et peut disposer de ses biens comme il l'entend, tant qu'il vit. Mais non la femme. Elle ne peut disposer ni d'elle même, ni de ses biens sans le consentement de son mari.*

CHAPITRE LVII, article 1627 — *Si la femme demande que division soit faite des biens de son mari, son mari étant vivant, l'on ne doit pas obéir à sa requête, car le mari de droit commun est maître de ses biens et de ceux de sa femme. Pourtant la justice examinera la cause pour laquelle la femme n'est pas avec son mari.*

Selon le motif, la justice agira, car si elle voit que le mari par folle et sans raison a chassé sa femme de chez lui, la justice doit commander au mari de reprendre et de maintenir sa femme selon son état d'honnête femme, on prendra des biens au mari pour pourvoir à l'entretien de sa femme selon ses besoins.

Article 1628 — *Si une femme se sépare de son mari, sans qu'il y ait faute de la part de celui-ci, ainsi les femmes qui partent pour faire folle de leurs corps ; ou celles qui n'ont pas cette intention mais qui haïssent les relations de leur mari ; ou celles qui s'en séparent parce que leurs maris sont en conflit ou en dispute avec leur père, mère ou parents qu'elles préfèrent à leurs maris ; ou celles qui s'en séparent parce qu'elles sont battues pour des fautes commises ou des folies dites, encore que ce ne soit pas l'habitude du mari à qui le départ de la femme pèsera ; ou si elle s'en va et que le mari ne veut pas lui donner les vêtements ou*

joyaux qu'elle demande pour elle ou pour ses enfants, dans tous ces cas, si la femme demande une partie des biens de son mari pour son entretien, on ne lui en donnera pas, mais on lui commandera de retourner auprès de son mari.

Article 1629 — *Personne ne doit s'étonner si certaines femmes se séparent de leur mari quand les raisons sont valables. Mais une femme de bonne vie doit beaucoup souffrir et endurer avant de se séparer de son mari ; en aucun cas, elle y trouve plaisir. Aussi ces femmes doivent-elles être excusées de cette séparation si elles y viennent dans les cas suivants :*

quand le mari les menace de mort ou de blessures ; quand il ne veut lui donner ni à boire, ni à manger, ni à se vêtir ; quand le mari veut vendre de force l'héritage de sa femme ou son douaire et, parce qu'elle refuse, il lui mène si mauvaise vie qu'elle ne peut durer ; quand il la jette dehors volontairement sans égard pour sa réputation, ou si elle s'en sépare parce qu'il tient autre femme avec lui dans sa maison à la vue et au su des voisins ; dans tous ces cas, la femme doit être excusée si elle s'éloigne de son mari, et elle peut faire appel à la justice pour recevoir suffisamment de biens communs nécessaires à son entretien.

Article 1631 — *Dans plusieurs cas, les hommes peuvent être excusés des griefs qu'ils adressent à leurs femmes, et la justice ne doit pas intervenir, car il appartient à l'homme de battre sa femme, sans mort et sans blessure, quand elle lui fait du tort, par exemple quand elle contredit son mari ou en médit, quand elle ne veut pas obéir aux commandements raisonnables qu'une honnête femme doit accomplir. Dans ces cas, il est normal que l'homme la châtie et utilise tous les moyens qu'il trouvera bon pour écarter sa femme de ces vices, excepté la mort ou les blessures.*

P. de BEAUMANOIR, *Coutumes du Beauvaisis*, texte critique publié par A. Salmon, Paris, A. Picard, 1899.

VOCABULAIRE.

Le mari de droit commun : le mari marié sous le régime de la communauté.

Douaire : bien donné en propre à la femme par son mari et dont elle jouit pour son entretien après la mort de son mari.

Au Moyen Age, l'homme est maître et indépendant. La puissance du mari sur la personne de la femme est forte, il a le droit de battre sa femme et des gravures représentent des scènes de correction. La femme sage doit souffrir avant de se séparer de son mari. Mais la femme n'a pas perdu la capacité juridique.

Pendant le mariage, par respect pour le mari et non à cause de sa faiblesse, elle a besoin de l'autorisation maritale pour plaider, passer un contrat, procéder à une aliénation, mais si la femme ne répond pas, alors, des engagements qu'elle a pris sous l'autorisation de son mari, elle en sera tenue dès que le mariage est dissous.

LE CODE FREDERIC.

Corps de droit pour les Etats de sa Majesté le roi de Prusse fondé sur la raison et sur les Constitutions du Pays.

PARTIE I, LIVRE I.

TITRE IV — ... *on divise les hommes en mâles et femelles ... Diverses prérogatives sont accordées au sexe masculin comme au plus excellent : ainsi les hommes sont les seuls qui puissent succéder aux fiefs, exercer des charges publiques, donner un tuteur à leurs enfants. Les femmes ont pareillement certaines prérogatives qui leur sont accordées en considération de la faiblesse de leur sexe ; elles peuvent ignorer le droit sans être rendues responsables, elle jouissent du bénéfice du Sénatus consulte velléen (1)...*

TITRE VIII — ... *Le mari est par la nature le chef de la famille. Pour s'en convaincre il suffit de considérer que la femme quitte la famille pour se joindre à celle de son mari, qu'elle entre dans la maison et dans la demeure dont il est le maître, et qu'elle lui accorde des droits sur son corps, dans l'intention d'avoir de lui des enfants qui perpétuent la famille.*

Il s'ensuit de là, qu'à en juger par les seules lumières de la raison, le mari est le maître de sa maison et le chef de la famille. Et comme la femme y entre de son bon gré, elle est en quelques sortes soumise à sa puissance, d'où découlent divers droits et prérogatives qui appartiennent au mari à l'égard de sa femme, car :

- 1°) le mari a la liberté de prescrire dans sa maison des lois et des règles, que la femme doit observer.*
- 2°) si la femme s'oublie envers le mari, et refuse de se soumettre, il est autorisé à la ramener à son devoir d'une manière raisonnable.*
- 3°) la femme est tenue selon la qualité d'aider son mari, de prendre sur soi le soin du ménage suivant la condition...*

(1) Vers le milieu du 1^{er} siècle avant notre ère, à une époque incertaine entre les premières années de Claude et les dernières de Vespasien, deux consuls romains dont les noms sont restés obscurs, Marcus Silanus et Velleius Tutor, faisaient voter par le Sénat le Senatus consulte velléen. Il frappait toutes les femmes mariées ou non, d'incapacité dans certaines transactions civiles, leur interdisait de s'obliger pour autrui.

4°) *Par la même raison la femme est obligée de suivre son mari quand il change de demeure ; à moins :*

a) *qu'il n'eût été stipulé par le contrat de mariage, ou autrement qu'elle ne sera pas tenue de le suivre, s'il voulait s'établir ailleurs ;*

ou b) *que ce fût pour crime que le mari fût obligé de changer de domicile, comme s'il avait été banni du pays.*

La femme jouit pareillement de certains droits et de certaines prérogatives par rapport au mari : car,

1°) *comme c'est en qualité d'aide que la femme entre dans la famille de son mari, elle doit jouir de tous les droits de la famille, Ainsi, elle porte le nom et les armes du mari, elle participe à son rang, elle est sous la même juridiction que lui...*

2°) *le mari est tenu de défendre sa femme, tant en justice qu'ailleurs ; c'est pourquoi aussi il peut comparaître en justice pour elle sans procuration pourvu qu'il garantisse qu'elle ratifiera ce qu'il aura fait...*

4°) *En vertu de ces engagements, le mari ne peut sans commettre d'adultère avoir commerce avec une autre.*

5°) *il ne peut non plus se séparer de sa femme, sans des raisons très importantes...*

7°) *Le mari est obligé d'entretenir sa femme selon la condition, soit qu'il l'ait prise sans dot, soit qu'elle ait perdu son bien depuis qu'il l'a épousée.*

8°) *Dans ces cas il est aussi obligé de la faire enterrer à ses frais.*

TITRE IX, article V. — Des droits de la mère.

Il a été remarqué que la femme accorde à son mari la puissance de son corps, dans l'intention d'avoir de lui des enfants, qui perpétuent la famille après sa mort.

D'où il suit que les enfants sont proprement sous la puissance du père et non pas sous celle de la mère, et qu'elle a aussi peu de droit sur eux que celui qui prête son fonds à un autre pour qu'il puisse y faire fructifier sa semence, n'en a sur les fruits qui en proviennent...

Cependant comme la mère est d'un côté la compagne de son mari... il en résulte divers droits de la mère sur les enfants...

En effet la mère... jouit après le père du droit de commander aux enfants...

PARTIE I, LIVRE II.

TITRE III — Le consentement des deux parties est nécessaire pour que le mariage soit légitime...

Traduit de l'allemand par A. A. de C. avec l'exposition abrégée du plan du Roi pour la réforme de la justice. (1751).

Bien que fondé sur la raison, ce Code reproduit les dispositions les plus traditionnelles : la femme est un être faible, donc une mineure qui peut ignorer la loi, le mari a le droit de correction raisonnable, comme disait Beaumanoir, sans blessure. Un commerce suspect avec des hommes, ainsi l'envoi de billet doux, sans autre preuve précise, peut la faire accuser d'adultère.

Cependant l'influence des « lumières » apparaît dans la nécessité du consentement mutuel pour légitimer le mariage.

LE CODE NAPOLEONIEN.

Les assemblées révolutionnaires n'avaient pas réussi à rédiger le code de lois dont la France sentait le besoin. Cette œuvre a été réalisée à l'époque du Consulat. Bonaparte, surtout en ce qui concerne les femmes, l'a imprégné de ses idées. Il estime que les femmes de son temps sont trop libres.

L'autorité maritale est de droit divin. Avec le Code de 1804 la femme va être plus enchaînée que jamais.

ARTICLE 19 — *Une femme française qui épousera un étranger suivra la condition de son mari.*

ARTICLE 213 — *Le mari doit protection à sa femme, la femme obéissance à son mari.*

ARTICLE 214 — *La femme est obligée d'habiter avec le mari, et de le suivre partout où il juge à propos de résider.*

Le mari est obligé de la recevoir, et de lui fournir tout ce qui est nécessaire pour les besoins de la vie, selon ses facultés et son état.

ARTICLE 215 — *La femme ne peut ester en jugement sans l'autorisation de son mari, quand même elle serait marchande publique ou non, commune ou séparée de biens.*

ARTICLE 217 — *La femme, même non commune ou séparée de biens, ne peut donner, aliéner, hypothéquer, acquérir, à titre gratuit ou onéreux, sans le concours du mari dans l'acte, ou sans le consentement par écrit.*

ARTICLE 229 — *Le mari pourra demander le divorce pour cause d'adultère de sa femme.*

ARTICLE 230 — *La femme pourra demander le divorce pour cause d'adultère de son mari lorsqu'il aura tenu sa concubine dans la maison commune.*

ARTICLE 1421 — *Le mari administre seul les biens de la communauté. Il peut les vendre, aliéner, hypothéquer sans le concours de la femme.*

ARTICLE 1428 — *Le mari a l'administration de tous les biens personnels de la femme...*

ARTICLE 1123 — *Toute personne peut contracter si elle n'en est pas déclarée incapable par la loi.*

ARTICLE 1124 — *Les incapables de contracter sont : les mineurs, les interdits, les femmes mariées dans les cas exprimés par la loi.*

Code civil des Français.

*Edition originale et seule officielle à Paris
1804, de l'Imprimerie de La République.*

La condition de la femme française établie d'après le Code de 1804 est-elle supérieure à celle que le Coran fait à la musulmane ? On peut se le demander.

Le Code Napoléon comme le Coran proclame que l'épouse doit obéissance à son mari. Le devoir d'obéissance permettait au mari de surveiller la correspondance de sa femme, ses relations, les visites qu'elle fait et qu'elle reçoit.

Au début du XX^e siècle des femmes avocats et médecins restaient, malgré le secret professionnel soumises à cette règle.

Elle ne participe pas à l'administration des biens communs. Son mari est l'administrateur de la communauté, même de son salaire si elle en a un. Il peut dissiper la communauté sans qu'elle puisse s'y opposer sinon par des moyens tardifs : la séparation des biens.

La Française ne peut accomplir aucun acte important sans le consentement de son mari.

La femme est plus enchaînée que dans l'Ancien droit.

Désormais comme dans l'Antiquité romaine elle est dépouillée de sa capacité juridique.

L'épouse musulmane pouvant prouver des sévices obtenait le divorce d'office. Les Françaises de 1816 à 1884 ne pourront divorcer. Il faudra les lois de 1938, 1942, 1965 pour modifier cette situation.

P. BASCOU-BANCE,
Professeur au Lycée François Magendie,
Bordeaux.

UNE ENQUETE SUR LA COMPREHENSION DU VOCABULAIRE.

DANS DES CLASSES TRADITIONNELLES.

PREPARATION DE L'ENQUETE.

Dans le cadre de l'activité des groupes de travail, celui que nous appellerons le groupe de Bruxelles-Est (comprenant le lycée d'Etterbeek, les athénées d'Auderghem, d'Etterbeek, de Watermael-Boitsfort, de Woluwe-Saint-Lambert et de Woluwe-Saint-Pierre) a organisé une enquête portant sur la compréhension du vocabulaire que l'élève est appelé à rencontrer dans les documents écrits qui lui sont soumis lors des leçons d'histoire.

Au départ, les professeurs participant à l'enquête décidèrent de choisir deux textes : l'un pour les deux classes inférieures, l'autre pour les quatre classes supérieures de l'enseignement moyen. Il s'avéra, en effet, qu'il est quasi impossible de trouver un texte présentant suffisamment de difficultés pour un élève de première, et n'étant pas, en même temps, complètement hors de portée d'un élève de sixième.

Inversement, un texte qui convient pour la sixième risque d'être d'un entendement vraiment facile pour un rhétoricien.

D'autre part, il est bien évident que la nature même des textes et du vocabulaire, pour ne pas dire de l'enseignement, varie du début à la fin des humanités : au début, il est nécessaire de s'en tenir à des notions concrètes, tandis qu'il faut avoir familiarisé avec un minimum de termes abstraits le jeune homme ou la jeune fille qui va bientôt aborder l'examen de maturité.

Le choix des textes ne fut pas tellement laborieux dès qu'on se fut donné pour règle de les prendre dans des manuels ou recueils couramment utilisés en classe comme sources de documentation écrite. Par contre, le choix, à l'intérieur des textes, des termes dont on voulait vérifier la compréhension, se révéla plus ardu. En effet, chacun fut pris de scrupules quant à l'opportunité qu'il y avait à faire expliquer tel vocable plutôt que tel autre et quant aux critères qui pouvaient motiver le choix.

Finalement, pour les classes inférieures, on opta pour l'extrait des chroniques de Saint-Denis (1415), tiré de HAYT F. et REGNIER P.-L. *Histoire universelle, IX^e - XVI^e siècle*, coll. Roland, Namur, Wesmael-Charlier, 1965.



CHRONIQUES DE SAINT-DENIS, 1415.

Les habitants des faubourgs et des campagnes aimèrent mieux se réfugier dans les villes closes que de s'exposer à la rencontre des gens du roi, qu'ils redoutaient plus que l'ennemi même.

Ils apprirent bientôt, en effet, à leurs dépens, qu'il n'y avait point de différence entre ces gens et les Anglais ou plutôt que ceux-là les pillaient et les rançonnaient davantage et exerçaient des brigandages plus intolérables. Ils leur extorquaient leur or par la violence. Leur cruauté inspirait partout une telle terreur que les ecclésiastiques enlevaient des églises les joyaux consacrés à Dieu parce que ces pillards s'en emparaient sans scrupules.

Dans ce texte, nous avons choisi les dix mots soulignés : les uns appartenant au langage courant, d'autres au vocabulaire historique ou géographique, d'autres enfin, parce qu'on les retrouve avec une fréquence certaine dans les leçons.

Sans doute, le procédé est-il assez empirique et arbitraire ; il faut en convenir. Une meilleure solution eût peut-être été de prendre des phrases détachées qui contenaient dix mots à expliquer répondant à des critères plus élaborés.

Quant au texte des classes supérieures, il s'agit d'une lettre de Léopold 1^{er} à son ministre Frère-Orban, lettre datant de 1848 et extraite de BONENFANT P., QUICKE F. et VERNIERS L., *Lectures historiques*, tome III, p. 195, Bruxelles, De Boek, 1936.

LE ROI LEOPOLD 1^{er} FELICITE LE MINISTRE FRERE-ORBAN.

Laeken, le 16 mai 1848.

Mon cher Ministre,

Monsieur Veydt ⁽¹⁾ a exprimé l'intention de se retirer aussitôt que la session actuelle serait terminée. Ce fait me paraît tout à fait rétablir cette union qui a existé dans le cabinet et qui lui avait donné une si grande force d'action dans la formidable crise des mois derniers. Mais voici que les nouvelles de Paris auxquelles j'avoue que je ne m'attendais nullement ⁽²⁾ nous imposent le glorieux devoir de continuer à défendre la cause de la vraie liberté et de l'existence de la société politique menacée dans tous ses éléments qui seuls peuvent la maintenir et assurer son progrès. Vous êtes, mon cher Ministre, un ministre européen, il ne s'agit pas seulement de notre bonne et admirable Belgique, il s'agit de la

(1) Ministre des Finances. Frère-Orban fut chargé du portefeuille des Finances, ad interim.

(2) Allusion à l'insurrection du 15 mai.

civilisation et de l'existence politique et sociale de tous les pays sans exception. Les noms des ministres belges, qui, au milieu des plus épouvantables orages que l'histoire recorde, ont si courageusement tenu le timon de l'Etat, seront glorieusement conservés dans l'histoire de l'Europe et vous devez éprouver une satisfaction sans mélange, en pensant que vos efforts conserveront à l'humanité tout entière ses biens les plus précieux.

Léopold.

Comme on le voit à la lecture, ce texte comporte un certain nombre de termes parmi les plus courants du vocabulaire politique et général, ainsi qu'une image dans le style du langage politique : les dix termes et expressions soulignés furent jugés accessibles aux élèves de 1^{re}. A l'expérience, le travail demandé se révéla difficile, car certains mots sont pris dans des acceptations assez particulières ; c'est le cas de « société » et de « politique ».

PROCESSUS DE L'ENQUETE ET REMARQUES.

Sur le plan pratique, comment l'opération fut-elle menée ?

Les textes ci-dessus furent photocopiés en y soulignant les mots dont les élèves devaient donner la signification dans le contexte proposé.

Quant au nombre d'élèves qui furent l'objet de l'enquête, en voici la répartition :

6es	5es	4es	3es	2es	1es
509	393	291	318	206	174

Au total, dans tous les établissements participant au groupe de travail, des classes de tous les niveaux et de toutes les sections furent soumises à l'épreuve. Seules, les classes supérieures d'un des établissements n'y prirent pas part.

Ce fut le professeur titulaire du cours qui corrigea les réponses de ses élèves. Lors du contrôle de celles-ci, les définitions des mots soulignés données par les élèves furent classées sous trois rubriques : bon, discutable, mauvais.

Arrêtons-nous à ce stade du rapport sur notre enquête pour procéder à la critique de la méthode employée.

Points positifs : il faut noter d'abord la représentativité de l'échantillon due au grand nombre d'élèves (1856 au total) et de professeurs (16) participant à l'opération ; la masse d'élèves et un nombre suffisant de professeurs assurent une diversité qui permet d'éliminer d'éventuels facteurs particuliers susceptibles de fausser les résultats.

Points négatifs : mentionnons en premier lieu la méthode d'approche utilisée pour vérifier la compréhension des mots et la méthode de dépouillement.

En effet, fournir la définition d'un mot, même dans un contexte donné, confronte l'élève avec un problème d'expression qui dépasse parfois ses possibilités, alors qu'il possède un entendement suffisant du sens des termes et qu'il saisit convenablement celui de la phrase.

Dans ces conditions, on pourrait nous reprocher de ne pas avoir eu recours aux méthodes actuellement en honneur dans les milieux spécialisés comme celle du choix multiple, laquelle consiste à soumettre à l'élève une liste proposant cinq définitions pour chacun des mots à expliquer et à lui demander de pointer celle qu'il estime adéquate. Reconnaissons qu'une telle méthode requiert un minimum de pratique préalable ou l'aide d'un spécialiste, ce dont nous ne disposons pas.

Un autre point faible concerne le caractère subjectif incontestable des appréciations par les professeurs, lors du dépouillement, quant au classement d'une réponse sous l'une ou l'autre des rubriques adoptées. Ce défaut est d'ailleurs une sorte de corollaire du précédent. Les défaillances d'expression de l'élève obligent le correcteur à trancher arbitrairement et parfois de façon contestable.

Il est indubitable que certains se révèlent, à l'analyse, plus rigoureux que d'autres et que d'aucuns ont tendance à se montrer plus indulgents que la moyenne (1).

Remarquons cependant qu'en ce qui concerne le résultat d'ensemble, ces divergences ne présentent peut-être pas une importance extrême : on peut admettre que les professeurs les plus rigoureux compensent les effets des plus indulgents et inversement.

On pourrait être tenté de proposer une double correction ; faudrait-il alors assortir les correcteurs ? Nous ne croyons pas souhaitable une telle façon de procéder qui finirait par compliquer dangereusement le travail du point de vue des personnes.

(1) Comme exemples d'appréciations très divergentes, retenons ceux-ci :

- en 6^e, à l'établissement A : 99 élèves (2 classes modernes et 2 latines)
à l'établissement B : 102 élèves (idem)
le professeur de A obtient : *Bon* : 32% *Discutable* : 20% *Mauvais* : 48%
le professeur de B obtient : *Bon* : 64% *Discutable* : 24% *Mauvais* : 12%
- en 4^e, à l'établissement E : 46 élèves
à l'établissement F : 84 élèves.
le professeur de E obtient : *Bon* : 4% *Discutable* : 56% *Mauvais* : 40%
le professeur de F obtient respectivement : 26%, 39%, 35%.

Toujours à propos de la méthode de dépouillement, reconnaissons qu'il y a deux ou trois dizaines d'années, on n'en aurait pas employé d'autres que la nôtre, les nouvelles n'ayant été introduites que par suite du recours à des procédés mécaniques de dépouillement. De plus, tout nous permet de croire que pendant pas mal d'années encore, les enseignants utiliseront des procédés pareils aux nôtres pour juger des connaissances de leurs élèves et leur attribuer leurs notes. Tirons cette leçon des considérations qui précèdent et du travail statistique effectué : les professeurs doivent se défier de tout penchant excessif à la rigueur comme à l'indulgence. Les conséquences peuvent en être trop fâcheuses pour leurs élèves.

RESULTATS ET COMMENTAIRES.

Mais malgré les défauts dont est entachée notre enquête, quel enseignement pouvons-nous en tirer ?

Voyons d'abord les résultats globaux :

Classes	Premières			Deuxièmes			Troisièmes		
Appréciation	Bon	Discutable	Mauvais	Bon	Discutable	Mauvais	Bon	Discutable	Mauvais
Réponses	840	584	316	854	641	565	1023	942	1215
% age	48	34	18	41	32	27	32	30	38
Total	1740			2060			3180		

Classes	Quatrièmes			Cinquièmes			Sixièmes		
Appréciation	Bon	Discutable	Mauvais	Bon	Discutable	Mauvais	Bon	Discutable	Mauvais
Réponses	826	883	1201	2003	602	1325	2220	854	2016
% age	29	30	41	51	15	34	43	17	40
Total	2910			3930			5090		

Disons tout de suite le genre de conclusions que nous avons écartées celles provenant d'une comparaison entre sections latines et sections modernes, celles résultant d'une mise en regard des sixièmes d'écoles à tronc commun avec des sixièmes où celui-ci n'existe pas. Dans un cas comme dans l'autre, le résultat est connu d'avance.

Nous nous sommes abstenus de tenir compte de l'âge des élèves : c'est là un élément qui échappe à notre analyse et nous ne voyons d'ail-

leurs pas où d'éventuelles conclusions sur cette base nous mèneraient sur le plan scolaire.

Quelles conclusions pouvons-nous donc tirer de la masse de définitions que nous avons collectées et des calculs auxquels nous nous sommes livrés ?

A première vue, les professeurs d'histoire pourraient retirer un motif de satisfaction des chiffres obtenus, lesquels font voir les pourcentages de la rubrique « Bon » passer de 21 à 48 entre la 4^{me} et la 1^{re} et de 43 à 51 de la 6^{me} à la 5^{me}.

Cependant, à la réflexion, ce dernier résultat est assez peu réjouissant : quand on sait le nombre d'élèves se trouvant en 6^{me} qui ne passe pas en 5^{me}, on peut dire que la différence constatée est due au moins autant à la différence de qualité des élèves qu'aux progrès effectivement réalisés par ceux-ci de la 6^{me} à la 5^{me}.

Pour les classes supérieures, sans doute, la différence constatée est encourageante : il y a progrès constant ; cependant, là aussi, un correctif dû à l'abandon des moins doués doit intervenir. De toute façon, n'est-il pas décevant de constater que le rhétoricien moyen ignore le sens d'un mot sur deux des dix qu'il était chargé d'expliquer ?

On peut admettre, dans une certaine mesure, que seulement 10% des élèves des classes supérieures aient compris le sens de l'expression « timon de l'Etat ». Mais il est regrettable de constater que 10 à 20% de nos éliacins ne peuvent définir « humanité », même de façon discutable. Notons encore qu'un terme comme « Cabinet », dans le sens de « ministère », n'est pas compris par la moitié des élèves de 1^{re}.

Manifestement, il s'agit là d'une indigence intellectuelle grave, en particulier si l'on se place sur le plan de l'initiation civique, que l'enseignement secondaire se doit de dispenser, notamment par le truchement du cours d'histoire.

Il est certain que les professeurs d'histoire ne sont pas les seuls responsables. Les collègues de toutes les disciplines doivent collaborer à un enrichissement systématique du vocabulaire.

Les enseignants doivent s'astreindre à définir rigoureusement et régulièrement les termes employés, même fréquemment, et à s'assurer de leur compréhension par les élèves. C'est là une sorte de discipline intellectuelle qui permet d'éliminer le verbalisme et participe de façon fondamentale à la formation des jeunes, tout autant qu'à leur information.

En conclusion de notre enquête, dont l'utilité apparaît de façon incontestable, nous dirons d'abord qu'elle a confirmé — plus que révélé — la faiblesse des connaissances sémantiques des jeunes ; nous dirons ensuite qu'elle a permis à des non-initiés de prendre conscience des difficultés de l'organisation d'un sondage.

Nous nous sommes attachés à relever les défauts de notre entreprise, à noter les écueils que nous n'avions pas réussi à éviter, à faire la critique de notre méthode de travail. Nous pensons que cela peut être utile et nous nous permettons d'espérer que, profitant de notre expérience, un autre groupe de travail recommence l'enquête avec plus de rigueur scientifique, et qu'il puisse confronter ses résultats avec les nôtres.

Athénée Royal de Woluwe-Saint-Pierre.
A. VILAIN,

LE FICHIER CENTRALISATEUR, BANQUE DE L'ESPRIT.

La richesse des documents observés, analysés, exploités dans le cadre de l'initiation historique implique pour l'élève comme pour le professeur, la maîtrise d'un classement souple, aisé, rapide.

En effet, l'Enseignement Rénové propose à l'élève des confrontations multiples de faits historiques épars dans le temps comme dans l'espace.

Ainsi, le matériau historique est appelé à se laisser choisir et manœuvrer de telle sorte qu'il puisse, à tout moment, s'intégrer dans un éventail ou un montage de documents divers, rassemblés pour permettre la présentation d'un moment du passé, la compréhension ou l'évolution d'une technique, l'expression objective et nuancée d'un point de vue.

De plus certains documents sont d'une richesse telle qu'ils sollicitent des retours fréquents d'une pensée mûrissant dans les climats changeants de l'adolescence.

Le document cesse donc d'être le texte hâtivement lu, relégué dans quelque cahier gonflé d'articles et de photos, témoin bien vite oublié d'une année de travail, d'une période bien révolue de la scolarité. Il devient, il doit devenir le message, toujours disponible, qui peu à peu se livre, sous un éclairage toujours plus intense.

Pour jouer ce rôle éducatif, le document se présentera seul, isolé sur la fiche, la feuille blanche, marqué d'un signe qui traduit son identité, ses ressources, et enfermé dans son cadre spatial et temporel.

Voilà un bel outil, robuste, fonctionnel, accessible.

PRESENTATION DE LA FICHE.

Préférence est donnée à la *feuille de format commercial à double perforation*. Le document, le questionnaire, le vocabulaire, diverses observations s'y déploieront à l'aise.

La partie supérieure de la feuille selon le schéma ci-après, présente une *grille*, divisée en 6 cases pour répartir les éléments essentiels du classement.

Situation dans le Temps	Place éventuelle dans d'autres problèmes	Place dans le problème choisi et numéro d'ordre.
Source de seconde main	Situation dans l'espace (pays, contrée, lieu.)	Source originale du document. (Musée, lieu, livre et son auteur.)

Chaque problème s'identifie à une lettre.

L'homme se nourrit	A	L'homme commerce	E	Parias de la société	I
L'homme se loge	B	L'homme s'instruit	F	L'homme et l'Etat	J
L'homme se soigne	C	L'homme et la société			
L'homme fabrique	D	rurale	G		
		L'homme et la société			
		urbaine	H		

Chaque problème se divise en sous-problèmes représentés par des chiffres.

Ex. : L'homme se nourrit.

- A1 : les sociétés naturelles.
- A2 : les vallées alluviales ou les premiers pas de l'agriculture.
- A3 : hors des vallées alluviales.
- A4 : la conquête des céréales.
- A5 : les outils de l'agriculture.
- A6 : le démarrage de l'Occident, Engrais et insecticides.
- A7 : paysans et machines.
- A8 : les ennemis de l'agriculture : insectes, rongeurs, sécheresse...
- A9 : la faim dans le monde.

Ainsi, une lettre et un chiffre indiquent la place du document dans la matière historique.

Ajoutons un numéro d'ordre, à l'aide de chiffres.

Exemple :

- notre premier document concernant les outils de l'agriculture se définira de la sorte : A5-001.
- notre second document relatif au même sous-problème : A5-002.

Remarque :

de 001 à 999 pour un seul sous-problème. Voilà un objectif ambitieux direz-vous. Nullement. Le profond tiroir permet aux autres disciplines du Groupe 4 de réserver une place à leurs documents propres.

Histoire : de 001 à 100.

Géographie : de 101 à 200.

Physique : de 201 à 300.

Botanique : de 301 à 400.

Biologie : de 401 à 500.

Documents non en possession des élèves, mais à leur disposition dans la classe : de 501 à 1000.

Documents personnels de l'élève : à partir de 1001.

Un exemple de ce dernier cas :

Un élève a découpé dans une revue la photographie d'un araire. Il a déjà un document concernant cet outil, document offert à toute la classe et repris dans la formule A5-004.

Ce document unique, qu'il se réserve, prendra place dans son classeur sous la formule A5-1001, à la suite du A5-004.

ELABORATION DE LA FICHE.

Prenons un document. Il est stencilé et remis à chaque élève.

Ce sont certainement les habitants du Delta qui, de tous les hommes habitant les autres pays et le reste de l'Egypte, recueillent les produits de la terre avec le moins de fatigue ; ils ne peinent pas à creuser des sillons avec l'araire ni à manier la houe... Mais quand le fleuve, de lui-même, est venu arroser leurs champs et qu'après les avoir arrosés, il s'en est retiré, alors chacun d'eux ensemence son champ et y lâche les pourceaux ; puis, lorsque ceux-ci, en piétinant, ont enfoui la semence, ils attendent le temps de récolter.

Hérodote, Histoires II, 14 (V^{me} siècle av. J.-C.)

Lecture silencieuse. Les élèves marquent d'un trait jaune (crayon-feutre ou marqueur) les mots difficiles, inconnus. Ceux-ci seront expliqués sur la feuille elle-même et simplement cités dans un index alphabétique. Ces mots groupés dans l'index sont suivis des éléments de classification. Le mot est ainsi renvoyé à la fiche ou aux fiches qui le contiennent afin de puiser dans le contexte son sens précis.

Repérer le problème. Quelle lettre ? A puisqu'il s'agit du problème : l'homme se nourrit.

Repérer le sous-problème : les vallées alluviales : A2.

C'est notre premier document A2. Il reçoit donc l'immatriculation : A2-001.

— Ne peut-il nous intéresser dans l'étude d'autres sous-problèmes ?
Oui, en effet ; les outils de l'agriculture ; dans la grille, nous indiquons A5.

Complétons la carte d'identité du document.

Position dans le temps : 5^{me} siècle avant J.-C. (de 500 à 400)

Position dans l'espace : Egypte, Delta.

Référence : Hérodote, Histoires II, 14.

Les élèves complètent la grille :

500 à 400 av. J.-C.	A5	A2-001
	Egypte. Delta.	Hérodote, Histoires II, 14.

Commence alors l'exploitation libre du document. Utilisation de la carte. Discussion sur les informations arrachées au document. Le Nil. Quelques mots. Un élève est désigné pour solliciter du professeur de géographie des explications plus précises sur la vie du fleuve. Questionnaire qui rassemble les principaux intérêts.

La fiche est en ordre? Probablement.

Cependant, des informations ultérieures pourront, éventuellement, s'inscrire sur la partie non utilisée ou au verso. Information progressive. Le chantier demeure toujours ouvert.

CAS PARTICULIER.

Comment exploiter une excursion scolaire ?

Simplement reprendre, sur fiches, les différents centres d'intérêt. L'essentiel est de s'en tenir à « UN DOCUMENT, UNE FICHE ».

Exemple : une excursion dans le vieux Borinage, Mons et les environs. Nous voici à Spiennes.

Que voient les élèves ?

1. — le site du « Camp à Cayaux » et la maison de Monsieur Gervaise, futur « Musée du Silex ».
2. — des déchets de l'industrie du silex.
3. — un nucleus offert par Monsieur Gervaise et qui devient propriété de la classe.

Trois fiches seront rédigées en classe. Elles seront classées sous la rubrique DI : outils primitifs.

Ces trois fiches attendront, dans le classeur, à la lettre D, l'heure de l'étude du problème D.

Que faire lorsque le document étudié est un document iconographique qui ne pourra être offert à chaque élève ?

Même type d'exploitation, mais dans la grille, à gauche, en bas, indication d'une source découverte par le professeur (Tel livre, telle page) ou d'une source personnelle de l'élève (Livre personnel).

La référence permettra toujours à l'élève de consulter ultérieurement le document, toujours à sa disposition dans la salle d'histoire.

AVANTAGES DU FICHIER.

L'élève est en possession d'un véritable outil de travail qui n'exclut pas, au contraire, l'emploi de manuels, livres, dictionnaires, atlas. A domicile, il se soumettra au feu des questions alignées sous les documents à étudier. Le résumé traditionnel est ainsi condamné pour le meilleur profit de l'élève contraint à s'exprimer authentiquement.

Le classeur peut accompagner l'élève tout au long de ses études. C'est un patrimoine culturel, affectif, qui fait boule de neige.

L'élève propose des questions originales.

En équipe, on cherche, par une démarche fonctionnelle, scientifique,

les documents qui répondent, même partiellement, même très peu, à la question posée.

Si l'élève est amené à s'intéresser à un siècle, il enlèvera les fiches visées. Travail aisé: il suffit de concentrer son attention sur une case !

A l'intérieur de ce siècle, l'élève s'intéresse à la médecine. Fort bien. Il suffira de repérer les fiches C1, C2, C3, C4, C5...

CONCLUSIONS.

J'ai abordé avec enthousiasme les matières historiques proposées aux élèves dans le cadre de l'enseignement rénové.

Comme mes collègues, je me suis heurté à des obstacles. J'ai, avec plus ou moins de bonheur, tenté diverses méthodes de classement et d'exploitation de documents. *Le tâtonnement expérimental* m'amène aujourd'hui à la mise au point de ce fichier centralisateur. Mes élèves s'y attachent avec un enthousiasme, un soin qui m'enchantent.

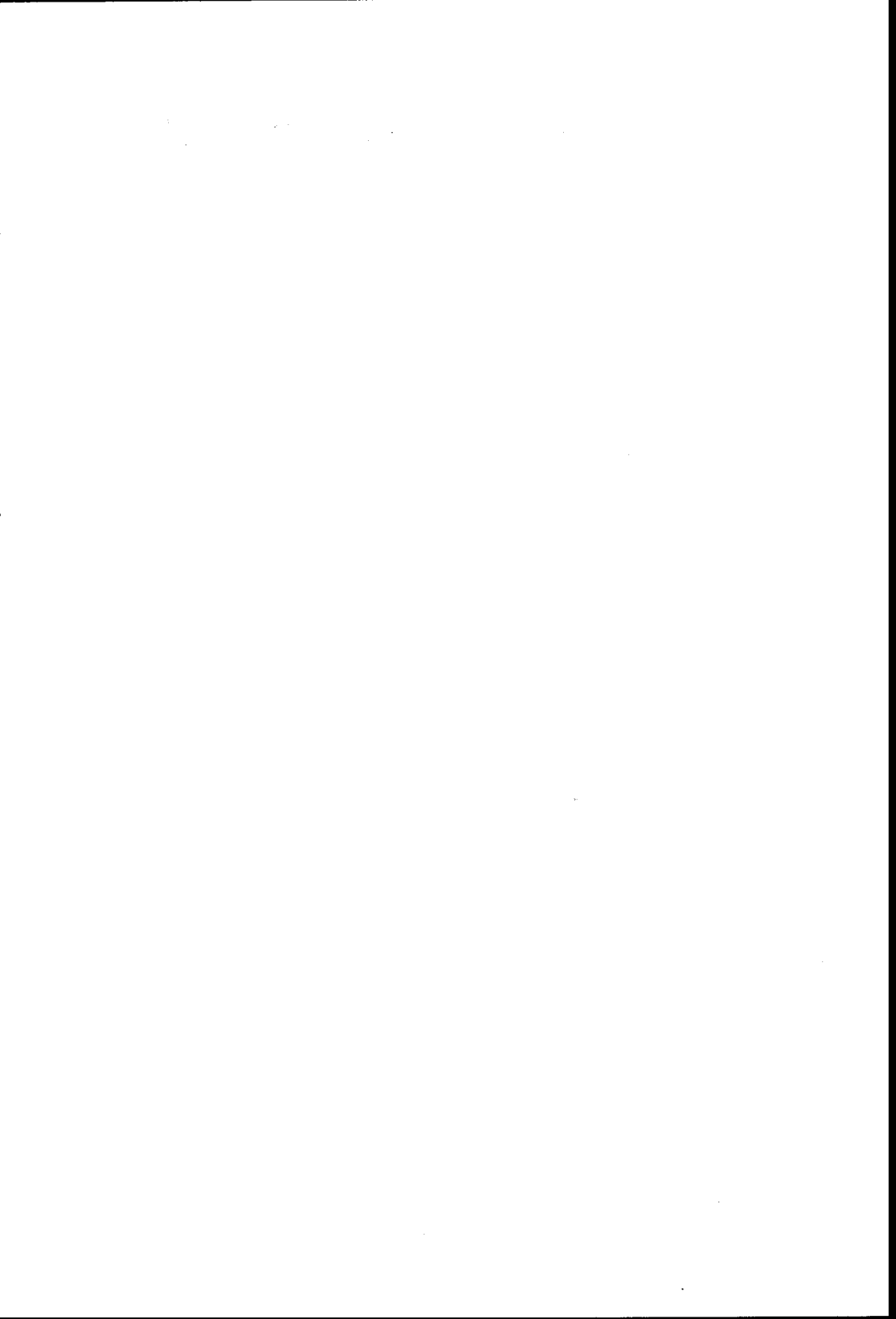
Derrière l'outil, se cache une mentalité nouvelle. Celle de l'enfant, propriétaire et maître absolu de ses matériaux, de ses propres découvertes. Il en apprécie la valeur. Il devine les démarches possibles, bonnes et mauvaises, de l'esprit vers la ou les vérités. Il apprend à raboter ses conclusions, ses jugements. Il apprend le terme propre, le mot juste. Il formule des hypothèses et s'amuse à les détruire. Car le jeu est ici pur et loyal. Rien ne se dit, ne se discute, ne s'approuve sans le concours et le secours des textes, des cartes, des graphiques. Des montages curieux, originaux apportent des clartés nouvelles, permettent d'observer la pérennité d'un préjugé, d'un mythe.

Les autres disciplines ne sont plus des intruses, mais des auxiliaires.

L'enfant-détective s'é lance à la recherche des autres, donc de lui-même.

COCU Abel,
E.M.E. Pâturages.

INFORMATION BIBLIOGRAPHIQUE



BIBLIOGRAPHIE A L'USAGE DE LA CLASSE D'HISTOIRE RENOVEE.

Ouvrages sélectionnés par le groupe de travail de Péruwelz.

1. Généralités.

BRAGARD R., *Bibliographie choisie de l'Histoire*, Univ. de Liège, 1969.

VAN SANTBERGEN R. et ZUMKIR A., *Bibliothèque d'histoire pour les Ecoles normales et les établissements d'Enseignement secondaire*, dans *Cahiers de Clio*, n° 2, p. 77 à 82, Bruxelles, ESSEO, 1965.

Petit Larousse Illustré, Paris (dernière édition).

Dictionnaire de la Jeunesse, Paris, Larousse, 5 vol.

Encyclopédie Marabout, Verviers, Gérard.

Encyclopédie par l'image, Hachette.

2. Sciences auxiliaires.

a) Chronologie.

WOUTERS A., *Tableaux d'Histoire*, 2 part. Uccle, Ets Cart. E. Patesson.

DENOISEUX G., et une équipe de prof., *Mesure du Temps, tableaux chronologiques*, 4 parties, Liège, Sciences et Lettres.

b) Géographie.

Atlas de poche, Paris, Librairie Générale Française, 1970.

HAYT F., *Atlas d'Histoire Universelle*, Namur, Wesmael-Charlier, 1970.

STORCK J. et PIERARD L., *Atlas de Géographie, La Belgique, Le Monde*, Bruxelles, ASED, 1968.

SERRYN Pierre et BLASELLE René, *Nouvel Atlas historique*, Paris, Bordas, s. d.

c) Numismatique.

WENGER O.P., *Les monnaies*, Lausanne, Petit Atlas Payot.

d) Archéologie.

WHITE, *Les grandes découvertes de l'archéologie*, Verviers, Gérard.

e) Ethnographie.

MONTAGU A., *Les premiers âges de l'homme*, Verviers, Gérard, 1967.

3. Grandes synthèses. (x)

- CROUZET M., *Histoire générale des Civilisations*, Paris, PUF, 1968, 7 vol.
DAUMAS M., *Histoire générale des Techniques*, Paris, PUF, 1968, 3 vol.
TATON R., *Histoire générale des Sciences*, Paris, PUF, 1964, 4 vol.
PIRENNE H., *Histoire de Belgique*, Bruxelles, Renaissance du Livre, 4 vol.

4. Ouvrages spécialisés.

a) *Histoire économique-sociale.*

- PARIAS L.-H., *Histoire générale du Travail*, Paris, Nouvelle Librairie de France, 1962, 4 vol. (x)
JOUBERT-SAUTEL et BOULET-SAUTEL, *Histoire des Institutions et des Faits sociaux*, Coll. Thémis, Paris, PUF, 1957, 2 vol. (x)

b) *Histoire des sciences et des techniques.*

- POLLACK K., *Les disciples d'Hippocrate*, Paris, Plon, 1965.
PAYEN J., *Histoires des sources d'énergie*, Lausanne, Rencontre, 1969.
O'BRIEN R., *Les machines*, Paris, Laffont, 1970.

c) *Histoire des religions.*

Bibliothèque historique.

Les religions de l'humanité, Paris, Payot.

d) *Histoire de l'art.*

Collection *La grammaire des styles*, Paris, Flammarion.

e) *Histoire de Belgique.*

Collection *Notre Passé*, Bruxelles, Renaissance du Livre.
Collection *Lebègue et Nationale*, Bruxelles, Office de Publicité.

f) *Recueils de textes.*

Recueils de textes, publiés sous la direction de L. GOTHIER et A. TROUX, Liège, Dessain, 1968, 6 vol.

g) *Documents iconographiques et manuels d'histoire.*

DEUDON, MAHIAS et REMONT, *Cent mille ans de vie quotidienne*, Paris, Ed. du Pont-Royal, 1960, Coll. Panoramas d'histoire.

Documentation photographique française, 16, rue Lord Byron, Paris 8°.

Revue (thématique) Bibliothèque du travail (B.T.), Coop. de l'enseignement laïc, 25, Place H. Bergia, Cannes.

Documents pour la classe, Institut pédagogique national, 29, rue d'Ulm, Paris, 5°.

Collection *d'histoire*, Louis Girard, Paris, Bordas, 7 vol.

Collection *Formation historique*, Liège, Sciences et Lettres.

N.B. : Les rubriques ou livres marqués d'une croix (x) sont destinés à l'information du professeur.

COMMUNICATION DE MASSE ET ENSEIGNEMENT RENOVE.

« Mal informés, les hommes sont ou deviennent des sujets ; bien informés, ils sont des citoyens. »

A. Sauvy.

A. Première partie : le point de la question. Les Encyclopédies. Les Revues. Mes livres de poche. La Presse. Les Graphiques. Les Images publicitaires. Les Bandes dessinées.

Si tous les professeurs qui s'intéressent aux activités éducatives et à l'animation socio-culturelle dans l'enseignement secondaire rénové, sont conscients des problèmes posés par la *Communication de masse*, peu d'entre eux ont pu acquérir une formation leur permettant de maîtriser ce phénomène.

Fournir aux enseignants, aux éducateurs et aux élèves des ouvrages de référence, des articles, des mises au point et des relations d'expériences, tel est le propos de cette notice. Ce n'est qu'une étape sur le chemin nouveau de la *pédagogie de l'information*.

I. LE POINT DE LA QUESTION.

* OUVRAGES :

BALL R., *Pédagogie de la communication*, Paris, P.U.F., 1971.

BARTHES R., *Mythologies*, Paris, Le Seuil, 1957.

BONIFACE J., *Arts de masse et grand public*, Paris, Ed. Ouvrières, 1961.

BURGELIN O., *La communication de masse*, Paris, Denoël, 1970.

CHARPENTREAU J., *L'homme séparé, Justification de l'action culturelle*, Paris, Ed. Ouvrières, 1966.

CHOMBART de LAUWE P.-H., *Images de la Culture*, Paris, Coll. Sciences de l'Homme, Payot, 1970.

CLAUSSE R., *L'enseignement universitaire du journalisme et de la communication sociale*, Cahiers d'étude de sociologie culturelle, Production du centre d'étude des techniques de diffusion collective, U.L.B., 1971.

(Collectif) *Information et animation socio-culturelle*, Paris, Ed. Universitaires, 1972.

DUMAZEDIER J., RIPERT A., *Loisir et Culture*, Paris, Ed. du Seuil, 1966.

ENZENSBERGER H.-M., *Culture ou mise en condition*, Paris, Julliard, 1965.

FOLLIET J., *L'information moderne et le droit à l'information*, Chronique sociale de France, Paris, Ed. Gamma, 1970.

GOGUELIN O., *La formation continue des adultes*, Paris, P.U.F., 1971.

GRITTI J., *Culture et techniques de masse*, Tournai, Casterman, 1967.

HOGGART R., *La Culture du pauvre. Les effets de l'industrie culturelle sur le style de vie des classes populaires*, Paris, Ed. de Minuit, 1970.

KIENTZ R., *Pour analyser les media*, Paris, Mame, 1971.

- LEFRANC R., *La contribution des moyens audio-visuels à la formation des enseignants*, Paris, A. Colin-Bourrelle, 1971.
- LE VEUGLE J., *Initiation à l'éducation permanente*, Toulouse, Privat, 1968.
- LOHISSE J., *La communication anonyme*, Paris, Ed. Universitaires, 1969.
- MIALARET G., *Psychopédagogie des moyens audio-visuels dans l'enseignement du premier degré*, Paris, UNESCO, 1964.
- MOLES A., *Sociodynamique de la Culture*, Paris, Mouton, 1967.
- MORIN E., *L'Esprit du temps, Essai sur la culture de masse*, Paris, Grasset, 1962.
- POTEL J., *Les mass-media, presse, radio, cinéma, télévision, publicité*, Paris, Fleurus, 1969.
- SCHAEFFER P., *Machines à communiquer*, Paris, Ed. du Seuil, 1970.
- SNOW C.-P., *Les deux cultures*, Paris, J.-J. Pauvert, 1968.
- STEARN G.E., *Pour ou contre McLuhan*, Paris, Ed. Le Seuil, 1969.
- WILLENEUR A., *L'image-action de la société ou la politisation culturelle*, Paris, Ed. du Seuil, 1970.

* ARTICLES :

- BARTHES R., *Un cas de critique culturelle*, Communications, n° 14, 1969.
- BREMOND Cl., *Culture scolaire et culture de masse*, Communications, n° 5, 1965.
- CLAUSSE R., *Le grand public aux prises avec la communication de masse*, Revue Internationale des Sciences Sociales, vol. XX, n° 4, 1968.
- FRIEDMANN G., *Enseignement et culture de masse*, Communications, n° 1, 1961, pp. 3-15.
- FRIEDMANN G., *L'école et les communications de masse*, Communications, n° 2, 1963, pp. 122-177.
- JAVEAU C., *Industrie culturelle ou culture de masse*, Rev. de l'Institut de Sociologie de l'U.L.B., n° 4, 1967, pp. 671-678.
- LABORDERIE R., *Propositions pour une nouvelle technologie éducative*, Bordeaux, C.R.D.P., 1970.
- MORIN E., *De la culture, analyse de la politique culturelle*, Communications, n° 14, 1969.
- ROVAN J., *Pour une politique de la culture*, Communications, n° 14, 1969.
- WILLENER A., BEAUD P., *La culture action*, Communications, n° 14, 1969.
- Culture supérieure et culture de masse*, Communications, n° 5, 1965, pp. 1-99.
- Enseignement, Education permanente, Société*, 52^e semaine Sociale Wallonne, 1970.
- Les Jeunes et l'information*, Groupe de travail Jeunes et Media, Bruxelles, 1970.
- Le Discours Social*, Revue de l'Institut de Littérature et de Techniques Artistiques de Masse (I.L.T.A.M.) Ed. Ducros, Saint-Médard en Jalles.
- Systèmes partiels de communication*, Paris, Mouton, 1972.

II. LES ENCYCLOPÉDIES, LES REVUES, LES LIVRES DE POCHE.

* OUVRAGES :

ESCARPIT R., *La révolution du livre*, Paris, UNESCO/P.U.F., 1965.

* ARTICLES :

CACERES B., *Comment conduire le livre au lecteur ?*, Informations Sociales, n° 1, 1957.

CAUVIN C., *Encyclopédies par fascicules*, Tendances, n° 64, 1960.

DAMISCH H., *La culture de poche*, Mercure de France, Nov. 1964, pp. 482-498.

ESCARPIT R., *Sociologie du livre scolaire*, Techniques graphiques, n° 34, 1960.

HUMBERTJEAN P., OECONOMO C., *Encyclopédie hebdomadaire et éducation permanente*, Education Permanente, n° 6, 1970, pp. 3-14.

JURDANT B., *Vulgarisation scientifique et idéologie*, Communications, n° 14, 1969.

MORELLE P., CAUVIN C., *Les encyclopédies hebdomadaires ou la Culture à la Semaine*, Education Permanente, n° 6, 1970, pp. 15-28.

Les livres « de poche », Les Temps Modernes, n°s 227 et 228, 1965 et n° spécial des Lettres Françaises, n° 1051, 1964.

* EXPERIENCES :

PERRIAULT J., *Diagnostic d'une intention didactique*, Education Permanente, n° 6, 1970, pp. 47-62.

ROBINE N., *L'encyclopédie hebdomadaire et son lecteur*, Education Permanente, n° 6, 1970, pp. 29-46.

Centre d'Etudes et de Recherches Psychotechniques (C.E.R.P.), *Diffusion des connaissances scientifiques et techniques*, Document 2, 1962, Doc. 5, 1963.

PRESSE-ACTUALITE, *Les encyclopédies*, n° 52, 1969.

Le livre et la lecture en France, Ed. Ouvrières, 1968.

III. LA PRESSE.

* OUVRAGES :

AUCLAIR G., *Le Mana quotidien, structures et fonctions de la chronique des faits divers*, Paris, Edit. Anthropos, 1970.

BAZIN, J.-F., *La Revue de Presse*, Paris, Chotard, 1972.

BELLANGE C., *Presse clandestine, 1940-1944*, Paris, A. Colin 1961.

BOEGNER P., *Presse, argent, liberté*, Paris, Fayard, 1969.

CLAUSSE R., *Le Journal de l'actualité. Comment sommes-nous informés, du quotidien au journal télévisé*, Verviers, Marabout Université, 1967.

DASCOTTE R., *L'actualité dans les classes du 1^{er} cycle*, Paris, Ed. de l'Ecole, 1969.

GENESSE J., *L'Etat et la Presse, Aspects économiques de l'information*, Centre des Techniques de Diffusion, Louvain, Libr. Universitaire, 1968.

GOL J., *La Presse en Belgique*, Bruxelles, C.R.I.S.P., 1970.

- GRITTI J., *L'Événement, Techniques d'analyse de l'actualité*, Paris, Ed. Fleurus, 1969.
- GRITTI J., LE GALL Y., FRÈRE Cl., PELOUZAT N., SULLEROT E., MAREL P.A., *La Presse d'aujourd'hui*, Paris, Bloud et Gay, 1966.
- GUINCHAT P., *Pour informer*, Paris, Presses de l'Île de France, 1967.
- JOYE P., *La Presse et les trusts en Belgique*, Bruxelles, S.P.E., 1958.
- MORIN V., *L'écriture de presse*, Paris, Mouton, 1970.
- POURPRIX B., *La presse gratuite*, Paris, Les Ed. Ouvrières, 1971.
- PUCHEU R., *Le journal, les mythes et les hommes*, Paris, Ed. Ouvrières, 1962.
- SCHWOEBEL J., *La presse, le pouvoir et l'argent*, Paris, Ed. du Seuil, 1969.
- SIMON J.-P., *La révolution par elle-même*, Paris, Albin Michel, 1968.
- VOYENNE B., *La Presse dans la société contemporaine*, Paris, A. Colin, 4^e éd., 1971.
- VOYENNE B., *Le droit à l'information*, Paris, Aubier-Montaigne, 1970.

* **ARTICLES :**

- BIROU A., *L'impact des moyens d'information des pays développés sur le Tiers-Monde*, Développement et Civilisation, n° 20, 1964.
- BIZOT J.-F., BURNIER M.-A., *Presse Underground*, Preuves, n° 6, 1971.
- BRILLE B.-A., *L'Information, le pouvoir et la liberté*, Raison Présente, n° 11, 1969, pp. 3-12.
- ELLUL J., *Information et propagande*, Diogène, 1957.
- ELLUL J., *L'Information aliénante*, Economie et Humanisme, n° 192, 1970, pp. 43-52.
- GENESSE J., *La Presse quotidienne en Belgique et son exploitation*, Annales des Sciences économiques appliquées, Louvain, 1966, pp. 153-230.
- KAYSER J., *Le quotidien français*, Paris, A. Colin, 1963.
- MOUILLAUD M., *Le système des journaux*, Langages, n° 11, 1968, pp. 61-83.
- MOUILLAUD M., *Communication et information*, Economie et Humanisme, n° 192, 1970, pp. 7-14.
- OZOUF J., *Études de presse et analyse de contenu*, Le Mouvement social, n° 53, 1965.
- SILBERMANN A., *Analyse de contenu systématique*, Études et Documents, T.D.C., n° 7-8, 1962.
- THIBAU P., *De l'Information à l'action culturelle*, Esprit, n° 400, 1971.
- THOVERON G., *Le contenu des quotidiens belges*, Études et Documents, T.D.C., n° 2, 1960.
- VANDERSMISSEN G., *La méthode d'analyse de contenu*, Études et Documents, T.D.C., n° 1, 1959.

* **EXPERIENCES :**

- Association Presse-Information-Jeunesse (A.P.I.J.), Paris.
- Association pour la Démocratie et l'Éducation locale et sociale (A.D.E.L.S.), *Correspondance Municipale, L'Information locale et participation*, n° 95, 1969 ; *La commune et l'Information locale*, ibid. n° 111, 1970.

- Association d'éducation populaire et de promotion sociale collective, *Culture et Information : La presse comme médium actif, la culture et la société à l'œuvre dans la presse ; la presse comme bien économique et produit industriel*, 1970.
- Belmonpress, *La Belgique et le Monde à travers la Presse*, Cahiers de documentation pédagogique (sous la direction de SPORCK J.-A.), Liège, T. 1, 1969. t. 2, 1970.
- Centre d'action culturelle de la Communauté d'Expression française (C.A.C.E.F.), *Revue de Presse*, Namur, rue Saintrain, 12.
- Centre National d'Etudes des Techniques de Diffusion Collective, *Etudes et Recherches, Techniques de Diffusion Collective*, Bruxelles.
- Centre de Recherche et d'Information Socio-Politiques (C.R.I.S.P.), *Courrier hebdomadaire ; Dossiers*, Bruxelles.
- Centre Universitaire de Coopération Economique et Sociale, (C.U.C.E.S.).
- Coopération, *Place de l'Information économique dans l'enseignement*, n° 5, 1970, pp. 24-29.
- Les Documents de l'Actualité, Périodique bimestriel, La Cité, Ed. Vie Ouvrière, Bruxelles.
- Dossiers Pédagogiques et Documentaires (Bulletin de Documentation), Ed. Ligue de l'Enseignement, Paris.
- Dossier « Sciences Humaines », Problèmes actuels, Paris, A. Colin.
- Economie et Humanisme, *l'Information*, n° 192, 1970.
- Economie et Politique, n° 56, 1954.
- Esprit, *Le Journal et son lecteur*, n° 400, févr. 1971.
- Fondation André Renard, *Considérations sur la presse quotidienne dans notre pays*, Bull. n° 8, nov.-déc. 1967, pp. 38-49.
- Groupe de Recherche et d'Education pour la Promotion (G.R.E.P.).
- Pour une pédagogie de l'Information : *Panneau-presse et gens de l'événement* (pp. 11-14), *Le Service-Information d'un Lycée* (pp. 15-30) ; *Le Pool information d'un établissement* (pp. 29-40), *Pour comprendre, visualiser l'information* (pp. 41-49).
- Kiosque, Collection A. Colin, Paris.
- Le Journal scolaire*, Ed. de l'Ecole Moderne Française, Cannes.
- Le Journal*, Thèmes, n° 24, Ed. A. Colin.
- Le Journal*, Les guides Bordas pour les classes de transition et le cycle pratique, Paris, 1966.
- Presse-Actualités, *Presse et Opinion*, n° 27, 1966, *l'Information* n° 57, 1970 ; *Pour mieux s'informer*, n° 62, 1970, (Comment analyser les journaux, L'analyse morphologique, le récit de presse, l'analyse comparative, A travers l'événement, le journal scolaire).
- Ligue Française de l'Enseignement, *l'Animateur Culturel*, n° 71-72, 1970 ; id. *Pourquoi mensuel ; Bulletin de documentation*, n° 5, 1971.
- Terre entière, *Le Tiers-Monde vu par la presse française*, 1961-1968, mai-juin 1969.

IV. LES GRAPHIQUES.

*** OUVRAGES :**

BERTIN J., *Sémiologie graphique, les diagrammes, les réseaux, les cartes*, Paris, Mouton-Gauthier-Villars, 1967.

RIMBERT S., *Cartes et graphiques*, Paris, C.D.U., 1964.

RIMBERT S., *Leçons de cartographie thématique*, Paris, S.E.D.E.S., 1969.

*** ARTICLES :**

BERTIN J., *Graphique et mathématique, généralisation du traitement graphique de l'information*, Annales, janv.-fév. 1969.

BERTIN J., *La Graphique*, Communication, n° 15, 1970, pp. 169-185.

V. LES IMAGES PUBLICITAIRES

*** OUVRAGES :**

CADET A., CATHELAT B., *La Publicité*, Paris, Payot, 1968.

MOLES A., CLAUDE R., *Créativité et méthode d'innovation*, Paris, Fayard, 1970.

MOLES A., *L'Affiche dans la société urbaine*, Paris, Dunod, 1970.

VICTOROFF D., *Psychosociologie de la publicité*, Paris, P.U.F., 1971.

*** ARTICLES :**

BARTHES R., *Rhétorique de l'image*, Communications n° 4, 1964, pp. 40-51.

DURAND J., *Rhétorique et image publicitaire*, Communications, n° 15, 1970, pp. 70-95.

LAGNEAU G., *Publicité et Politique*, Politique aujourd'hui, n° 4, avril 1969, pp. 111-120.

PENIOU G., *Physique et métaphysique de l'image publicitaire*, Communications, n° 15, 1970, pp. 96-109.

ROMIEU E., *L'éducation du consommateur dans l'enseignement*, Coopération n° 5, 1970, pp. 19-23.

VICTOROFF D., *Publicité et vie économique*, Coopération, n° 4, 1970, pp. 28-34.

*** EXPERIENCES :**

CORNET C., JAVEAU A., *La Publicité*, C.I.D.E.M., Bruxelles, P. de Nayer, 1969.

GAUSSEL A., *Le laboratoire coopératif et la formation des jeunes consommateurs*, Coopération, n° 5, 1970, pp. 14-18.

VI. LES BANDES DESSINEES.

*** OUVRAGES :**

BLANCHARD G., *La Bande dessinée*, Verviers, Marabout, 1969.

DECAIGNY T., *La presse illustrée pour enfants et adolescents*, Ministère de l'Éducation Nationale, 1965.

MARNY J., *Le monde étonnant des bandes dessinées*, Paris, Ed. du Centurion.
ROUX A., *La bande dessinée peut être éducative*, Paris, Ed. de l'Ecole, 1970.

* **ARTICLES :**

BEAUVALET G., *Interroger les images*, dans *Mass Media*, Paris, Bloud et Gay, 1966.

BREMOND Cl., *Pour un gestuaire des bandes dessinées*, *Langages*, n° 10, 1968.

GAUTHIER G., *Le langage des bandes dessinées*, *Images et Son*, n° 182, mars 1965, pp. 65-75.

GEERTS Cl., WATRIN A., *25 ans d'évolution de la presse enfantine, Analyse de contenu comparée*, *Etudes et Recherches*, T.D.C., n° 9-10, 1963.

MORIN V., *Le dessin humoristique*, *Communications*, n° 15, 1970, pp. 110-131.

FRESNAULT-DERUELLE, *Le verbal dans les bandes dessinées*, *Communications*, n° 15, 1970, pp. 145-161.

* **EXPERIENCES :**

Presses-Actualité, *La Presse des 4-20 ans* n° 33, 1967.

Introduction à la bande dessinée belge, B.R. Bruxelles, 1968.

« Je ne dis pas qu'un homme est cultivé lorsqu'il connaît Racine ou Théocrite, mais lorsqu'il dispose du savoir et des méthodes qui lui permettent de comprendre sa situation dans le monde. »

J.-P. Sartre.

B. Deuxième partie : La Radio. Les Disques. Le Magnétophone. Les Photographies. Les Projections fixes. La Télévision. Le Cinéma.

I. LA RADIO.

* **OUVRAGES :**

DIEUZEIDE H., *Etat de l'emploi de la radiodiffusion sonore et visuelle à des fins éducatives*, Paris, UNESCO, 1963.

LOUIS R., *L'O.R.T.F., Un combat*, Paris, Ed. du Seuil, 1969.

STERNBERG B., SULLEROT E., *Aspects sociaux de la radio et de la télévision*, Paris, Mouton, 1966.

VERHEYDEN M., *La radio-télévision force un pouvoir, l'Expérience belge*, Centre des Techniques de Diffusion Louvain, 1970.

* **ARTICLES :**

BOLLE de BAL F., *Les émissions de la R.T.B. pour les jeunes et leur public*, *Etudes et Recherches*, T.D.C., n° 9-10, 1963.

MOLES A., *Le troisième homme, vulgarisation scientifique et radio*, *Diogène*, n° 58, avril-juin 1967, pp. 29-40.

THOVERON G., *La radio et ses publics, Bilan d'une expérience professionnelle*, *Etudes et Recherches*, T.D.C., n° 3, 1960.

THOVERON G., *L'écoute radio en Belgique, caractères et évolution*, Etudes Radio-Télévision, R.T.B., n° 6, 1964.

THOVERON G., *La mutation radiophonique, caractères et évolution*, Etudes Radio-Télévision, R.T.B., n° 14, 1968.

WANGERMEER R., *Les divergences de la radio et la télévision, La Télévision, Semaine Sociale*, Bruxelles, Institut de Sociologie de l'U.L.B., 1961.

* **EXPERIENCES :**

Presse-Actualité, *Comment utiliser la radio*, n° 62, 1970.

Cahiers d'études de radio-télévision : *Un an de recherche sur la radio et l'enfant*, n° 7, 1956, pp. 281-364.

II. LES DISQUES - LE MAGNETOPHONE.

* **OUVRAGES :**

BUSTARRET A., *Disques pour nos enfants*, Tournai, Gamma, 1970.

GENDRE Ch., *Le magnétophone dans l'enseignement*, Paris, Ed. Chiron, 1967.

HERMANDIQUEZ P., *La nouvelle pratique des magnétophones*, Paris, Ed. Chiron, 1967.

HERMELIN A., *Les montages sonores et visuels*, Paris, Ed. Ouvrières, 1968.

GUINCHAT P., *Pour informer, Les Techniques de communication au service de l'animateur culturel*, Paris, Presses de l'Ile-de-France, 1967.

IGOT M., *Le disque et son utilisation dans l'enseignement*, Guide du concert et du disque, Paris, 1956.

* **ARTICLES :**

GAUTHIER A., *Pour une utilisation collective du magnétophone*, Les langues modernes, 1962, n° 3.

GUENOT J., *Psychopédagogie de l'emploi du magnétophone*, Les langues modernes, mars-avril, 1963, pp. 26-33.

III. PHOTOGRAPHIES.

* **OUVRAGES :**

BOURDIEU P., BOLTANSKI L., GASTEL B., *Un art moyen, les usages sociaux de la photographie*, Paris, Ed. de Minuit, 1965.

PLECY A., *Grammaire élémentaire de l'image*, Paris, Ed. Estienne, 1968.

PLECY A., *Grammaire élémentaire de l'image*, Verviers, Marabout, 1971.

POLLACK P., *L'histoire mondiale de la photographie*, Paris, Hachette, 1961.

FULCHIGNONI E., *La civilisation de l'image*, Paris, Payot, 1969.

* **ARTICLES :**

BARTHES R., *Le message photographique*, Communications, n° 1, 1961, pp. 127-128.

LEFEVRE L., *Recherche sur l'utilisation du document image en géographie*, Courrier de la Recherche Pédagogique, avril 1961, pp. 40-63.

SWINERS J.L., *Problèmes de photo-journalisme contemporain*, Techniques graphiques, n° 57, 1965, pp. 40-57 ; n° 58, 1965, pp. 148-177 ; n° 59, 1965, pp. 288-314.

* **EXPERIENCES :**

Photo-Jeunesse, n° 5, oct. 1968.

L'analyse des images, Communications, n° 15, 1970.

La Documentation photographique, réalisé par la Documentation Française et par l'Institut Pédagogique National, Paris.

La Documentation par l'image, Paris, Nathan.

Textes et documents pour la classe, I.P.N., Paris.

IV. LES PROJECTIONS FIXES.

* **OUVRAGES :**

BENEZET, MADIER, *Projection fixe et montage photographique sonorisé*, Paris, Paul Montel.

FREINET C., *Les Techniques audio-visuelles*, Cannes, Bibl. de l'Ecole Moderne, 1963.

LA BORDERIE R., *Les images dans la société et l'éducation*, Tournai, Casterman, 1972.

LEFRANC R., COPPEN H., *Les films fixes, utilisation, évolution, production*, Paris, UNESCO, 1962.

LEFRANC R., *Les techniques visuelles au service de l'enseignement*, Paris, A. Colin-Bourrellet, 1963.

LIMBOS E., *Jeux audio-visuels*, Paris, Ed. Fleurus, 1967.

* **ARTICLES :**

CLASTRES C., *Programmes expérimentaux pour l'initiation à la culture audio-visuelle dans le 1^{er} cycle*, Messages I, C.R.D.P., Bordeaux, 1970.

HEBRANT J., *Le rétro-projecteur*, Pédagogie, mai-juin, 1968.

MALANDRIN C., *Quelques aspects de la compréhension des films fixes chez l'enfant*, Bull. de Psychologie, n° 264, 1967, pp. 233-328.

MIALARET G., MALANDRIN C., *Etude de la reconstitution d'un récit chez l'enfant à partir d'un film fixe*, Enfance, Vol. 12, 1962, pp. 169-190.

MIALARET G., MALANDRIN C., *La perception du film fixe chez l'enfant*, Etudes de linguistique appliquée, Vol. 1, 1962, pp. 95-103.

MARTIN A., *Où en est le culte de l'image-reine ?*, Image et Son, 1965.

METZ Ch., *Images et pédagogie*, Communications, n° 15, 1970.

* **EXPERIENCES :**

Ligue de l'Enseignement, Service des relations pédagogiques audio-visuelles, Valise-document, Bruxelles, 1970.

- Pédagogie du langage-image*, Pour, n° 9.
- Pédagogie de la culture audio-visuelle*, Pour, n° 14.
- L'âge de la diapositive*, Media, n° 5, 1969.
- Signification de l'image*, Bull. de Documentation de la Ligue de l'Enseignement, n° 14, 1970 (12 diapositives commentées).
- Le Monde des Images* (sous la direct. de LA BORDERIE R., et CLASTRES C.), Bordeaux, C.R.D.P., 1969-1972.

V. LA TELEVISION.

* OUVRAGES :

- BOSQUEE, J., *La Télévision scolaire*, Louvain, Libr. Universitaire, 1969.
- CLAUDE R., GRITTI J., *Les chemins de la télévision*, Tournai, Casterman, 1969.
- CORRE J., *Télévision, promotion, enseignement*, Paris, Ed. Universitaires, 1966.
- DECAIGNY Th., *Technologie éducative et audio-visuelle*, Bruxelles, Labor, 1970.
- de VILLERS M., *La Télévision et nous*, Paris, Ecole des Loisirs, 1968.
- DIEUZEIDE H., *Les Techniques audio-visuelles dans l'enseignement*, Paris, P.U.F., 1967.
- GIRAU J., *Comment enseigner par les moyens audio-visuels*, Paris, Nathan, 1965.
- GUERIN E., *Les jeunes et la télévision*, Paris, Ed. Fleurus, 1965.
- PLANQUE B., *Audio-visuel et enseignement, guide pratique pour les enseignants et les éducateurs*, Tournai, Casterman, 1971.
- SOUCHON M., *La télévision des adolescents*, Paris, Ed. Ouvrières, 1969.
- STRASVOGEL S., *Initiation à l'emploi des moyens audio-visuels*, A. Colin-Bourrellet, Paris, 1968.
- THIBAU J., *Une télévision pour tous les Français*, Paris, Ed. du Seuil, 1970.
- THOVERON G., *Radio et Télévision dans la vie quotidienne*, Institut de Sociologie de l'U.L.B., 1971.

* ARTICLES :

- BROMBERGER M., *L'information et la télévision*, Cahiers d'Etudes de Radio et de Télévision, n° 11, 1956.
- CAZENEUVE C., PAGES R., *Télévision universitaire et réactions au changement dans la communication pédagogique*, Revue française de Sociologie, avril-juin, 1966.
- CLAUSSE A., *Méthodologie et techniques audio-visuelles*, Education, n° 100, 1966, pp. 41-53.
- DACO L., *La télévision scolaire à la R.T.B.*, Cahiers R.T.B., n° 15, 1969, pp. 82-102.
- DESCAMPS P., *La télévision scolaire*, S.P.J., Revue de la Comm. technique des Services Provinciaux de la Jeunesse, n° 3, 1970, pp. 53-56.
- EGLY M., *La visualisation au service de la scolarisation*, Bulletin de la R.T.S., n° 40, janv.-mars, 1966.

- FRANSTEN M., *L'information économique des citoyens et moyens audio-visuels*, Coopération, n° 4, avril, 1970, pp. 14-18.
- FRIEDMANN G., *La télévision vécue*, Communications, n° 3, 1964, pp. 48-63.
- FRIEDMANN G., *L'école parallèle*, Le Monde, 7-8-11 et 12 janv., 1966.
- FRIEDMANN G., *L'animateur face à la télévision*, L'Animateur culturel, n° 56, déc. 1968.
- GLUCKMANN A., *Les effets des scènes de violence au cinéma et à la télévision*, Communications, n° 7, 1966.
- GOVAERTS-PEREIRA F., *L'efficacité de la télévision éducative*, Document R.T.B., Bruxelles.
- GRITTI J., *Télévision, nouveau langage*, Media, n° 9, 1970, pp. 5-10.
- HENRI G., *Une méthode d'échantillonnage des leçons de télévision scolaire*, Cahiers R.T.B., n° 15, 1969, pp. 103-195.
- LEE J., *Une université sans portes*, Agefi, 10 janv., 1970.
- METZ Ch., *Images, enseignement et culture*, Messages I, Bordeaux, C.R.D.P., 1970.
- PORCHER L., *Les moyens audio-visuels et la pédagogie nouvelle*, Education et développement, n° 46.
- PIRLOT J., de GREGORIO Ch., *Les parents, les éducateurs et la télévision*, Cahiers R.T.B., n° 14, pp. 27-42.
- RAVAR R., *Recherches portant sur l'évolution de certaines valeurs culturelles en fonction des techniques visuelles : cinéma et télévision*, Rev. Internat. de Filmologie, 1961, pp. 91-119.
- TARDY M., *Sur quelques problèmes psycho-pédagogiques posés par les émissions de télévision scolaire*, Psychologie française, Tome VI, n° 3, juillet 1961, pp. 209-217.
- THERER J., *Les exigences et les rapports de la télévision pour l'élève*, T.V., n° 135-137, 1967, pp. 36-37.
- THOVERON G., *Les téléspectateurs, attitudes et comportements*, Etudes et Documents, T.D.C., n° 9-10, 1963.
- THOVERON G., *La vision de la T.V. en Belgique*, Etudes de Radio-Télévision, R.T.B., n° 9, 1965.
- THOVERON G., *Les publics audio-visuels*, Rencontres, Cahiers de l'Institut Provincial de l'Education et des Loisirs, n° 2-3, 1967, pp. 24-32.
- THOVERON G., *Les publics de la radio-télévision ; bilan des recherches en Belgique francophone*, Etudes et Recherches, T.D.C., n° 16, 1969.
- WANGERMEE R., *Publics et culture en télévision*, Communications, n° 14, 1969.

* EXPERIENCES :

- Bulletin de Recherche du Centre Audio-visuel, Saint-Cloud.
- Culture et Télévision, *Peuple et Culture* (P.E.C.), Paris.
- Centre de Recherche sur l'Education Permanente et l'Action Culturelle (C.R.E. P.A.C.), *le Magazine filmé et les dossiers de « Certifié exact »*, Paris.
- Cahiers de l'Institut Provincial de l'Education et des Loisirs, *Les techniques audio-visuelles au service de l'éducation populaire et permanente*, La Louvière, 1967.

I.D.T.V., Mensuel d'information et de documentation pour la Télévision, Bruxelles.
Etudes de Radio-Télévision, R.T.B., n° 13, 1967.

Pour, *Une éducation permanente à la télévision*, n° 12, 1969 ; *La diffusion des connaissances*, pp. 23-30, *La T.V. au service de la promotion collective en agriculture*, pp. 31-38 ; *la formation du consommateur*, pp. 39-42.

Media, *Techniques et moyens d'enseignement*, Paris, S.E.V.P.E.N.

Image et Son, n° 224.

Presse-Actualité, *Regarder la Télévision, cela s'apprend*, n° 62, 1970.

Revue Internationale de Filmologie, 1960, n° 30, 1961, n°s 36, 37, 38.

Etudes et Documents d'éducation, Paris, UNESCO, 1963.

Cahiers E.J.P., n° 3, sept. 1963.

Après-demain, Journal mensuel de documentation politique, n° 107, oct. 1968.

Semaine Sociale universitaire, *La Télévision*, Bruxelles, U.L.B., 1961.

Télévision et Education, Bulletin international trimestriel, *Les jeunes enfants et la télévision*, n° spécial, janvier 1972.

VI. LE CINEMA.

* OUVRAGES :

AGEL H. et G., *Précis d'initiation au cinéma*, Paris, Ed. du Cerf, 1962.

BATICLE Y., ROUGE A., *Manuel d'initiation au cinéma*, Paris, Magnard, 1968.

BAZIN A., *Qu'est-ce que le cinéma ?*, Paris, Ed. du Cerf, 1969.

CHEVALIER J., EGLY M., *Regards neufs sur le cinéma*, Coll. Peuple et Culture, Ed. du Seuil, Paris, 1963.

CLAUDE R., BACHY V., TAUFOR B., *Panoramique sur le 7^e Art*, Paris, Ed. universitaires, 1959.

COHEN-SEAT G., *Problèmes du cinéma et de l'information visuelle*, Paris, P.U.F., 1961.

COHEN-SEAT G., FOUGEYROLLAS P., *L'action sur l'homme : cinéma et télévision*, Paris, Denoël, 1961.

de HEUSCH L., *Cinéma et Sciences sociales*, Paris, UNESCO, 1962.

GOLDMANN A., *Cinéma et société moderne*, Paris, Ed. Anthropos, 1971.

LEPROHON P., *Le monde du cinéma*, Paris, Ed. Pierre de Waleffe, 1967.

MARTIN M., *Le langage cinématographique*, Paris, Ed. du Cerf, 1962.

METZ Ch., *Essais sur la signification du cinéma*, Klincksieck, 1968.

PINEL V., *Introduction au Ciné-Club*, Paris, Ed. Ouvrières, 1964.

PIVASSET J., *Essai sur la signification politique du cinéma*, Paris, Ed. Cujas, 1971.

ROPARS-WUILLEUMIER M.-C., *De la littérature au cinéma*, Paris, A. Colin, Coll. Ur, 1970.

ROUDIER A., PLOTON M., DELIMARD R., *Exploration de l'image*, Paris, Liget, 1965.

TARDY M., *Le professeur et les images, Essai sur l'initiation aux messages visuels*, Paris, P.U.F., 1966.

THOMET M., HEBRAUD Y., *Le film au service de la première éducation*, Paris, Bourrellier, 1954.

VALLET A., *Du ciné-club au langage total*, Paris, Ligel, 1968.

* **ARTICLES :**

BACHY V., DELVAUX A., *Education cinématographique et l'enseignement*, Documentation 16, 1960.

BOLLE de BAL F., *Possibilités actuelles de la recherche en Belgique sur le cinéma et son public*, Etudes et Recherches, T.D.C., n° 5, 1951.

BORDE R., *Le cinéma et les professeurs*, Cahiers Pédagogiques, n° 26, 1961.

GEORGIN B., *L'éducation cinématographique*, Cinéma 53, 1963, pp. 48-57.

CHEVASSU F., *Le guide du cinéma culturel*, Cahiers de l'Education permanente, Ligue de l'Enseignement, Paris, 1961.

CLAUSSE R., *L'actualité cinématographique dans l'information des masses, le cinéma fait social*, Institut de Sociologie de l'U.L.B., Bruxelles, 1960.

JEANNESSON J.-E., *Réflexions critiques sur le cinéma d'enseignement*, Chambéry, Documents EDSCO, n° 78, 1963.

REBEILLARD M., *Le cinéma et l'enfant*, l'Ecole des Parents, 1957, n° 4, pp. 30-38.

TARDY M., *Documentaire et fiction*, Image et Son, n° 183, 1965, pp. 63-65.

TARDY M., *Cinéma et Télévision*, Cahiers pédagogiques, n° 69, 1967, pp. 70-75.

PILARD Ph., *Cinéma et télévision*, Image et Son, n° 203, 1967, pp. 55-73.

VENKEN E., *Analyse du contenu des actualités cinématographiques*, Etudes et Recherches, T.D.C., n° 5, 1961.

VENKEN E., *Place du cinéma dans l'utilisation des loisirs*, Cahiers J.E.B., n° 3-4, 1962.

ZAZZO R., *L'influence du cinéma sur le développement de la pensée de l'enfant*, l'Ecole des Parents, janv. 1956, pp. 1-14.

* **EXPERIENCES :**

MIALARET G., MELIES M.G., *Expériences sur la compréhension du langage cinématographique par l'enfant*, Revue Internationale de filmologie, Vol. 5, n°s 18-19, 1954, pp. 39-54.

ZAZZO B., *Analyse des difficultés d'une séquence cinématographique par la conduite du récit chez l'enfant*, Rev. Internat. de Filmologie, Vol. 3, 1952, pp. 26-36.

ZAZZO B., ZAZZO R., *Une expérience sur la compréhension du film*, Rev. Internat. de Filmologie, Vol. 2, 1951, pp. 159-170.

ZAZZO B., ZAZZO R., *La jeunesse et le cinéma, étude expérimentale*, Courrier du Centre International de l'enfance, Vol. 8, 1958, pp. 185-197.

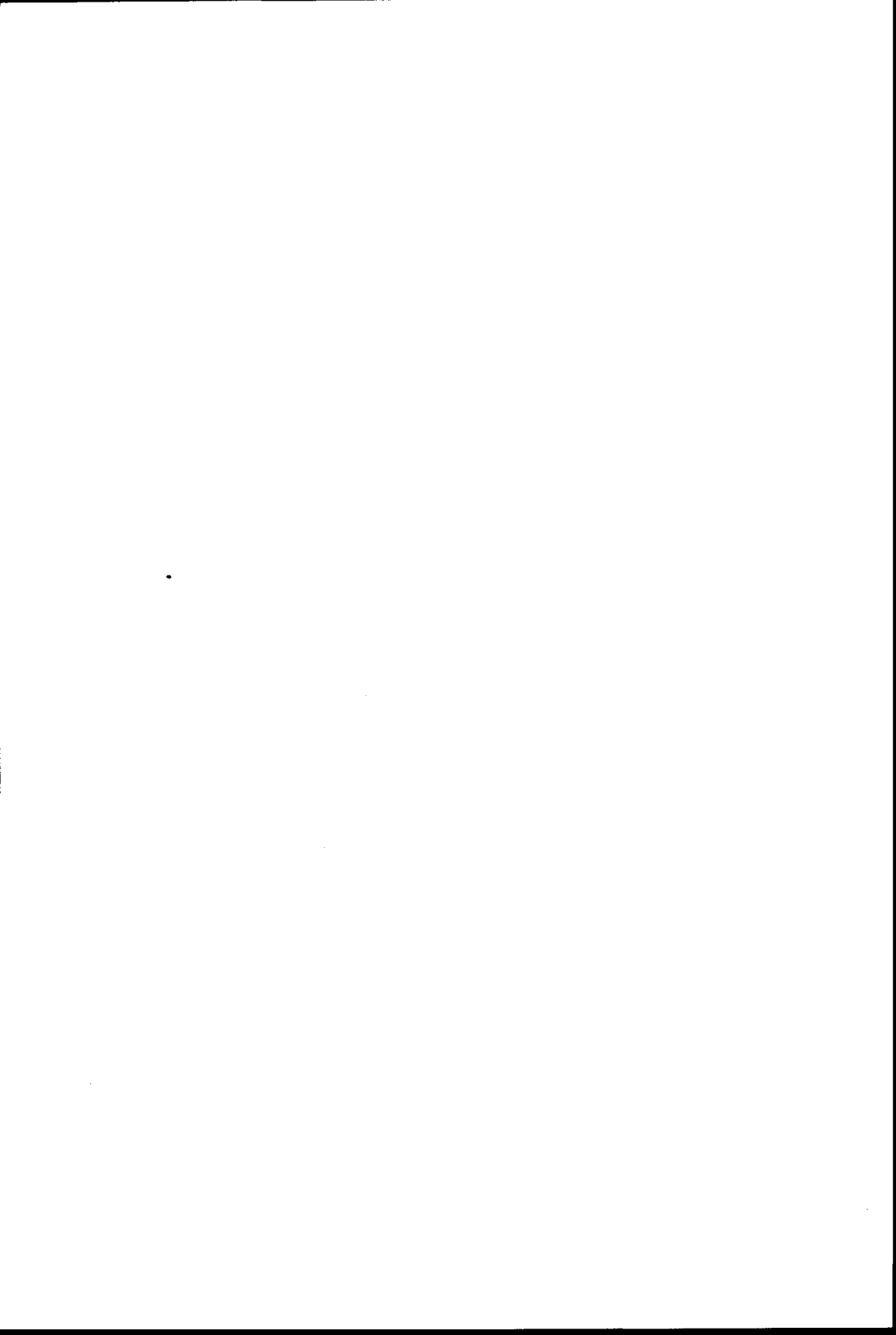
ZAZZO R., *Niveau mental et compréhension du cinéma*, Rev. Internationale de Filmologie, Vol. 2, 1951, pp. 29-36.

L'attitude actuelle des jeunes devant le cinéma (essai de synthèse), Ed. du C.E.P., Bruxelles, 1963.

Education cinématographique, Ministère de l'Education Nationale et de la Culture, Bruxelles, 1960.

Cahiers J.E.B., *Le Cinéma* ; n° spécial, déc. 1962.

Luc PIERARD.



NOTES et glanures

MOUVEMENTS OUVRIERS.

TROTSKY L., *L'internationale communiste après Lénine*, P.U.F. 2 vol., Paris, 1969 - 595 p.

Ecrit par Trotsky après son exclusion du parti communiste et avant son expulsion d'U.R.S.S., le livre soulève des questions dont l'actualité reste grande.

L'auteur maintient avec force que tous les problèmes se tranchent dans et par la dynamique révolutionnaire. Livre dense, passionnant, partisan, dont la publication récente est très opportune dans un monde où il semble se dessiner un renouveau du mouvement ouvrier européen.

J.D.

SILVESTRE P. - WAGRET P., *Le Syndicalisme contemporain*, coll. « Problèmes actuels » Dossier « Sciences humaines », Paris, A. Colin, 1969.

Le présent recueil de cette excellente petite collection tente d'offrir une vue générale d'un phénomène majeur de notre époque industrielle et de répondre à des questions tellement importantes telles que : Un syndicalisme unifié est-il souhaitable ? Est-il possible ? Est-il durable ?

Les textes qui illustrent ce petit livre sont prévus pour les enseignants, comme pour les élèves de Sciences humaines.

J.D.

BON F. - BURNIER M.-A., *Classe ouvrière et révolution*. Coll. Politique, Le Seuil, Paris 1971, 155 p.

Les auteurs proposent une analyse de la réflexion marxiste sur la révolution, au cœur des sociétés bourgeoises, celle qui concerne le prolétariat urbain.

Pour cela ils reprennent la mission historique du prolétariat chez Marx en se posant la question de savoir si la mission de la classe ouvrière est encore valable aujourd'hui.

Ils analysent Parti et classe sociale chez Lénine, et posent à nouveau une question : Qu'est-ce qu'une classe révolutionnaire ?

En conclusion, la classe ouvrière n'est plus la classe révolutionnaire dans les sociétés industrielles et post-industrielles. Qui fera alors la révolution ?

J.D.

MARTINET G., *Les cinq communismes - Russe, Yougoslave, Chinois, Tchèque, Cubain*.

Coll. L'histoire immédiate - Le Seuil, Paris, 1971, 251 p.

Journaliste, militant politique, animateur du P.S.U., G. Martinet, à la lumière de son expérience, compare cinq expériences.

L'auteur désire répondre à tous ceux qui s'interrogent sur l'avenir du communisme.

Après avoir critiqué le système actuel, il analyse la Yougoslavie, qui se rapproche des conceptions bourgeoises.

C'est ensuite « La Chine à l'assaut du ciel », où la révolution a infléchi le cours de l'histoire.

Condamnant la politique tchèque, il aborde Cuba sous le titre : La fête cubaine, où, dit-il, l'homme nouveau de Castro tend fâcheusement à évoquer celui de Staline.

Ici aussi nous retrouvons l'idée de l'apparition d'une nouvelle classe dirigeante qui n'est pas le prolétariat.

Il analyse toutes les déceptions, toutes les critiques.

G. Martinet est parmi « le petit groupe d'hommes » qui, raisonnablement, mais fermement croient aux chances historiques de la démocratie socialiste.

J.D.

GUERIN P., *Rosa Luxembourg et la spontanéité révolutionnaire*, - Question d'histoire - Paris, Flammarion, 1971.

Ecrit par D. GUERIN, ce petit ouvrage ne pouvait que retenir R. Luxembourgeois prisonnière de son parti et vanter l'anarchisme.

L'immense mérite — dit-il — de R. Luxembourg est d'avoir contesté les conceptions d'organisation autoritaire de Lénine.

On y trouve les idées les plus actuelles : primauté des conseils d'ouvriers, tous les pouvoirs aux prolétaires, importance des inorganisés.

A partir des énormes et riches matériaux, un tri reste à faire, un travail de réflexion approfondi à entreprendre, c'est ce que nous propose cette excellente petite collection avec : L'état de la question, les controverses, les documents.

J.D.

SILVESTRE Paul, *Le Mouvement ouvrier jusqu'à la deuxième guerre mondiale*, coll. « Problèmes actuels », « Dossier Sciences Humaines », n° 19 - Paris, A. Colin, 1970.

Le livre précède l'étude du syndicalisme contemporain et aborde l'histoire du prolétariat à ses débuts.

En partant de 1789, l'auteur passe à l'essor des mouvements ouvriers dans le monde, aux débuts du syndicalisme et relate la crise et le pluralisme syndical.

Nous trouvons encore ici à travers le choix des textes, un instrument de travail très intéressant, comme tous ceux que nous donne cette collection « Sciences Humaines ».

J.D.

BUBER-NEUMANN, Margarete, *La révolution mondiale, L'histoire du Komintern racontée par l'un de ses principaux témoins*, Tournai, Casterman, 1971.

Margarete Buber-Neumann entra dans le parti communiste allemand en 1926. Elle épousa Heinz Neumann, un des chefs de file du K.P.D. et du Komin-

tern. Elle a connu et travaillé avec les principaux acteurs de la « révolution mondiale » orchestrée par la IIIème Internationale communiste. A ce titre elle en retrace l'histoire et explique comment, pour des raisons d'opportunité et d'ambitions personnelles, la direction du parti communiste russe broya sans pitié des millions d'hommes qui placèrent leur espérance dans le communisme international.

D'après l'auteur, les soulèvements provoqués par le Komintern en Allemagne en 1921 et en 1923, en Chine en 1927, s'expliquaient plus par des raisons de politique intérieure russe et par des luttes fratricides entre Staliniens et Trotskistes que par des raisons spécifiquement allemandes ou chinoises. M. Buber-Neumann explique comment la politique allemande de Staline changea avec la montée des nazis avec lesquels il jugea préférable de coexister pacifiquement et décrit le désarroi des militants communistes devant l'attitude de Staline.

Le livre s'achève par l'évocation des dernières années de vie conjugale de l'auteur avec Heinz Neumann et les circonstances de la liquidation de ce dernier par Staline en 1937.

Ce livre est remarquablement documenté, augmenté d'une bibliographie importante sur le Komintern et d'un index des noms propres cités.

L'engagement de son auteur le rend peut-être trop subjectif pour en faire un livre d'histoire, mais en tant que témoignage douloureux d'une foi perdue, il est à placer à côté des œuvres de Koestler et de Djilas.

R.R.

CLAUDE WILLARD, *Le socialisme de la Renaissance à nos jours*, Collection SUP, Les précis de l'enseignement supérieur, P.U.F., Paris, 1971, 157 p., 10 FF.

Ce petit livre de 150 pages se propose non pas de tracer une histoire événementielle succincte du socialisme, mais bien d'élaborer une problématique de cette histoire, en cherchant à discerner les grandes directions de recherche, à distinguer les principaux problèmes, à inventorier les moyens d'investigation.

Ceux-ci, multipliés par les progrès de la science historique, ne relèvent plus d'une histoire individuelle et artisanale, mais bien d'une histoire industrielle et collective, dont il faudrait éviter qu'elle se compose d'une juxtaposition de micro-analyses masquant l'ensemble... C'est dire si, en ces quelques pages, s'accumulent d'innombrables points d'interrogation, qui ouvrent autant de perspectives aux investigations de l'historien, et constituent une mine inépuisable de projets de recherche. Ceux-ci doivent se placer davantage sur le terrain économique-social que politique : le système des enclosures, l'évolution démographique, les motivations religieuses, la psychologie collective, la mémoire des révoltes passées, expliqueraient sans doute mieux le mouvement des Levellers de l'Angleterre du XVII^e siècle, que la crise de régime de 1649... De même, seule une monographie de la Picardie, portant sur la répartition des propriétés, la pression démographique, les progrès du capitalisme urbain, pourrait expliquer l'origine et la nature du babouvisme. Lui-même influencé par la tradition picarde des Jacqueries, a-t-il contribué à la naissance du socialisme utopique français, ou ne fut-il que la doctrine d'une élite, dénuée de toute composante ouvrière ?...

Avec le marxisme, la science détrône l'utopie. Dès lors économie, sociologie, philosophie deviennent indispensables à l'étude de ce phénomène capital, avec lequel apparaissent deux aspects essentiels du socialisme contemporain : stratégie et tactique révolutionnaire. L'historiographie du socialisme doit être, non seulement une étude idéologique, mais aussi un examen des conditions et lieux d'implantation des idées nouvelles : mentalité ouvrière, particularités régionales et nationales, régimes politiques, traditions, ont-ils favorisé ou desservi le socialisme, et dans quelle mesure ? La Commune offre, dans cette optique, un terrain de choix : fut-elle la dernière insurrection de type jacobin, ou la première des révolutions ouvrières ?

Avec la Deuxième Internationale, la diversification du socialisme s'intensifie, et nécessite une historiographie comparative qui n'en est encore qu'à ses débuts. Là encore, une mine de sujets de recherches : Dans quelle mesure les structures économiques et sociales, les structures politiques propres à chaque

pays, expliquent-elles les formes multiples prises par le socialisme européen ? Comment agit l'internationalisme face au patriotisme, au nationalisme, face aux problèmes coloniaux du début du XX^e siècle ? Comment expliquer la rapide extension du révisionnisme et du national-socialisme, et surtout le grand naufrage socialiste de 1914 ? Pourquoi l'échec du Spartakusbund et de Bela Kun d'une part, et la victoire des Soviets russes d'autre part ? Comment un pays arriéré et ruiné comme l'est la Russie en 1917, va-t-il construire, seul le socialisme, avec comme conséquence de la dictature du prolétariat, non l'élargissement progressif de la démocratie socialiste, mais bien le stalinisme et le monopartisme ? Enfin, comment le bolchevisme russe va-t-il sécréter un puissant parti dans un pays, la France, où les traditions et le contexte sont si différents de ceux de la Russie ? Voilà autant de problèmes suscités par la lecture de ce livre ; leur solution éclairerait les perspectives du socialisme contemporain, à l'heure où la gauche européenne, s'écartant du grand modèle soviétique, cherche de nouvelles voies dans le socialisme libertaire, et dans l'adaptation de l'expérience révolutionnaire universelle aux conditions spécifiques du pays et de l'époque.

Enfin, l'apparition d'un système socialiste mondial, dès la deuxième moitié du XX^e siècle, où les expériences chinoise, cubaine, africaines, élargissent considérablement l'horizon socialiste, jusque-là exclusivement européen, ses problèmes, ses divergences, la grande compétition qu'il soutient avec le monde capitaliste, tout cela nous offre un terrain de recherches illimité, où l'histoire, plus que jamais, rejoint et éclaire les perspectives à court et à long terme du monde contemporain. Après tout, certaines difficultés du Front Populaire de 1936 ne sont-elles pas à rapprocher de celles que connaît actuellement le président Allende ?

M.S.B.

LA COMMUNE.

DOMMANGET M., *La Commune*, Grande collection La Taupe, Bruxelles, 1971 - 302 p.

Il s'agit d'un recueil des articles de l'auteur concernant la Commune.

Il ne nous est pas possible de faire un compte rendu des 37 articles réunis pour le centenaire. Signalons-le à tous ceux que la Commune intéresse et aux professeurs qui doivent la rendre vivante aux yeux de leurs élèves, et félicitons l'éditeur pour cette excellente initiative.

CENT ANS APRES LA COMMUNE -

Problèmes de la Révolution socialiste en France, Semaine de la pensée marxiste, 22-29.4.1971, Paris, Editions sociales, 1971.

Comptes rendus des interventions faites par des hommes politiques et universitaires communistes, socialistes et catholiques, qui font le point de la révolution socialiste en France, 100 ans après la Commune.

Nous ne pouvons que conseiller aux professeurs d'histoire et de sociologie de lire ces pages confrontant des idées différentes sur un problème d'une telle actualité.

J.D.

SERMAN W., *La Commune*, Dossier Clio, Paris, P.U.F., 1971.

Cette nouvelle collection a pour but de présenter des sujets illustrés par des documents. Chaque dossier comprend une introduction qui vise à replacer l'événement dans un contexte plus vaste, une suite de documents originaux publiés ou inédits, les points de vue divergents de différents auteurs relatifs à l'événement, une chronologie et une orientation bibliographique. Il était difficile d'oublier la Commune cent ans après les tragiques événements. Ce dossier permet de faire le tour du problème en se basant sur des textes peu connus, des statistiques, etc.

P.B.

RUSSIE ET U.R.S.S.

SORLIN Pierre et SORLIN Irène, *Lénine, Trotski, Staline, 1921 - 1927, La presse et l'évolution du pouvoir en Russie*, Coll. « U2 », Paris, A. Colin, 1972.

Il ne viendrait à l'esprit d'aucun historien de baser son information sur la presse uniquement. L'ouvrage présent ne s'écarte pas de ce principe. La presse, par contre, fournit un bon baromètre des variations d'opinion et d'attitude dans les sociétés auxquelles sont destinées ses publications. C'est ce qui démontre la recherche menée par les auteurs parmi les journaux et périodiques russes et étrangers de cette période cruciale du mouvement communiste soviétique. En 1921, le « communisme de guerre » justifié par la lutte contre la réaction interne et étrangère, s'efface devant les dispositions de la « Nouvelle économie politique » (N.E.P.), justifiée par la lutte contre la faim et la remise en train de l'économie russe.

La révolution de 1917 a fait sauter les structures anciennes, mais elle a libéré ce faisant des tendances dont l'idéologie communiste est fort éloignée. Le prolétariat industriel, principal moteur du mouvement, se trouve en porte à faux avec le monde rural où la soif de terre favorise l'emprise individualiste. La N.E.P. doit amener les deux branches des « ciseaux » décrits par Trotski au XII^e congrès du Parti communiste russe, à se refermer.

La maladie, puis la mort de Lénine, libère au sein du Bureau politique des tendances dont le jeu ira en se durcissant durant cette période marquée par : l'*Opposition ouvrière* contre le monopole du Parti bolchevik (épisode de Kronstadt), le traité de Rappallo avec l'Allemagne, des accords commerciaux divers, le renforcement du parti bolchevik malgré les incertitudes semées dans l'esprit de certains militants ou de certains opposants quant à l'orthodoxie communiste. Le dernier message de Lénine « Mieux vaut moins mais mieux » est interprété différemment tandis que naît un léninisme bien commode. La personnalité de Trotski porte ombrage à ceux qui comme Staline désirent consolider le régime en Russie plutôt que de s'appuyer sur la « Révolution permanente ». Fort adroi-

tement Staline, en tirant les ficelles de la *Troïka* animée par Zinoviev et Kamenev, assure sa prééminence. Trotski progressivement isolé est finalement écarté avec ses amis. Débarrassé de Zinoviev et Kamenev, Staline, critiqué cependant par Lénine, demeure seul.

Tandis que la presse internationale s'occupe finalement assez peu de ce qui se passe en Russie, sauf pour y observer les symptômes de ce qu'elle souhaiterait y voir, la presse russe apparaît au début exceptionnellement ouverte. Elle dialogue avec les lecteurs, s'ouvre aux opinions les plus diverses, spécialement dans les éditions régionales. La *Pravda*, organe du Parti communiste, la revue progressive *Bolchevik* créée le 1^{er} avril 1924 témoignent d'une emprise du pouvoir sur l'opinion. La même évolution est observable aux *Izvestija*, organe du Présidium du Soviet suprême, avec un certain décalage toutefois. Cessant de solliciter conseils et critiques, les journaux sont devenus des instruments d'information parfaitement adaptés aux fins que lui assigneront Staline et les siens.

Petit livre précieux comme instrument de travail pour les exercices critiques auxquels doit rompre la formation historique. Les annexes bibliographique, chronologique, biographique, iconographique en rendent la consultation plus efficace. Ce n'est pas rien, au demeurant, de pouvoir rompre l'obstacle de la langue grâce à l'apport d'une distinguée spécialiste de la langue russe. Voilà de l'interdisciplinarité appliquée !

R.V.S.

LENINE, coll. « Génies et Réalités », Paris, Hachette, 1972.

Il s'agit, en fait, d'un dossier Lénine pour lequel plusieurs spécialistes de tendances différentes ont préparé un chapitre. Le but poursuivi est de fournir au lecteur des vues personnelles même si elles sont divergentes, voire contradictoires.

Gérard WALTER présente une biographie de Lénine insistant sur l'objectif « du militant au chef d'Etat ».

Alain BESANÇON replace Lénine dans l'évolution de l'intelligentsia russe du XIX^e siècle.

Annie KRIEGEL analyse les rapports de Lénine avec les mouvements socialistes européens et son désir de devenir le stratège d'une révolution mondiale.

Alfred SAUVY trace le profil de la pensée économique et mesure la distance entre la théorie et l'application.

Kostas PAPAIOANNOU traite de la conception léninienne du Parti, de la Révolution et de l'Etat.

Roger GARAUDY pose la question : « Lénine était-il un humaniste ? »

François FEJTO tente, en historien, de faire le bilan positif et négatif de la vie et de l'œuvre de Lénine.

Quatre séquences illustrées contenant des photographies, des gravures, souvent inédites complètent ces études ; elles forment un film dont l'acteur principal, Lénine, est toujours à l'avant-plan et dont l'arrière-plan est constitué par l'histoire de la Russie passant de la révolte à la révolution.

Nous avons ici un excellent ouvrage de vulgarisation qui n'apportera peut-être pas beaucoup de nouveautés aux spécialistes mais qui peut rendre service aux élèves des classes terminales et qui trouverait sans conteste sa place dans une bibliothèque scolaire.

M.R.V.

ROSMER, A., *Moscou sous Lénine*, 1920, I 183 p. - 1921-24 II 190 p. F.M. petite collection Maspéro, Paris, 1970.

L'auteur nous livre des souvenirs précis, nombreux, sur ce qu'on pourrait appeler « La préhistoire du mouvement socialiste ». Et c'est un témoin direct qui nous parle, et qui essaye de répondre à toutes les questions que l'on se pose sur le communisme en 1949 et de nos jours.

Antistalinien, mais profondément léniniste, l'auteur à travers les années fertiles en événements nous aide à comprendre le rôle de Lénine et tout ce qui suit en 1971. Livre attachant, enthousiasmant et profondément optimiste, malgré certaines craintes.



Livre antistalinien, il a le mérite de ramener l'attention sur une époque oubliée, en 1949.

J.D.

SERGE, V., *L'an I de la Révolution russe, I - II - III*, Paris, Maspero, 1971.

Ecrit en 1930, réédité en 1938, ce livre est un des rares témoignages d'ensemble sur une époque à jamais révolue et rendue plus actuelle.

Serge nous dit : « La victoire révolutionnaire n'avait, toutes proportions gardées, coûté que peu de pertes aux vainqueurs, 18 ans plus tard, la réaction bureaucratique qui a conquis le pouvoir sans combat, anéantit, roulée dans des flots de sang, toute une génération. »

Livre lucide, mais cependant optimiste, puisque V. Serge conclut : « Le véritable bilan de la révolution ne pourra être dressé que quand lèveront les semences prodiguées pendant les années d'essor d'un grand peuple. »

J.D.

BLUM Jérôme, *Lord and Peasant in Russia, From the ninth to the nineteenth century*, New Jersey, Princeton, University press, 1971.

L'histoire comparative est assurément une des voies majeures de l'historiographie à venir. Trop confiné dans les étroites frontières de l'Occident européen, le professeur du secondaire aura intérêt à prendre connaissance de la synthèse, à la fois claire et dense, que nous procure cet ouvrage sur l'une des régions les plus importantes et des plus mal connues encore du Monde contemporain au niveau de nos institutions scolaires.

Si le paysan de l'aire kiévienne se nomme *smerd*, c'est-à-dire le *puant*, il a la condition d'un homme libre dans un

domaine dominé par les aristocraties locales slave et conquérante varègue. De la fusion des deux naissent les boyards. Le servage dans ces régions de paysages immenses est moins lié à la terre qu'à la dépendance à l'égard d'un seigneur. L'Eglise partage les terres avec les précédents.

L'évolution sociale de la Russie fait apparaître le retard considérable de développement par rapport à l'Occident atlantique et méditerranéen. Le passage d'un stade à l'autre de l'appropriation des terres se fait avec un décalage de plusieurs siècles. Ainsi le développement de la propriété allodiale à l'époque tatare n'est pas sans analogie avec la situation de l'Occident à l'époque des invasions germaniques.

La fortune des Grands Ducs de Moscou vient de leur astuce politique à l'égard des Tatars dont ils se font les mandataires et de la durée des règnes de la lignée. Fin du XVI^e siècle, le destin de la Moscovie est scellé. Dès la fin du XV^e siècle, l'industrie et le commerce renaissants assurent une relance économique. Le XVI^e siècle connaît une forte croissance agricole et démographique. En 1587, Moscou est décrite comme plus vaste et plus peuplée que Londres. De nombreuses villes se créent dans une politique de frontière mobile.

Si jusqu'au XVI^e siècle, toute personne quelconque peut être pleine et entière propriétaire de terre, dans la suite, à part le clergé, nul ne peut posséder de terre sinon les personnes aptes à assumer des services d'Etat. L'évolution est inverse de celle de l'Occident de la même époque, mais comparable au phénomène carolingien. *Kormlentschiky*, *oprichniki*, *pomestchiky*, agents bénéficiaires des libéralités des Grands Princes puis du Tsar, éliminent ou absorbent la classe des *boyards* libres propriétaires allodiaux. Seule l'Eglise fortifie ses biens, non sans susciter la convoitise, puis le contrôle, du Tsar.

Notons au passage : le caractère parfois misérable des *pomestchiky*, non sans analogie avec les chevaliers paysans occidentaux ; le fait que des esclaves af-

franchis se revendent fréquemment à des maîtres pour assurer leur sécurité d'existence ; l'octroi du pouvoir judiciaire aux fondateurs d'établissements industriels dans les villes ; etc.

A partir du XVII^e siècle, les troubles intérieurs, les guerres étrangères entraînent les Tsars à revenir à la reconnaissance de domaines patrimoniaux (*votchina*), fortifiant par ailleurs les pouvoirs des maîtres des domaines sur les âmes qui les peuplent dans la mesure où l'alourdissement des charges entraîne une fuite vers les terres vierges des frontières. A la fin du XVII^e siècle, 90% des foyers sont peuplés de paysans serfs urbains, le reste concerne les « paysans noirs » ou libres, jadis majoritaires.

Les réformes organiques de Pierre I et de ses successeurs donnent lieu à des pages pleines d'intérêt fondées comme ce qui précède sur le dépouillement d'une littérature scientifique où prédominent les ouvrages en langue slave dont la lecture n'est pas fréquente chez nous mais dont les recherches ouvrent des horizons extrêmement riches.

Le poids de l'histoire pèse lourdement sur les mentalités. Il peut expliquer les heurs et malheurs de ceux qui souhaitent produire un « homme nouveau ».

R.V.S.

La Russie et l'Europe XVI^e - XX^e siècle, S.E.V.P.E.N., Paris - Moscou, 1970.

L'ouvrage réunit onze articles concernant la Russie et l'Europe. Ils s'échelonnent du XVI^e siècle à la fin de la première guerre mondiale.

Parmi ces articles, cinq sont dus à la plume de savants soviétiques, six à celle d'Occidentaux (français et italien). Les sujets envisagés sont fort divers mais peuvent grosso modo se regrouper en deux ou trois rubriques : aspects économiques et militaires. Parmi les études retenons celle de ZORDANIJA, G., *Les premiers marchands et navigateurs français dans la région maritime de la Russie septentrionale. L'origine des relations commerciales et diplomatiques franco-russes (XVI^e siècle)* ; *Le renouvellement en 1802 du traité de commerce franco-russe de 1787*, par SI-ROTKIN ; *La Russie et la France et les*

rapports economico-militaires entre les Alliés au cours de la première guerre mondiale (1914 - début 1917), par KRUPINA ; *Le Commerce extérieur de la Russie en 1784 d'après le journal de voyage de Baert du Hollant*, présenté par M. CADOT et J.L. VAN REGEMORTER ; *Les projets du gouvernement russe sur les relations économiques avec la Russie à la fin du XVIII^e siècle*, par G. LEVI ; *Le voyage économique du professeur Ya Linovsky en France en 1842-1844* ; *Le Système de Law et de ses continuateurs russes*, par TROICKIJ ; *Le Mercantilisme en Russie*, par S. BLANC et d'autres articles concernant certains aspects militaires et culturels.

L'ouvrage ne manquera pas d'intéresser ceux qui, à titre personnel, aimeraient étudier l'influence de certaines grandes idées européennes en Russie tsariste. Il n'est pas toujours aisé d'avoir accès aux travaux soviétiques. Mais cet ouvrage est le résultat d'un accord de double publication conclu entre l'Académie des Sciences d'URSS et l'Ecole pratique des Hautes Etudes. Et cet accord résout le problème de la langue.

P.B.

LAVIGNE Marie, *Les économies socialistes soviétiques et européennes*, dans collection « U », Paris, A. Colin, 1970.

Dans une matière sur laquelle les données ne sont guère répandues dans les pays occidentaux, ce livre rassemble une importante somme de documents, de références bibliographiques, de tableaux, de graphiques, de diagrammes, fort précieuse.

Dans un style parfois un peu laborieux, le lecteur abordera les institutions économiques dans leur origines et développement, l'entreprise industrielle et ses réformes, l'organisation commerciale, secteur étatisé, l'exploitation agricole, secteur coopératif dans ses mutations diverses, la croissance économique à travers la stratégie du développement, les facteurs de la croissance et les structures de l'économie, la cohérence et l'efficacité des méthodes de planification, la monnaie dans ses rôles de mesure de valeur, de mesure du travail, instrument des échanges, moyen d'accumulation, les structures et le fonctionne-

ment du COMECON, les relations entre économies socialistes et pays étrangers.

Derrière les calculs et les schémas des technocrates, on voit se profiler sans cesse la matière humaine impossible à réduire à une matière inerte. Mais il y a-t-il déjà des pays à économie socialiste ou seulement des pays ayant accompli une révolution socialiste ? Peut-on comparer avec les économies capitalistes dès lors ? S'il n'y a pas de souveraineté du consommateur en pays socialiste, où est la liberté du consommateur en pays capitaliste ? Bien des problèmes en suspens !

R.V.S.

LES AMERIQUES.

SIMONI-ABBAT M., MAURO Fr., *Amérique latine*, Horizons de France, Hommes et civilisations, Paris, 1971.

N'est-ce pas une gageure de présenter l'Amérique latine en un seul volume ?

Il faudrait peut-être d'ailleurs parler des Amériques latines, distinguant des Amériques géographiques, historiques, atlantiques, incaïque, hispanique, etc. L'ouvrage comprend essentiellement deux parties, l'une consacrée aux civilisations précolombiennes, l'autre allant de l'arrivée de Christophe Colomb à nos jours. Lors de leur arrivée, les Espagnols se heurtèrent à deux grandes puissances : au nord, du Mexique au Honduras, l'empire aztèque, et au sud, du Pérou à la Bolivie, l'empire inca. Mais avant eux d'autres pays, d'autres peuples avaient atteint un haut niveau de civilisation.

L'origine de ces peuples semble être asiatique. Les populations seraient venues de Sibérie par le détroit de Behring. Le peuplement se serait fait par vagues successives, celles-ci s'enfonçant de plus en plus profondément dans le continent. Malgré l'origine de la population, certains traits de civilisation se retrouvent à travers le vaste espace américain. La découverte de Colomb met face à face les peuples d'Amérique et ceux de l'Ancien Monde, lesquels introduiront les esclaves et la culture négro-africaine. Ce qui amènera de très nombreux drames qui s'expliquent notamment par l'impérialisme économique.

Malgré cela l'Amérique latine a produit de tout temps, des œuvres exceptionnelles : constructions précolombiennes, architecture baroque, édifices contemporains.

L'intelligence du texte est favorisée par une illustration de qualité et fort copieuse en noir et en couleur. Celle-ci constitue une documentation de qualité. Notons aussi la présence d'un atlas accompagné de la fiche d'identité des vingt Etats du monde latino-américain.

Un excellent guide pour ce vaste continent.

P.B.

BYAM M., *La découverte de l'Amérique*, coll. « Larousse Poche Couleur », Paris, Larousse, 1971.

L'Amérique dont il est question ici est évidemment l'Amérique du Nord. Le titre donne le ton de l'œuvre. Elle appartient à la littérature hagiographique occidentale à travers laquelle l'indigène américain a mauvaise grâce à ne pas se laisser civiliser par l'Européen. Le récit s'arrête avec l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique du Nord. On ne découvrira rien de la suite : le problème rouge, le problème noir, l'impérialisme yankee ; rien non plus sur les mœurs et les civilisations amérindiennes, mais on exalte les « batailles que livrèrent, pour survivre, les colons anglais, espagnols, français et hollandais », « la domination anglaise sur l'Amérique du Nord, finalement détruite par le courage et la détermination des « rebelles » qui déclenchèrent la révolution américaine ». Quant à la couleur, elle résulte d'une abondance de chromos dont je ne puis me résoudre à cautionner la valeur.

R.V.S.

LAMARE Jean, *Cuba*, coll. « Que sais-je ? » Paris, P.U.F., 1970.

Après avoir étudié le pays et la population, 4 siècles d'occupation espagnole, l'auteur aborde soixante ans de République pour en arriver au castrisme.

Il reprend alors les 10 années de transformation de l'économie et de la Société cubaines.

Parfois sévère, l'auteur s'enthousiasme lorsqu'il parle de la vie culturelle à

Cuba. Sympathisant, J. LAMARE nous donne envie de connaître mieux ce petit pays et souhaite que l'objectif de former à Cuba un homme nouveau, ne soit pas un échec.

J.D.

BULLOZ Eric - HEUS Marie-Louise, *Les Etats-Unis contemporains, Problèmes actuels, Dossiers Sciences humaines*, Paris, A. Colin, 1970, 95 p.

Les auteurs examinent à l'aide de textes, la nation américaine et son cadre de vie, la libre entreprise, la démocratie, la vie de l'esprit.

Se bornant à donner un titre aux extraits de journaux, d'études de livres, de biographies qu'ils nous livrent, ils nous donnent un excellent outil de travail.

LES DEUX GUERRES MONDIALES.

DESSAGNEAUX Henri, *Journal de guerre 14-18*, Paris, Editions Denoël, 1971.

Encore un ouvrage sur la guerre 1914-1918 me direz-vous, mais remercions le fils du Capitaine Henri Dessagneaux de nous avoir fait connaître ce journal de guerre écrit d'un style tellement dépouillé, tellement vrai, tellement efficace, document écrit tout au long de ces quatre années.

Ce texte fourmille de nombreux petits faits précis qui décrivent avec beaucoup de vérité humaine, ce que fut la vie du Poilu dans les tranchées et plus particulièrement son état d'esprit. Dès lors, nous comprenons les raisons profondes des grandes mutineries de 1917 et nous ne pouvons qu'admirer le courage de ces soldats qui ont continué le combat malgré les mesquineries, les avanies de la vie militaire de l'époque et la lâcheté ou l'aveuglement de certains chefs.

L'auteur a eu l'heureuse idée d'émailer son texte, de coupures de presse de l'époque, ce qui illustre fort bien le fossé qui s'était creusé entre le « Front » et l'« Arrière ».

En conclusion, un livre fort attachant par sa valeur humaine.

A.G.

BERTRAND F., *La presse francophone de tranchée au front belge, 1914-1918*, XIII - 103 p., Travaux du Centre d'Histoire Militaire du Musée Royal de l'Armée, Bruxelles, 1971.

Il faut pour donner sa véritable dimension à ce travail, le replacer dans le cadre plus large de la série d'études récentes consacrées à la presse belge du XIX^e siècle et du début du XX^e. Il est inutile de revenir ici sur l'importance, en tant que source, des journaux pour l'historien contemporain ou pour celui des mentalités.

Le présent ouvrage est une synthèse succincte de la presse belge francophone parue durant la Première Guerre mondiale tant dans les tranchées de l'Yser qu'au sein des organismes officiels et paramilitaires de l'arrière : elle montre l'importance de ce milieu militaire et de sa corrélation avec le monde civil. Le tout est agrémenté de graphiques et de nombreuses illustrations.

L'analyse des journaux examinés — l'auteur en a retrouvé, après de laborieuses investigations, 110 sur un total de 148 titres dénombrés — porte tout d'abord sur les caractéristiques extérieures : le but des rédacteurs (informer ou distraire), leur origine, (des ecclésiastiques, des aumôniers et des brancardiers forment le contingent le plus important), les moyens de reproduction, la fréquence du tirage ...

C'est au niveau de l'examen du contenu que l'étude prend toute son importance. La presse des tranchées fut le véritable témoin de la vie en Belgique occupée : elle rassura le troupier sur le ravitaillement de l'arrière et elle lui fournit des renseignements sur l'attitude de l'occupant en Belgique. Elle porte en elle les germes des graves questions de l'après-guerre lorsque dans ses articles sont abordés par exemple le cas de l'université flamande de Gand ou bien encore le problème de la reconstruction nationale. C'est là que ce travail intéresse aussi bien l'historien contemporain que le sociologue. Il est bien évident que les informations fournies, quel que soit l'exemple traité, n'ont qu'un but : « maintenir le moral de l'armée et, par là, assurer une part du succès final de la campagne 1914-1918 ».

J.P.F.

J. GERARD-LIBOIS et J. GOTOVITCH, *L'an 40, la Belgique occupée*, Bruxelles, éditions du CRISP, 1971.

Ce livre couvre non seulement les événements de l'année 1940, mais également, d'une manière plus sommaire ceux des années 1936 à 1940 parce que les auteurs ont voulu analyser au préalable les attitudes et les réactions des groupes socio-politiques qui allaient jouer un rôle déterminant dans la collaboration avec l'ennemi pendant l'occupation. Aussi privilégient-ils dans cette étude l'analyse du comportement des Rexistes, du Verdinaso, du VNV et le rôle de cénacles comme le salon Didier.

L'analyse de la campagne des dix-huit jours permet de débroussailler le contexte de l'affaire royale. La Constitution faisait du roi le chef de l'armée, mais il estimait que ce pouvoir pouvait s'exercer en dehors de la responsabilité ministérielle même quand les décisions militaires avaient des implications politiques. De plus, contrairement au roi, les ministres s'estimaient solidaires des Franco-britanniques même après la perte du territoire national. Ils souhaitaient que le roi quittât in extrémis le territoire belge afin qu'il ne fût pas tenté de s'entendre avec les Allemands et de créer un gouvernement royal d'« ordre nouveau » de type autoritaire. Les craintes des ministres s'avérèrent vaines puisque le roi refusa de traiter avec Hitler après la capitulation de l'armée belge.

La partie de cette étude consacrée à l'occupation de la Belgique par les troupes allemandes tend à montrer qu'elle fut totalement différente par son esprit de celle de 1914-18 parce que l'autorité occupante accepta que l'administration de la Belgique restât aux mains d'autorités belges. Cette formule d'autonomie interne fut d'autant mieux acceptée par les notables et la population restée sur place que la démoralisation issue de la défaite favorisa la genèse d'une politique de moindre mal dans les relations avec l'occupant. Les auteurs réservent une place privilégiée à une forme de relance de l'économie belge appliquée sous l'impulsion du gouverneur de la banque de la Société Générale, Alexandre Galopin, aux illusions et aux tracasseries de politiciens comme le président

du P.O.B. Henri De Man en vue de la formation d'un gouvernement royal inspiré par les doctrines fascistes et nazies de l'« ordre nouveau ».

Les auteurs consacrent les derniers chapitres à l'analyse de la montée et de la cristallisation d'une conscience résistante au sein de la nation belge à la fois par la confrontation à d'amères réalités, matérielles et autres et par un ressaisissement moral dans lequel le déroulement de la guerre et la ténacité britannique jouèrent un rôle essentiel.

L'originalité de l'ouvrage de J. Gerard-Libois et J. Gotovitch tient en partie à la nature de la documentation — souvent inédite — qui a été exploitée en vue de son élaboration : archives allemandes, livres blancs et pamphlets qui ont accompagné l'affaire royale ; documents parlementaires, journaux et périodiques publiés sous l'occupation, mémoires et travaux d'universitaires belges et étrangers, travaux de l'école militaire, études, analyses et souvenirs, témoignages et ouvrages publiés depuis 1940, les archives britanniques de 1940 accessibles depuis le 1^{er} janvier 1971, la documentation de la *Hoover Institution*, la presse française, britannique et allemande. La documentation la plus originale réunie au cours des trois années de préparation nécessitées par l'élaboration de cet ouvrage est constituée par les entretiens des auteurs avec les acteurs et les témoins survivants de l'an 40 : hauts fonctionnaires, dirigeants sociaux, partisans et adversaires de l'ordre nouveau, résistants ; entretiens pour lesquels les auteurs n'ont pas essayé de refus majeur.

L'essentiel de l'originalité de l'an 40 tient à la démarche des auteurs qui ont centré leur attention sur l'étude du jeu des forces économiques, sociales, politiques et culturelles en Belgique, même en ces débuts du régime d'occupation. Ils en ont conclu que l'occupation allemande avait mis en jeu les mêmes forces économiques-sociales qu'en temps de paix mais que la guerre et l'occupation avaient exaspéré les tensions et joué le rôle d'un révélateur de pulsions qui en temps normal sont cachées par la barrière des relations sociales et la pratique du compromis.

L'an 40 présente sans nul doute le plus grand intérêt pour l'historien de la

vie politique, préoccupé de la dévolution du pouvoir dans une société coupée de sa représentation élue, comme pour l'historien de la vie économique et sociale attentif à la survie de la population dans un temps où sévissent la faim et d'autres pénuries, y compris celle du travail. Le professeur d'histoire y trouvera en outre de larges synthèses sur la vie politique et sociale d'avant-guerre en Belgique.

R.R.

CHARLES Jean-Léon et DASNOY Philippe, *Les dossiers secrets de police allemande en Belgique*, tome I, 1940-1942, Bruxelles, éd. Lucien de Meyer, 1972.

Sous la forme de 885 feuillets microfilmés ont été conservés les rapports du groupe bruxellois de la *Geheime Feldpolizei* qui contrôlait la Belgique et le nord de la France.

Filatures, perquisitions, descentes, arrestations, chasse aux saboteurs et aux résistants composent la plus grande partie de ces dossiers. Ce qu'ils contiennent cependant de plus intéressant, c'est l'auscultation régulière de l'état d'esprit d'une population occupée.

Ces papiers jusqu'à présent inédits constituent un document capital pour qui veut connaître mieux le temps de l'occupation en Belgique.

On peut regretter que le commentaire des auteurs se limite à une très brève introduction ; peut-être ce document aurait-il gagné à être mieux situé par rapport à l'ensemble des textes de même espèce. Quoi qu'il en soit, tel quel, il offre un tableau vivant de l'occupation et des documents utilisables par les élèves.

M.R.V.

FRANCK B.-M., *Okinawa - le coup de grâce*. - Histoire de la seconde guerre ; série batailles, Verviers, Marabout, 189 p., 1971.

L'auteur historien civil auprès de l'U.S. Marine Corps a servi à la 1^{re} division de Marine dans le Pacifique au cours de la 2^e guerre mondiale. B. Pitt dans l'introduction fait remarquer qu'il ne fit jamais aucun doute que la bataille

pour Okinawa serait une des plus âpres et des plus meurtrières de la guerre. Il semblerait que l'auteur aurait quelque peu négligé la phase de l'assaut des avions kamikases japonais au cours de laquelle les pilotes *tokko* fournirent leur suprême effort. Nous ne pouvons en juger n'étant pas spécialiste. Nous nous bornerons à dire que pour tous ceux qu'intéresse l'histoire bataille, le petit livre reprend jour par jour cette campagne qui a permis aux Américains d'avoir une connaissance de l'art d'organiser contre un pays entièrement occupé par l'ennemi un assaut venu de la mer et cela devait leur être très utile dans la préparation de l'invasion du Japon.

J.D.

Le monde autour de... 1938, Hitler menace l'Europe, Paris, Larousse, 1972.

Dans la collection, « Le monde et son histoire » dont nous avons déjà signalé les mérites, l'histoire universelle s'organise autour de dates pivots. Après l'an 33 après l'an 1492, après l'an 1871, voici 1938. Les différents collaborateurs présentent l'événement, quelques aspects de la vie quotidienne, de la science et des techniques, quelques portraits de contemporains. Il s'agit de flashes sur l'actualité ; autour de ces points s'organise l'illustration particulièrement suggestive. Un tableau synoptique brosse une vaste synthèse des arts et des sciences. Regrettons cependant l'absence de toute carte. La série reste cependant très utile pour les bibliothèques d'élèves.

P.B.

LAUNAY M., *L'armistice de 1940*. Dossiers Clio P.U.F., Paris, 1972.

Une place importante est accordée aux témoignages dans cet ouvrage qui tend à faire le point sur les conditions dans lesquelles se sont déroulées les négociations de l'armistice de 1940. Il convient de rappeler qu'un armistice est d'essence politique, il souligne la responsabilité du pouvoir civil qui a pris sur lui de déclencher ou d'accepter la guerre. En reprenant les événements depuis le 10 mai 1940, M. Launay insiste sur la gravité de la capitulation belge. Très rapidement en France, deux camps se forment, ceux qui souhaitent l'armistice

et ceux qui souhaitent continuer la guerre. Le 15 juin 1940, les ministres français, de même que le Président du Conseil sont logés à Bordeaux — il semblerait que le choix est mauvais du fait que le maire de la ville était de la tendance « néo-socialiste », et ami de Laval. Rapidement cette mairie va devenir le centre d'opposition au gouvernement. Il y a 3 positions incarnées chacune par un homme :

- a) Raynaud : hostile à l'armistice veut le transfert du gouvernement à Alger.
- b) Chautemps : qui proposait de sonder les intentions allemandes.
- c) Pétain : qui entendait demander officiellement l'armistice.

Le 16 juin de Londres de Gaulle appelle le président du Conseil pour lui faire part d'une intention du Gouvernement anglais d'une union avec le gouvernement commun. Cependant Raynaud abandonne et Pétain demandera l'armistice. L'auteur terminée l'introduction historique en faisant remarquer que la France était écrasée par la défaite, qu'il est difficile de porter un jugement sur les responsables de l'armistice en fonction de leur participation au régime de Vichy.

Beaucoup d'entre eux étaient marqués politiquement, mais l'acte d'accusation dressé en 1945, contre P. Pétain n'a pu retenir l'armistice dans la liste des faits reprochés au chef de l'Etat français.

J.D.

PHILOSOPHIE DE L'HISTOIRE.

LEFEBVRE Georges, *La naissance de l'historiographie moderne*, dans *Nouvelle bibliothèque scientifique*, dirigée par F. Braudel, Paris, Flammarion, 1971.

Au-delà d'une technique, l'histoire est le fondement d'une culture, elle est l'objet de philosophie. Il est nécessaire dès lors qu'elle se livre à une réflexion critique sur elle-même. L'histoire de l'histoire est riche d'enseignements. On a pu le constater dans les pages consacrées ici même à *l'Histoire dans l'enseignement*. Le genre n'a guère tenté les historiens français. Ceci donne tout son

prix à l'œuvre de Georges Lefebvre, notes de cours professé en 1945-1946 à la Sorbonne, trop tôt pour avoir sur l'histoire et ses conceptions actuelles une opinion fondée. Brillant historien, Georges Lefebvre reste de son temps, refusant la philosophie de l'histoire, mettant en garde contre l'illusion de l'histoire psychologique, honnissant l'histoire pragmatique, traçant les limites de l'histoire sans complaisance, dans la vision savante et positive, non vraiment scientifique du début de ce siècle.

La conclusion est un message d'espérance et une orientation de travail : « Reste un grand progrès à réaliser : organiser la recherche historique qui, aujourd'hui encore, se fait, pour une part, au petit bonheur la chance. » Il souligne que si l'histoire politique est bien la « science des choses qui n'arrivent qu'une fois » (Seignobos), l'histoire de la civilisation n'est pas dans ce cas, car les hommes sont soumis à des constantes. L'histoire se renouvelle sans cesse dans sa vision, mais ce n'est qu'une raison de plus pour ne pas se laisser aller au scepticisme : le progrès est réel, il n'est pas achevé.

R.V.S.

LEFEBVRE Henri, *La fin de l'histoire*, Editions de Minuit, Paris, 1970, 236 pages.

La conscience historique gêne les technocrates, mais surtout elle leur est étrangère. L'épaisseur du temps peut être encore ressentie en Europe, elle l'est beaucoup moins pour tous les férus de l'américanisme. L'histoire s'encombre d'autant plus des fumées de l'idéologie, de droite ou de gauche, que sa problématique se rétrécit. Jadis reine, elle se réduit aujourd'hui au rôle de servante. Contre ceux qui l'attaquent autant que contre ceux qui la défendent, il faut dès lors protéger l'histoire. Il faut lui trouver d'autres sens, de nouveaux buts.

Des traces, des suites de traces ne font pas une histoire. On ne peut pas davantage définir l'histoire par le temps historique. Selon l'A. l'histoire n'existe que pas sa fin. Elle seule permet de comprendre l'historicité, cette qualité de l'esprit humain de progresser dans la conscience de sa situation historique.

Essence de l'homme, l'historicité est inséparable de la liberté. Elle rejette toute révélation, tout apriorisme.

Hegel lie l'histoire à une théorie de l'Etat, Marx l'attache à la réalisation de la société sans classe dans l'abondance. Ils la font déboucher ainsi sur une post-histoire sans rupture de continuité. Tout autre est la vision nietzschéenne qui envisage une discontinuité totale, une répudiation de la pensée historienne. Ceci implique un retour sur soi, une totalisation du passé par la pensée avant le sacrifice final. Ainsi si l'histoire a une fin, elle n'est pas pour autant finie. Si les structuralistes, par exemple, la rejettent en bloc, les « porteurs de vérité historique » s'y accrochent désespérément. Pour opposées qu'elles soient, ces deux positions sont également fausses dans la mesure où elles s'inspirent de « modèles ».

La pensée doit trouver une méthode pour situer les sociétés, les cultures, les civilisations les unes par rapport aux autres. L'histoire comparative intervient ici pour découvrir les différences au même titre que les analogies en dehors de tout esprit de réduction à des schémas préétablis.

Le lecteur trouvera un bon exposé de la pensée de Hegel et de Marx sur l'histoire, suivie de sa critique par Nietzsche. Une interrogation implacable, féroce même, vient ensuite sur la signification de l'histoire et de l'historicité à travers les multiples aspects donnés à celles-ci par les théoriciens, les fauteurs ou les détracteurs. En chemin, l'histoire « telle qu'on l'enseigne » y est décrite comme « discours idéologique » prolongeant l'humanisme classique, la morale civique et l'encyclopédisme, mais dépourvue d'efficacité pour acquérir le sens du temps, celui du devenir.

Le désarroi des historiens devant une totalité « impossible » à saisir dans son dynamisme propre est illustré par les innombrables tentatives de sauvetage d'une histoire qui se liquéfie.

Les conclusions envisagent soit la poursuite de l'histoire sous forme parodique, soit l'auto-destruction de l'histoire par catastrophe finale, soit enfin l'*u-topie*, seule hypothèse favorable où l'histoire s'analyse comme totalité accomplie en voie de dépassement. Ainsi

la mort de l'histoire donne naissance à la vie de l'histoire. Ainsi la méthode dialectique, méthode scientifique de connaissance, se caractérise en histoire par le refus de privilèges en quelque domaine que ce soit, même si par un artifice de méthode l'isolement d'un secteur s'impose. Il doit toujours se ramener à une histoire globale ou globalisante.

Sous cet angle, l'histoire réserve encore de beaux jours à l'historien en quête d'historicité, mais plus que jamais l'enseignement de l'histoire apparaît comme une recherche, une libération par ouverture d'esprit.

R.V.S.

BRUGUIERE André, *Histoire et structure*, dans *Annales, Economies, sociétés, civilisations*, t. 26, n° spécial, Paris, A. Colin, 1971.

On connaît le débat que certains entretiennent entre histoire et structuralisme. Dans la mesure où celui-ci manifeste la convergence de certaines recherches, les unes anciennes : mythologie comparée, linguistique générale, les autres récentes : anthropologie structurale, sémiologie, etc., l'histoire ne peut lui rester étrangère. Quant à l'histoire, elle peut revendiquer une antériorité dans l'usage de beaucoup de ces recherches. Le moment est aujourd'hui venu où les nouveaux venus rendent aux anciens leur mérite et où ceux-ci reconnaissent le fruit des idées nouvelles. Ainsi l'histoire refuse aujourd'hui l'information ponctuelle léguée par l'évolutionnisme occidental, elle recherche les assises profondes dont les témoignages isolés dans l'espace, comme dans le temps ne sont que la partie émergée et survivante.

On reconnaît de plus en plus que l'histoire n'est pas absente du passé des peuples « sans-histoire », le tout est de l'y retrouver derrière le patrimoine des mythes et des littératures orales. « Ce qui est en cause ici, c'est d'abord l'ensemble des repères chronologiques auxquels notre système d'enseignement, par le soin religieux qu'il met à en perpétuer l'usage, de l'école primaire à l'université, confère une valeur quasi transcendante. » C'est le rythme de développement de l'historien lui-même qui est remis en cause par abolition de ses cadres de pensée traditionnels. Mais il n'est

plus possible de se référer au paramètre européen occidental. Il n'y a pas qu'une espèce de temps en histoire. Il est grand temps de s'en apercevoir.

La critique historique ne peut plus se contenter d'être une entreprise d'authentification des témoignages, elle est appelée à réaliser une opération de déchiffrage apte à déceler sous le dehors des superstructures apparentes la logique profonde inavouée. Le développement historique n'apparaît plus comme une nécessité, mais comme une combinatoire. L'histoire comparée prend comme méthode une dimension nouvelle grâce aux efforts positifs observés en ethnologie par exemple, le calcul statistique devient un instrument de supputation de la réalité, au niveau de l'histoire quantitative, la formalisation est la forme de traitement des données nécessaires pour rendre intelligibles des phénomènes complexes et en apparence incohérents.

« Un peu de structuralisme éloigne de l'histoire, beaucoup de structuralisme y ramène. »

R.V.S.

SOCIOLOGIE.

ARON Raymond, *De la condition historique du sociologue*, N.R.F., Gallimard, Paris, 1971.

Aux frontières de la politique, de l'économique, du social, du technique, se situe une zone confuse que se disputent les spécialistes, que tendent à s'annexer les philosophes. Dans sa leçon inaugurale au Collège de France, le 1^{er} décembre 1970, Raymond Aron comme sociologue, décrit le mouvement de pensée d'une exceptionnelle richesse dont est sorti ce nouveau champ d'application scientifique. Il dit comment les contours s'en sont dessinés progressivement sous les regards croisés des savants parmi lesquels Max Weber, Marcel Mauss, Karl Marx se distinguent. Les sociologues aussi ont une histoire mais la sociologie ne se conçoit pas sans histoire. Elle engendrerait autrement ces *Fachmenschen ohne Geist* que dénonçait Max Weber, ces *Fachidioten* que rejette aujourd'hui la jeunesse studieuse. Réaliste, attaché à une vision lucide de la liberté, R. Aron souligne les vertus de la rigueur et de l'engagement positif.

R.V.S.

ARIES Philippe, *Histoire des populations françaises et de leurs attitudes devant la vie depuis le XVIII^e siècle*, Paris, Seuil, 1971 (nouvelle édition).

Il est du destin de certains esprits, non des moindres, d'apparaître tardivement au grand jour. Trop haut, trop loin des préoccupations communes, ils traquent dans l'isolement voire dans le mépris, les voies dont l'avenir révélera la fécondité.

Toute l'œuvre de Philippe Aries anticipe ainsi sur le mouvement. Voici un quart de siècle bientôt que paraissait la première édition de ce volume, génial « péché de jeunesse ». L'histoire des populations, celle des mentalités, objets de tant de soins depuis lors s'y trouvaient tout entières contenues. C'est dans cet esprit qu'il faut lire ce livre qui ne serait certes plus aujourd'hui conçu de même mais qui a eu le mérite de tracer le sillon.

Mutations démographiques, dans les campagnes, en terroir industrialisé, à Paris ; variations régionales de la natalité liées aux mentalités locales ; l'exode rural ; l'enfant dans la famille ; les techniques de la vie et de la mort ; autant de sujets bien aptes à ouvrir les yeux sur une histoire que bien peu soupçonnent accrochés qu'ils sont au formalisme juridique des institutions ou aux gestes politiques des « grandes figures ».

R.V.S.

DESANTI Dom., *Les socialistes de l'utopie*, Petite bibliothèque Payot, Paris, 1971.

A travers la biographie des socialistes de l'utopie, D. Desanti nous raconte l'époque où « ils ont — dit-elle — agi leurs idées ».

L'évolution nous oblige à choisir entre les sociétés qui se proclament socialistes, font abstraction des libertés au nom de l'égalité et celles qui, se proclament libres, ne reconnaissent qu'un principe — dans les constitutions et au fronton des monuments — que les hommes naissent égaux.

D. Desanti remarque qu'une partie de la jeunesse cherche des justifications à son refus de la société, non plus chez

Marx, mais en dehors, en deça et au-delà de lui.

D'où un intérêt nouveau pour les socialistes d'avant Marx et d'en dehors de Marx.

Bien que les révolutions pacifistes lui semblent irréalisables, l'auteur doute des résultats des révolutions violentes.

L'heure — pour D. Desanti — est de se poser des questions, on le sent dans son ouvrage, qu'elle termine ainsi : « L'heure est venue d'examiner l'Utopie dans son ensemble afin de savoir si elle n'est pas vraiment la vérité de demain ? »

J.D.

CAPLOW Théodore, *L'enquête sociologique*, coll. « U/U2 », Paris, A. Colin, 1970.

« Histoire, science du particulier », oui certes, mais non seulement celle de l'individu. Derrière celui-ci s'impose de plus en plus l'être collectif qu'il soit physique ou qu'il soit mental, il s'exprime dans l'analyse de la quantité.

Dans la stratégie de l'histoire sociale, le chœur est tout et les acteurs qui jouent les rôles principaux ne sont que des figurants ; soit qu'on n'en parle pas du tout, soit que leurs actions soient saisies dans une perspective si large qu'elle les rende insignifiants. Réunir une grande masse d'informations dans un cadre général tel est l'objet de la recherche sociologique. Ce petit manuel traduit d'un professeur yankee fournit des conseils sur la manière de préparer et de mener la recherche, sur l'observation et l'analyse documentaire, sur les techniques d'enquêtes. Il débute par un exposé de la tradition américaine et se clôture, paradoxalement, par la définition des objectifs. L'historien lucide ne peut s'y sentir étranger.

R.V.S.

LEVI-STRAUSS Claude, *Le temps du mythe*, dans *Annales*, t. 26, n° spécial, *Histoire et Structure*, p. 533-540, Paris, A. Colin, 1971.

La cristallographie et le marxisme ont à l'origine inspiré la réflexion de C. Levi-Strauss. Il s'est dès lors attaché à

scruter ce qu'il y avait de plus profond dans l'homme social. Derrière l'affleurement révélé par les témoignages les plus sensibles, il a cherché des signes de plus en plus significatifs en mobilisant, non sans succès, un matériel jusqu'ici considéré comme impropre ou comme dérisoire. Le quatrième volume de ses *Mythologiques*, vient de sortir sous le titre de *L'Homme nu*, les trois premiers volumes s'intitulaient respectivement : *Le cru et le cuit*, *Du miel aux cendres*, *L'origine des manières de table*, tous publiés à Paris, chez Plon, de 1964 à 1971.

L'analogie des mythes relevés parmi les peuples archaïques dont les vestiges disparaissent rapidement aujourd'hui, semble attester d'une conformation commune du cerveau, moteur de la pensée sauvage, même si les connaissances que celui-ci développe, poussée scientifique, atteignent des seuils variables. Dans l'article ci-dessus, on notera quelques réflexions telles que : « Observées à un instant quelconque de leur histoire, les deux Amériques, bien qu'au neuf dixièmes vides, ont constitué un monde plein... en tenant compte que de très petits groupes humains, auxquels une technologie rudimentaire impose d'exploiter d'énormes espaces pour la chasse, la collecte, le ramassage et même pour les besoins d'une agriculture itinérante, peuvent les occuper d'une manière effective en les parcourant sans trêve, même si cette occupation ressemble davantage à la façon dont une quantité infime de gaz se dilate et disperse ses molécules dans le volume entier du ballon où on l'a mise, qu'à l'entassement des individus les uns sur les autres dans des ensembles immobiliers ... Il en résulte qu'au lieu de concevoir le Nouveau Monde des temps précolombiens comme un espace pratiquement vide au sein duquel, à des centaines de kilomètres les uns des autres, s'éparpillaient des petits noyaux humains isolés, il conviendrait plutôt de se le représenter comme un agrégat compact de grosses cellules peu denses, mais peuplées chacune de façon diffuse dans tout son volume, et dont les parois jointives acquièrent de ce fait une rigidité relative. » Ou encore : « A tout le moins, deux niveaux d'activités doivent être distingués dans la vie des peuples sans écriture. D'une part, ce que nous appellerons le champ des interactions fortes et qui sont celles auxquelles, pour

cette raison on a surtout prêté attention : elles consistent dans les migrations, les épidémies, les révolutions et les guerres et se font sentir par intermittence, sous forme de secousses profondes dont les effets sont amples et durables. Mais à côté d'elles on a trop négligé le champ des interactions faibles qui se produisent à une fréquence beaucoup plus rapide et avec une périodicité très courte, sous la forme de rencontres amicales ou hostiles, des visites et des mariages. Ce sont elles qui maintiennent le champ en agitation permanente. » Cette réflexion s'applique également aux peuples avec écriture, *a fortiori*. Ainsi tout élément perturbateur de l'équilibre, est contrebalancé par une réaction qui vise à rétablir cet équilibre et qui affecte finalement le champ tout entier par ondes successives. L'historien qui voudrait ignorer cet apport, ne serait-il pas dans la position de l'observateur qui décrirait un iceberg en ignorant que neuf dixièmes sont dérobés à ses yeux, ou du géographe qui méconnaîtrait la liaison des terres émergées et visibles, à l'écorce terrestre, et invisible ?

R.V.S.

RELIGIONS - MENTALITES.

MANTEUFFEL Tadeuz, *Naissance d'une hérésie, les adeptes de la pauvreté volontaire au Moyen Age*, Mouton, Paris, 1970.

L'auteur consacre cette étude à l'attitude de l'Eglise médiévale vis-à-vis des réformateurs qui, du XI^e au XIV^e siècle prônèrent la pauvreté volontaire.

Dans les premiers siècles de l'ère chrétienne, la doctrine de l'Eglise passa de l'apologie d'un communisme égalitaire à la justification de l'inégalité sociale. La religion chrétienne devint dominante à partir de l'époque de Constantin : il lui fallut payer ce privilège de l'acceptation de l'ordre social existant. L'intégration du clergé dans la société féodale, son mode de vie, sa laïcisation, suscitèrent des réactions violentes en son sein aussi bien que dans la population chrétienne à partir du XI^e siècle. Elles aboutirent à la condamnation du nicolaïsme et de la simonie, à la querelle des investitures et à l'éclosion de mouvements populaires urbains poli-

tico-religieux comme celui des Patarins à Milan auxquels T. Manteuffel consacre son premier chapitre.

Entre 1050 et 1070, Robert de Molesme, saint Bruno fondèrent des communautés ascétiques basées sur la pauvreté, le travail et la suppression de la propriété individuelle. Mais leur mode de vie, la propriété collective de la terre et du bétail, les dons des fidèles, ne pouvaient qu'enrichir ces communautés. Aussi, 25 ans après sa fondation, l'abbaye de Cîteaux s'offrait des frères convers chargés des besognes matérielles.

Des prédicateurs itinérants reprirent le flambeau de la pauvreté volontaire. Robert d'Arbrissel et Norbert de Xanten parcoururent la France entourés d'une foule de plus en plus nombreuse de disciples et d'auditeurs. Les problèmes d'intendance que ces déplacements impliquaient, l'hostilité du clergé diocésain qui craignait le radicalisme qui se dégageait de ces manifestations de masse. Toutes ces raisons obligèrent ces réformateurs à se fixer et à organiser des communautés de moines ou de moniales qui en fin de compte ne se différenciaient guère des autres.

Les chapitres suivants sont consacrés à d'autres prédicateurs itinérants qui apparemment ne se différenciaient les uns des autres que par l'attitude que l'Eglise prit à leur égard. Certains comme Henri de Lausanne, Arnaud de Brescia, Pierre Valdo furent persécutés, emprisonnés et considérés comme des hérétiques, d'autres comme François d'ASISSE furent canonisés. T. Manteuffel s'efforce d'expliquer le pourquoi de cette différenciation et y voit comme principales raisons :

- 1^o que la relativité du concept d'hérésie a joué un grand rôle. Une idéologie était tenue pour hérétique non tant en fonction de sa substance que de l'époque et des circonstances où elle était prônée.
- 2^o que l'Eglise n'a jamais condamné le principe de la pauvreté volontaire, qu'elle a toujours été bienveillante envers ceux qui en faisaient profession, mais seulement lorsqu'ils l'appliquaient à titre individuel, sans en faire l'objet d'une propagande parmi

les masses. La canonisation d'un nombre considérable d'ermîtes en est la meilleure preuve. Mais le problème changeait d'aspect dès l'instant où ces mêmes principes commentaient à être propagés largement parmi les fidèles. Il prenait alors les dimensions d'un problème social qui pouvait avoir des implications politiques.

3° qu'une soumission inconditionnelle à Rome permettait aux novateurs de rester fidèles à l'idéologie qu'ils professaient alors qu'en revanche tout refus d'obéissance déterminait la condamnation des opinions défendues par l'individu rebelle.

Cet ouvrage peut aider le professeur à comprendre mieux le climat socio-religieux particulier dans lequel s'est développée la querelle des investitures et d'une manière plus générale à percevoir avec plus de clarté la complexité des mentalités au Moyen Age. Une bibliographie des sources utilisées complète utilement cette étude par ailleurs claire, bien écrite et bien documenté.

R.R.

GUILLEMINAULT, G., BERNERT, P.,
Les princes des années folles, Paris, Plon, 1970.

Ce livre est le récit des quelques êtres d'exception qui dans les années vingt, avaient tous le même désir de libération et la même rage de vivre. Tout est possible, et d'abord, l'absurde.

A travers leurs rêves, leur folie, leur absolu, il nous livrent une époque, et c'est pourquoi nous pensons que ce livre pourrait être utile aux professeurs qu'intéresse l'histoire des mentalités.

J.D.

CARTIER, J.P. et NASLEDNIKOV, M.,
L'univers des hippies, Paris, Fayard, 1970.

Le livre résultant d'une enquête menée à travers tous les Etats Unis nous montre que les garçons et les filles, s'ils se plongent dans le mystère, s'ils recherchent l'illumination des drogues hallucinogènes, c'est qu'ils refusent le monde trop ordonné, l'univers de béton et d'acier que leur parents ont édifié pour eux. Ce ne sont pas des révolutionnaires, mais ils veulent établir une nouvelle société.

Les auteurs reviennent de leur long voyage éblouis, bouleversés, terrorisés. L'aventure hippie continue.

J.D.

ANDREWS, G. - VINKENOOG, S.,
Le livre du chanvre, Paris, Fayard, 1970.

Ce livre rassemble une grande variété de récits personnels d'expériences déterminées par le chanvre indien.

Bien avant d'être une drogue, le chanvre a été pour un nombre de peuples depuis des millénaires un produit initiatique, une voie possible d'accès au divin. Le chanvre peut-il être utilisé comme moyen en vue de l'élargissement de la conscience de l'homme moderne ? Mais il faut savoir si le remède ne serait pas pire que le mal, connaître les dangers réels de l'usage de cette drogue. Il convient de donner la parole aux médecins.

J.D.

LAVIN Louis, *Phantastica*, Petite bibliothèque Payot, n° 164, Paris, 1970, 349 p.

Sous ce titre, l'auteur traite des drogues psychédéliques, stupéfiants, narcotiques, excitants, hallucinogènes.

Pharmacologue à Berlin — vers 1894 — l'auteur a des connaissances en histoire, géographie, anthropologie, botanique, chimie, psychologie, qui lui permettent de donner un aspect assez complet de la question. C'est à la fois un essai, un récit, une ouverture, un document, une analyse psychologiques qu'il nous livre, mais la conclusion est une grave mise en garde, et ceci déjà en 1924.

TETAZ N., *Le suicide*, Genève, Labor et Fides, 1971.

La recrudescence du suicide qui sévit chez les jeunes de beaucoup de pays, permet à l'auteur une contribution à deux problèmes : ce qu'est le suicide et ce que nous pouvons faire pour sa prévention.

Reprenant les civilisations anciennes occidentales et non occidentales, N. Tetaz fait alors une étude statistique et sociologique. Les statistiques semblent très sommaires et nous ne le suivrons pas toujours dans ses conclusions.

Les chapitres sur le « personnage suicidaire » où sont abordés des pro-

blèmes psychologiques et psychiatriques sont très superficiels mais peut-être n'était-ce pas le but de l'auteur, puisqu'après avoir passé en revue les diverses responsabilités, il termine en disant : « Mais la décision à prendre entre la vie et la mort touche au plus profond de l'être humain à sa foi. »

Le livre est accompagné d'une appréciation théologique de K. Barth.

J.D.

SCIENCES AUXILIAIRES.

CHADWICK John, *Le déchiffrement du linéaire B. Aux origines de la langue grecque*, Paris, Gallimard, 1972.

Le déchiffrement d'une écriture constitue un événement particulièrement remarquable pour la connaissance des civilisations du passé. Michael Ventris, en révélant au monde scientifique en 1952 les résultats de ses travaux, se situe dans la lignée de Champollion, de Hrozný (déchiffrement d'une des langues hittites en 1912) et de tant d'autres.

Il faut distinguer plusieurs phases dans les écritures minoennes. La plus ancienne (2000 à 1650) est pictographique et fut appelée hiéroglyphique par Evans. La seconde — dite linéaire A à cause de son aspect — est attestée uniquement en Crète.

Datés de 1750 à 1450 environ, ces textes restent jusqu'à ce jour incompris. La troisième phase est celle du linéaire B. Cette écriture qui remplace la précédente vers 1450, est en fait une adaptation du linéaire A à la notation de la langue grecque. Car il est maintenant tout à fait certain que ceux qui écrivaient en linéaire B étaient des Grecs. Ainsi se trouve plus ou moins résolue — il existe encore quelques bastions d'irréductibles — la question de l'appartenance des Mycéniens au monde grec. Les événements peuvent en effet être reconstitués de la manière suivante. Vers 1600 surgit sur le continent grec la civilisation mycénienne qui imposera sa loi à la Crète (et non l'inverse comme le croyait Evans). Les Mycéniens adopteront, en les modifiant, pour noter leur langue, les caractères du linéaire A. Vers 1200, une vague d'envahisseurs détruit cette civilisation de palais (Cnossos, Pylos et Mycènes). En même temps, disparaît, pour quatre siècles, toute for-

me d'écriture. C'est ce long hiatus qui avait fait croire que les débuts de la civilisation grecque devaient être situés au VIII^e siècle seulement.

Jusqu'à présent 4 à 5000 tablettes, de tous les formats, ont été mises au jour à Cnossos (seul site crétois à en avoir fournies), à Pylos et Mycènes principalement. Il s'agit d'inventaires relatifs à l'arsenal et aux magasins royaux. Documents à la fois très précieux car ils fournissent une foule de renseignements sur l'organisation militaire, politique, sociale et économique des petits royaumes mycéniens mais aussi irritants car leur sécheresse, leur brièveté laissent souvent l'historien « sur sa faim ». Mais il ne fait aucun doute que leur étude approfondie, complétée par des recherches sur le terrain, permettra de mieux connaître le monde mycénien. Qu'on me permette de regretter ici l'attitude du gouvernement grec actuel qui ne favorise pas toujours l'action des fouilleurs, ni l'approche des documents.

Le livre de J. Chadwick, publié en anglais en 1958, se lit comme un roman. Sans prétention, avec grande simplicité, l'A. retrace, raconte comment Ventris tout d'abord, lui-même ensuite arrivèrent à comprendre ce langage. Il rappelle à l'occasion toutes les hypothèses et théories qui avaient leurs défenseurs, parfois farouches. Le livre est à ce titre un magnifique document qui démystifie l'idée peu scientifique que certains se font de leur métier de « chercheurs illuminés ». Je n'exprimerai qu'un regret : pourquoi n'avoir pas présenté un choix de textes parmi les plus significatifs ?

P.D.

VIDAN Pierre, *La civilisation mégalithique de Bouar*. Prospection et fouilles 1962-1966, Paris, Firmin-Didot 1969.

La civilisation mégalithique du nord-ouest de la République Centrafricaine est caractérisée par de nombreux gisements surmontés de « menhirs ». Le site était pratiquement inconnu ; c'est un des grands mérites de cette publication que de le révéler enfin. Après un chapitre consacré à une description géographique de la région, quelques considérations d'ordre ethnologique et un rappel historique des découvertes — la prospection commença en 1962 —, l'auteur en vient à énoncer quelques conclu-

sions : il faut noter que la zone des gisements — environ 200 — est géographiquement limitée à une zone qui coïncide avec la ligne de séparation des eaux du Tchad et du Congo. Fait sans doute délibéré dont la signification n'est pas claire. Les mégalithes, qu'on retrouve d'ailleurs dans d'autres régions d'Afrique — au Maghreb surtout — sont des pierres dressées à section rectangulaire, plates sur les quatre faces. Ces pierres désignent sans doute l'emplacement de sépultures. L'hypothèse, cependant, reste à vérifier car, d'une part, aucune trace d'ossements n'a été, jusqu'ici, décelée; d'autre part, le mobilier funéraire, consistant en céramique et en quelques fragments de métal, est fort pauvre.

La découverte de cette civilisation mégalithique en République Centrafricaine est d'une importance capitale pour la connaissance des migrations et du peuplement de l'Afrique. On ne peut, jusqu'à présent, déterminer à quel groupe ethnique nous devons ces gisements — des pré-bantous ? — ni l'époque à laquelle il occupa la région. L'auteur situe cette époque au premier millénaire de notre ère et pense pouvoir préciser la chronologie à l'aide du C 14. A tort, nous semble-t-il car le laps de temps écoulé est trop court pour utiliser cette méthode. Quoi qu'il en soit, nous signalons tout particulièrement ce petit ouvrage qui a le grand avantage d'attirer l'attention sur un fait souvent méconnu : l'architecture africaine a utilisé d'autres matériaux que le bois ou la terre.

Zimbabwe, site bien connu, n'est qu'un exemple de cette utilisation de la pierre attestée également en Ethiopie, au Soudan, au Cameroun, au Sénégal... etc.

Je noterai enfin que ce petit ouvrage est richement illustré. P.D.

Répertoire d'art et d'archéologie - Nouvelle série, t. VI, 1970, C.N.R.S., 1971.

Ce gros ouvrage de référence est destiné à mettre de l'ordre dans une matière qui devient, de jour en jour, plus volumineuse.

L'ouvrage résume en quelques lignes tous les articles parus dans les revues spécialisées. Il cite aussi les volumes relatifs à l'art de l'époque paléochrétienne à nos jours. Cette nomenclature est précisée des ouvrages relatifs aux matières

de base : méthodes et cadres (iconographie, critique d'art, technique de conservation et de restauration). Au total, plus de 13.000 articles et ouvrages font l'objet d'une notice. P.B.

LEMEUNIER G., *L'art baroque et classique en Wallonie*, coll. Connaître la Wallonie, Nalinnes, 1971.

On peut se demander s'il existe un art baroque et un art classique en Wallonie.

La Wallonie, pour l'A. est constituée par un triangle de langue française compris dans l'actuel royaume de Belgique et dont les trois clés seraient Tournai, Liège et Virton. Après l'étude des monuments et des œuvres peintes et sculptées, plusieurs constatations sont à retenir : tout d'abord, la Wallonie, malgré son manque de cohésion politique, forme une province de l'art européen. Elle subit l'influence de la Flandre dans certains de ses plus beaux monuments ; par exemple l'église Saint-Loup de Namur élevée sur des plans conçus par Huyssens, un Brugeois et édifée par des travailleurs liégeois, dinantais, hennuyers et flamands de Flandre française. La Wallonie sera tour à tour touchée par l'art baroque, classique et rococo mais toujours avec un décalage parfois considérable. Ce retard s'explique notamment par la vigueur des traditions locales. Contrairement à l'habitude, l'architecture et surtout l'architecture religieuse est en avance. La conclusion de l'A. nous paraît à la fois judicieuse et tempérée : « le caractère wallon artistique apparaît empreint de tempérance, de sobriété, voire de sévérité, de robustesse, mais aussi d'une ouverture d'esprit qui le dispose à un agréable éclectisme. Tandis que la Flandre et le Brabant s'illustraient dans le baroque, c'est dans un art à dominante classique que devait le mieux s'exprimer, aux XVII^e et XVIII^e siècles, la sensibilité des Wallons. »

L'A. donne également de précieux renseignements concernant l'évolution de l'aspect des villes, le mouvement d'urbanisation si important après le XVII^e siècle (époque de guerres et de destructions), des éléments relatifs à la clientèle et au mécénat qui se développent dans nos régions.

Un excellent effort pour faire mieux connaître la Wallonie et ses richesses artistiques. P.B.

**INSTRUCTIONS POUR LES COLLABORATEURS
DES CAHIERS DE CLIO.
CONSEILS POUR LA REDACTION DES MANUSCRITS.**

1. TOUS LES MANUSCRITS SERONT DACTYLOGRAPHIES.
2. Les textes à imprimer en **italiques** seront soulignés d'un **trait interrompu**, tant pour les minuscules que pour les capitales. Les textes à imprimer en gras seront soulignés d'un **trait continu**.
3. Les textes en CAPITALES courantes seront soulignés de **deux traits continus**, les CAPITALES GRASSES seront soulignés trois fois. Ces caractères seront obligatoirement utilisés pour les titres et sous-titres.
4. Toute mention manuscrite sera considérée comme exclue de la composition à condition qu'elle soit enfermée dans un ovale fermé.
5. Pour les leçons-types, le sujet de la leçon tiendra lieu de titre. Le niveau d'enseignement auquel la leçon est destinée figurera ensuite. Le nom de l'auteur sera écrit à la fin de la préparation, suivi de la mention de l'établissement auquel il est attaché. Le prénom précédera le nom.
6. Les références bibliographiques et les appels de notes seront rédigés selon les modèles suivants :
MORAZE, Charles, *Les bourgeois conquérants*, p. 101, coll. « Destin du Monde », Paris, A. Colin, 1957.
CHAUNU, Pierre, *La population de l'Amérique indienne (nouvelles recherches)*, dans *Revue historique*, t. 232, p. 111, Paris, P.U.F., 1964.
Le nom de l'auteur sera écrit en petites capitales, le titre de la publication en italiques, le reste (y compris le prénom) en romaine basse de casse ; tous ces éléments seront séparés par des **virgules**, en un texte suivi, sans interruption ni changement de ligne pour une même note ils formeront un seul alinéa.
7. Toute instruction complémentaire sera prise dans l'ouvrage suivant :
HALKIN, Léon E., *La technique de l'Edition, Conseil aux auteurs pour la préparation de leur copie et la correction des épreuves*, 6^e éd. revue et augmentée, Bruxelles, Le Livre d'enseignement, 14, rue des Comédiens, 1960.
8. Toute citation de texte sera transcrite en **italiques**. Les textes documentaires accompagnant les leçons-types seront munis d'une notice d'identification.
9. Pour les comptes rendus d'ouvrages : pas plus d'une colonne des *Cahiers de Clio*, Notes et glanures (environ 40 lignes dactylographiées). Mentionner avec grand soin :
 - a) ce qui est utile à l'enseignement ;
 - b) ce qui est original et permet une révision des vues traditionnelles sur un problème ;
 - c) les ressources didactiques : cartes, statistiques, textes, iconographie, etc.

LA REDACTION.

ULg - C.I.C.B.



709313955

LIBER

TABLE DES MATIERES

EDITORIAL.

<i>La place de l'histoire dans l'enseignement secondaire rénové . . .</i>	5
---	---

DIALOGUE avec...

<i>R. CHRISTE : Dialogue avec la Suisse romande</i>	9
---	---

INFORMATION SCIENTIFIQUE.

<i>H. DAVID : Itinéraires austro-bourguignons, du désastre de Nancy au traité de Madrid (Janvier 1477-Janvier 1526)</i>	15
<i>P. SALMON : La révolution culturelle en Chine</i>	41

INFORMATION PEDAGOGIQUE.

<i>P. BASCOU-BANCE : La condition féminine</i>	49
<i>A. VILAIN : Une enquête sur la compréhension du vocabulaire dans des classes traditionnelles</i>	61
<i>A. COCU : Le fichier centralisateur, banque de l'esprit</i>	68

INFORMATION BIBLIOGRAPHIQUE.

<i>L. PIERARD : Bibliographie à l'usage de la classe d'histoire rénovée</i>	75
<i>NOTES ET GLANURES</i>	91

NOUVEAUTES AUX EDITIONS LABOR-NATHAN

« A la recherche de l'Europe sur les routes du passé »

Tome IX — Lectures historiques.
de DRION du CHAPOIS

PRIX : 200,—

« Problèmes et forces politiques de la France contemporaine »

de Pierre MIQUEL.

PRIX : 202,—

EDITIONS NATHAN-LABOR

Rue Royale, 342
Tél. (02)16.81.50

— 1030 BRUXELLES
C. C. P. 2086.80